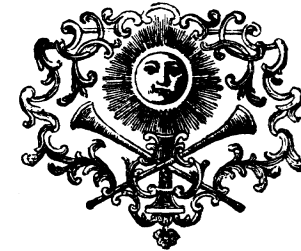


LE FEDERALISTE

revue de politique

*Espérer le maintien de l'harmonie entre
plusieurs Etats indépendants et voisins,
ce serait perdre de vue le cours uniforme
des événements humains et aller contre
l'expérience des siècles.*

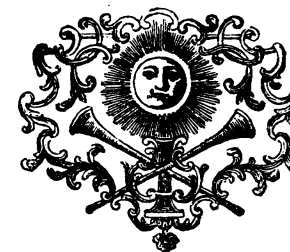
Hamilton, The Federalist



LE FEDERALISTE

revue de politique

Le Fédéraliste a été fondé à Milan en 1959 par un groupe de militants du Mouvement Fédéraliste Européen et depuis 1984 il paraît en anglais, en français et en italien. La base théorique de la revue est constituée par les principes du fédéralisme, le rejet de toute conception exclusive de la nation et l'hypothèse que la phase supranationale de l'histoire de l'humanité a commencé. Sur le plan des valeurs, *Le Fédéraliste* veut servir en premier lieu la cause de la paix.



PUBLIE GRACE A LA FONDATION EUROPEENNE LUCIANO BOLIS

Directeur: Mario Albertini. Trois numéros par an. Abonnements: Communauté européenne 25 E.C.U. ou 175 F.F.; autres pays (par avion): 35 E.C.U. ou 35 dollars, ou 250 F.F. Edité par EDIF, via Porta Pertusi 6, 27100 Pavia, Italie. Rédaction en français: Presse Fédéraliste, 26 rue Sala, 69002 Lyon. Compte bancaire: B.C.C.M. Lyon 23-2310-06055 9.

SOMMAIRE

<i>Les voies vers la fédération mondiale</i>	p. 75
Guido Montani, <i>L'économie mondiale et le mode de production scientifique</i>	p. 81
NOTES	
<i>Jean Rous et le fédéralisme</i> (Jean-Francis Billion - Jean-Luc Prevel)	p. 122
<i>Keynésianisme et Welfare à l'échelle internationale : à propos d'un plan mondial pour l'emploi et le développement</i> (Franco Praussello)	p. 134
« <i>La Rose blanche</i> » quarante ans après (Antonio Longo)	p. 139
<i>Lumières et ombres après Montego Bay</i> (Francesco Mazzaferro)	p. 144
L'ACTION FÉDÉRALISTE	
<i>L'union européenne et la communauté</i> (Francesco Rossolillo)	p. 149
LE FÉDÉRALISME DANS L'HISTOIRE DE LA PENSÉE	
<i>Emery Reves</i> (texte choisi et présenté par Maria Luisa Majocchi)	p. 157
<i>Index du volume XXVIII (1986)</i>	p. 171

Les voies vers la fédération mondiale

Dès la naissance des mouvements fédéralistes européens, lors de la Résistance, ceux parmi leurs militants qui ont ressenti l'exigence de réfléchir sur le sens historique de leur entreprise ont conçu la lutte pour la fédération européenne comme le début du cycle fédéraliste de l'histoire de l'humanité, un cycle destiné à se conclure par la fondation d'un gouvernement fédéral mondial. Ce n'est pas par hasard que l'œuvre de Kant est au premier rang parmi nos sources d'inspiration.

Mais l'objectif de la fédération mondiale — qui a été dès le début très important pour mettre en perspective notre action, et par conséquent pour déterminer le caractère spécifique de notre manière de faire de la politique — ne peut désormais plus rester au stade d'une pure construction de la raison, privée d'un contenu bien défini. Depuis l'époque de la fondation, il est passé beaucoup d'eau sous les ponts ; beaucoup de choses sont arrivées. Le danger de destruction de l'humanité dans une guerre nucléaire a déplacé les frontières entre utopie et réalité, créant justement cette situation que Kant considérait comme le pré-supposé essentiel pour la création d'un Völkerbund universel. Dans d'autres secteurs, comme celui de l'exploitation des ressources des fonds marins, la conscience de la nécessité de la création d'une autorité mondiale qui se substitue aux gouvernements nationaux est en train de naître. L'accident de Tchernobyl a rendu plus vive et plus dramatique aux yeux des Européens la perception du non-sens que constituent des frontières qui ne défendent plus rien, mais qui gênent la circulation de l'information et empêchent la collaboration internationale. Enfin, les rapports eux-mêmes entre fédéralistes ont connu une importante évolution positive, grâce aussi à cette revue. Pour la première fois, les fédéralistes des autres continents sont devenus pour

les fédéralistes européens des interlocuteurs réels. Les prémisses d'un débat sont en train de se créer et parmi les thèmes cruciaux de ce débat, ne peut manquer celui de la voie — ou des voies — pour arriver à la fédération mondiale

Il ne s'agit évidemment pas d'écrire l'histoire du futur : les délais du processus d'intégration mondiale ne sont pas prévisibles, et par conséquent on ne peut pas prévoir les formes que ce processus prendra. Mais on peut commencer à explorer le terrain, voir quelles sont les routes à emprunter, étudier les conditions dans lesquelles l'une ou l'autre de celles-ci peut être pratiquée et considérer si oui ou non elles sont compatibles entre elles.

* * *

Il est cependant certaines caractéristiques du processus que l'on peut dès à présent cerner avec un degré raisonnable de certitude. La première, c'est que la fédération mondiale ne pourra naître qu'à partir d'un pacte entre de grandes fédérations continentales, et que donc sa création sera précédée par des épisodes intermédiaires d'unification politique régionale. Il est en effet évident, d'une part, que l'évolution du mode de production pose l'exigence de l'unification politique avec divers degrés d'urgence et d'intensité dans les diverses régions du monde, selon leur position géo-stratégique et leur niveau de développement économique ; et, d'autre part, qu'un pacte fédéral au niveau planétaire ne sera négociable de manière réaliste qu'entre un nombre limité d'États, et que la conscience même de sa nécessité ne pourra se développer de manière adéquate que chez des peuples pluralistes, qui auront entièrement parcouru la phase nationale de leur histoire et acquis la conscience d'avoir pris le chemin de l'élargissement progressif de l'orbite de l'État dans un sens supranational.

La seconde, c'est le caractère démocratique que devront nécessairement avoir les régimes des grandes fédérations régionales qui viendront faire partie de la fédération mondiale. Il s'agit d'une condition indissociable du caractère fédéral du gouvernement mondial. Sans elle, en effet, le covenant par lequel la fédération mondiale sera constituée ne serait pas un pacte entre des peuples libres, mais le résultat de la volonté de s'imposer de certains groupes, de certaines classes sociales, ou de certains États, sur tous les autres. Il ne s'agirait donc pas d'une fédération, mais d'un empire qui, ne se fondant pas sur un consensus librement accepté, serait destiné à se dissocier rapidement, sous la pression de la rébellion des peuples contraints à en faire partie contre leur volonté, en une pluralité d'États souverains.

La troisième et dernière caractéristique du processus concerne son début. Il y a, en fait, aujourd'hui une seule région du monde où —

grâce à la crise profonde de la formule de l'État national — la tendance à l'intégration est avancée au point de donner au projet d'unification fédérale un caractère d'actualité et donc d'en faire l'objectif stratégique d'une lutte politique réaliste, si difficile soit-elle. Et cette région, c'est l'Europe occidentale. Ce sont donc les vicissitudes du processus d'unification européenne qui sont destinées, dans une phase ultérieure, à rendre à leur tour concrètement possibles les autres chemins vers l'unité du monde, des chemins qui aujourd'hui ne peuvent qu'être imaginés. Si ce processus devait s'interrompre, allant ainsi à la rencontre de son échec historique, et si l'on devait refaire de l'Europe un théâtre d'oppositions nationalistes, on ne voit pas trop de quelle autre source pourraient tirer leur inspiration idéale les poussées embryonnaires à l'unité qui existent cependant dans beaucoup d'autres régions du monde.

* * *

Aller au-delà de la caractérisation de ces passages obligatoires dans le chemin vers l'unification mondiale, c'est un risque. Tout ce que l'on peut faire, si l'on veut être réaliste, c'est l'inventaire des scénarios possibles. D'ailleurs, il est d'une importance vitale d'avoir présent à l'esprit qu'il ne s'agit pas nécessairement de parcours incompatibles, de directions alternatives du processus. Et il est même plus vraisemblable que les divers scénarios représentent des stades distincts du processus dont l'ordre de succession aujourd'hui n'est pas prévisible, ou du moins n'est pas prévisible avec un bien-fondé raisonnable. Il s'agit donc d'options qui, si on les place dans la perspective d'un déroulement dans le temps, n'apparaissent pas inconciliables, et donc peuvent être poursuivies en même temps.

L'histoire, dans son évolution complexe, tandis qu'elle parcourt une étape de son chemin, prépare le terrain pour les étapes successives, de telle manière que dans chacun de ses pas, en un certain sens, est préfigurée in nuce la signification du voyage en son entier. Ceux qui luttent sur le front de la transformation doivent savoir saisir ces signes. Celui qui ne sait pas le faire et qui, au nom d'une conception linéaire de l'histoire et d'une conception empirique de la politique, se concentre seulement sur le premier pas, préjuge gravement de l'efficacité de son action car il limite dès le début le nombre de ceux que son message peut impliquer et renonce à activer les motivations les plus profondes de ceux qu'il a pu atteindre.

C'est pour cela que notre profonde conviction que le processus d'unification politique du monde doit nécessairement commencer par l'unification de l'Europe occidentale ne doit pas nous empêcher d'observer très attentivement toutes les autres poussées qui existent

dans le monde en direction d'unifications de dimension régionale. De même que notre prévision que la phase fédéraliste de l'histoire mondiale, même après l'unification politique de l'Europe, passera par la création d'autres grandes fédérations continentales ne justifierait pas notre désintérêt pour les premières tentatives de renforcer directement l'ONU dans un sens supranational, tentatives qui sont accomplies par exemple sur le front du droit des mers.

* * *

Mais venons-en aux différents scénarios envisageables.

Le premier se fonde sur la prévision que la naissance de la fédération européenne modifiera profondément la nature de l'équilibre mondial, éliminant le principal obstacle qui empêche les tendances vers le multipolarisme de se réaliser ; tendances qui aujourd'hui déjà apparaissent tout en restant potentielles. En particulier, le rôle médiateur et stabilisateur joué par l'Europe, venant atténuer la rigidité de l'opposition actuelle entre les USA et l'URSS, permettrait la consolidation définitive des nouveaux pôles qui apparaissent, tels la Chine et l'Inde, et favoriserait un salutaire processus de régionalisation des sphères d'influence. En outre la stabilité de l'équilibre stratégique, déterminée tout justement par son caractère multipolaire, tout comme la moindre extension des sphères d'influence, entraîneraient des changements radicaux dans la manière de gérer ces dernières, en éliminant la prépondérance du facteur militaire dans l'exercice du leadership. L'aide au développement et la contribution à la création de marchés intégrés deviendraient les instruments principaux de l'influence. Les poussées à l'intégration tout d'abord économique, puis politique, de l'Afrique, de l'Amérique latine, du Moyen-Orient, etc., condition première pour leur réelle indépendance, en recevraient une impulsion décisive.

Le second scénario est celui de l'Europe de l'Atlantique à l'Oural. Il se fonde sur deux hypothèses. La première, c'est celle de la démocratisation progressive de l'Union soviétique engendrée par les transformations produites par la révolution scientifique et technologique. La seconde, c'est celle de l'effet tendanciellement désagrégeant que le nouvel équilibre mondial multipolaire, instauré par la naissance de la fédération européenne, pourrait avoir sur l'Empire russe. L'Europe occidentale unie exercerait une forte attraction sur les États de l'Europe orientale, actuellement satellites de l'Union soviétique. Le renforcement d'un hypothétique nouveau pôle moyen-oriental islamique entraînerait de fortes poussées centrifuges dans les républiques asiatiques de religion musulmane, jusqu'à permettre leur accession à l'indépendance. Il se créerait ainsi les conditions pour l'élargissement de la fédération européenne non seulement aux États de l'Europe

orientale, mais même aux républiques qui constituent la partie européenne de la Russie, dont l'identité européenne serait fortement revalorisée par la fin du caractère impérial du régime soviétique.

Le troisième scénario est celui de l'union des démocraties. Cette union serait préparée par des formes d'intégration institutionnalisées entre l'Europe — après la réalisation de son unité — et les États-Unis. Il s'agit d'une option rendue vraisemblable — sans parler des affinités culturelles qui existent entre l'Europe et les États-Unis — par l'urgence d'une réforme du système monétaire international et par la nécessité d'assurer un gouvernement efficace au commerce mondial : des objectifs qu'il serait impensable de réaliser sous une forme stable sans une profonde concordance — garantie par des institutions supranationales communes — entre les politiques monétaires et commerciales des régions du monde dont la caractéristique commune est un degré avancé de développement économique et le caractère démocratique de leurs régimes.

Le quatrième et dernier scénario est celui que nous pourrions appeler : l'axe russo-américain. Il se fonde sur l'hypothèse que la conscience croissante de l'opinion publique mondiale de la réalité du danger d'extinction de l'espèce dans un conflit nucléaire, assortie d'un état d'alarme toujours plus aigu qui en dériverait — dont la fédération européenne, de par sa position géographique et les circonstances de sa naissance, serait le porte-voix naturel, amenée qu'elle serait à assumer un rôle de médiateur — pourrait altérer le caractère de l'équilibre mondial tout comme la Seconde Guerre mondiale a altéré le caractère de l'équilibre européen, en mettant en marche le processus d'intégration du continent sous la poussée de l'entente franco-allemande. Même dans le cadre mondial donc, la réconciliation — lancée par l'Europe — entre les deux puissances dont la rivalité est l'axe de l'actuel équilibre mondial pourrait tenir lieu de moteur du processus d'unification en consentant, par le moyen de l'inversion de la course aux armements, un emploi massif et rationnel des ressources pour le dépassement du fossé Nord-Sud et en favorisant les projets d'unification régionale partout où ils se manifestent. Il va sans dire que ce scénario présuppose aussi une avancée concrète du processus de démocratisation de l'Union soviétique, mais pas nécessairement son aboutissement. Ce serait l'exigence même de collaboration créée par la nécessité impérieuse d'éloigner le danger de l'holocauste nucléaire qui donnerait l'élan nécessaire, dans ce pays, aux forces de rénovation.

* * *

Aujourd'hui, il n'est pas possible de prévoir laquelle parmi les voies que nous avons tenté de définir sera celle que le processus suivra

effectivement : d'autant plus que, comme il a déjà été dit, il est parfaitement pensable que ces voies ne représentent pas des possibilités alternatives, mais des étapes successives d'un chemin unique, ou même qu'elles puissent carrément être complémentaires. Il est évident par exemple que le développement fédéral du premier scénario (fédération européenne, africaine, etc.) pourrait ne pas être incompatible avec un développement confédéral triangulaire (Europe, Japon, USA) sur le plan économique-monnaire, ou même avec le renforcement d'instances monétaires mondiales.

Les possibilités sont nombreuses, et il serait de toute manière insensé de faire aujourd'hui un choix. Pour l'instant notre choix immédiat demeure celui de la fédération européenne. Mais poser le problème — et inviter au débat — nous semble important. Il existe aujourd'hui plusieurs forces — petites, certes, mais très importantes en tant que précurseurs de développements futurs majeurs — et beaucoup de ferments encore inconscients, qui agissent sur chacun des fronts que nous avons tenté de préciser, y compris celui du renforcement direct de l'ONU. Toutes ces forces et tous ces ferments travaillent, d'une manière ou d'une autre, dans la même grande direction de l'unification de l'humanité. Il est essentiel que, à travers un débat qui sera sans doute difficile, mais qui n'en est pas pour autant moins nécessaire, elles cherchent patiemment un terrain d'entente et donc la voie pour additionner leurs efforts en vue d'un unique résultat. Le Fédéraliste souhaite pouvoir contribuer efficacement au succès de cette entreprise.

Le Fédéraliste

L'économie mondiale et le mode de production scientifique

GUIDO MONTANI

1. La nouvelle économie et la crise de l'économie internationale

Nombreux désormais sont ceux qui reconnaissent que la crise qui frappe la plupart des pays industrialisés, sans épargner le tiers-monde, a ses racines dans une mauvaise réglementation de l'économie internationale. Toutefois, presque tous les économistes continuent à penser qu'on pourrait sortir de cette situation simplement par des mesures de politique économique prises au niveau national, ou tout au plus par des politiques élaborées dans le cadre de la coopération intergouvernementale. Le problème est beaucoup plus complexe. Nous sommes confrontés à un changement radical du système économique mondial qui ne peut désormais être gouverné qu'avec des instruments totalement nouveaux de politique économique, c'est-à-dire avec la création de véritables institutions d'État supranationales.

La désorientation de l'économie et de la politique internationale résulte d'une incompréhension de la nouvelle réalité. Il existe un marché mondial et il existe un système économique, étroitement interdépendant, qui se développe sur une échelle planétaire. Cependant, rares sont les économistes qui mettent en doute l'affirmation de Keynes, selon laquelle : « C'est la mise en œuvre d'une politique nationale de l'emploi dans tous les pays qui peut, sur le plan international, rétablir la santé et la force économiques, qu'on les mesure au montant de l'emploi intérieur ou au volume du commerce international »¹. L'expérience aurait dû nous enseigner qu'il est faux de croire que tous les pays agissent simultanément — c'est l'hypothèse de Keynes — en vue d'objectifs communs, pour ne pas parler du fait

¹ J.-M. KEYNES, *The General Theory of Employment, Interest and Money*, Macmillan, London, 1936 ; trad. fr., *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Payot, Paris, p. 363.

que, sur la base de cette conception candide des rapports internationaux, on ne sait absolument que conseiller lorsqu'un pays décide de faire supporter aux autres le coût de son développement par des politiques de type *beggar my neighbour*. En réalité, dans le monde des souverainetés nationales, l'anarchie est une situation beaucoup plus fréquente que l'harmonie imaginaire que postulent les économistes. Mais, comme on s'obstine à ne pas vouloir tirer les leçons nécessaires de l'expérience, on continue à gouverner l'économie sur la base des catégories dépassées de l'internationalisme, qui ont été élaborées au cours du XVIII^e et du XIX^e siècles, à une époque où l'interdépendance économique au niveau international ne pesait pas encore de manière décisive sur les perspectives de développement de chaque nation. Jamais il n'a été aussi évident qu'aujourd'hui que les objectifs nationaux de politique économique sont subordonnés à un sujet mythique, que les économistes définissent par le terme de « conjoncture internationale ». C'est là la meilleure preuve de la faillite de la pensée économique.

Cependant, la nouveauté est en train de se frayer un chemin dans la recherche économique à travers l'examen de ce phénomène que l'on peut définir comme étant la mondialisation du processus économique. En particulier, dans le cadre des études promues par les organisations internationales, telles que les différentes agences de l'ONU, l'OCDE, la Communauté européenne, etc., on se voit contraint par les faits mêmes à considérer le monde, ou tout au moins certaines grandes zones continentales, comme un ensemble interdépendant. L'analyse *input-output*, par exemple, comme l'a montré Leontief², peut déjà être utilisée de manière utile pour examiner la structure de l'économie mondiale et en tirer des indications de politique économique afin de réduire l'écart entre les pays riches et les pays pauvres. Parmi les économistes keynésiens eux-mêmes, qui n'étaient jusqu'à présent parvenus à concevoir les problèmes internationaux que comme la somme algébrique de problèmes nationaux, on commence à envisager l'existence d'une demande agrégée au niveau mondial et, par voie de conséquence, la nécessité de créer des instruments mondiaux de politique économique³. Enfin, sur le terrain de la réforme du système monétaire international, après la phase de désordre général causé par la politique des changes flexibles, on voit finalement réapparaître le point de vue favorable aux changes fixes et s'affirmer aussi dans ce cadre l'opinion la plus courageuse d'économistes tels que Trif-

² W. LEONTIEF, « The World Economy in the Year 2000 », in *Scientific American*, septembre 1980.

³ A. TH. ANGELOPOULOS, *Global Plan for Employment. A New Marshall Plan*, Praeger Publishers, New York, 1983.

fin, qui a eu le mérite de défendre avec ténacité la nécessité de parvenir à une monnaie mondiale et à une banque centrale mondiale, à partir de la création de monnaies internationales régionales, tel l'écu européen, et l'extension progressive de cette méthode au niveau mondial.

Malgré ces progrès, il reste encore à résoudre le problème d'analyser, à l'aide des instruments conceptuels appropriés, les lois de développement, si elles existent, de l'économie mondiale contemporaine dans son unité et sa spécificité. C'est là par exemple la voie déjà suivie par certains historiens de l'économie, tels que Braudel et Wallerstein. Leur reconstitution de l'économie moderne à la lumière de la dynamique centre-périphérie qui partant à l'origine de l'économie-monde des États italiens de la Renaissance se développe jusqu'à l'actuelle économie-monde planétaire, constitue un point de référence précieux et indispensable pour toute analyse scientifique du système économique contemporain. Comment ne pas voir, par exemple, que de très nombreux aspects du « miracle japonais » si vanté ne sont en vérité que l'épiphénomène de la dialectique plus générale entre « pôle du Pacifique » et « pôle de l'Atlantique », en train de reproduire sur une échelle plus vaste un des fameux *décentrages* dont parle Braudel ?

Malgré cette approche de toute évidence utile, on ne doit pas se cacher l'insuffisance de l'attention que l'on a jusqu'à présent prêtée à la relation qui existe entre le système de l'économie mondiale et le système mondial des États, ou au fond le rapport entre économie et politique internationale. I. Wallerstein est l'auteur contemporain qui a le mieux examiné ces aspects⁴ et il vaut sans doute la peine de résumer rapidement l'essence de sa méthode d'analyse, que d'ailleurs on retrouve chez de nombreux auteurs qui se réfèrent à la tradition marxiste. Pour Wallerstein, le système de l'économie-monde est de par sa nature un système capitaliste, même si une bonne part des États existants prétend avoir réalisé des régimes socialistes. Le socialisme ne peut être que le gouvernement conscient des hommes sur le processus de production. Et Wallerstein affirme à juste titre que le socialisme ne peut exister sans un « gouvernement mondial socialiste »⁵. La logique la plus générale qui régit le système planétaire de production est donc celle qui correspond au « mode de production capitaliste », c'est-à-dire la recherche par les forces productives de la plus large appropriation possible du surplus mondial. Même les États, qui sont des instruments aux mains des classes dominantes, donc

⁴ Nous faisons référence aux recueils d'essais : *The Capitalist World-Economy*, Cambridge University Press, Cambridge, 1980 ; et *The Politics of the World-Economy*, Cambridge University Press, Cambridge, 1984.

⁵ Cf. *The Capitalist World-Economy*, *op. cit.*, p. 35.

de la bourgeoisie où prévalent les régimes fondés sur la propriété privée des moyens de production, ne pourront échapper à cette logique générale : « Un État est d'autant plus supérieur à un autre État, affirme Wallerstein, qu'il peut davantage saisir les occasions de permettre à ses propres entreprises (y compris les entreprises d'État) d'acquiescer des profits dans l'économie-monde »⁶.

On pourrait bien sûr faire observer que Wallerstein, tout en essayant de tenir compte de l'idée de système mondial des États, en arrive à en appauvrir le concept en le subordonnant à la logique du « capitalisme mondial ». Sa tripartition fondamentale entre le centre, la semi-périphérie et la périphérie le contraint, par exemple, à placer l'Union soviétique parmi les États semi-périphériques, c'est-à-dire, sur le même plan que les États socialistes de l'Europe de l'Est. Une simple référence à la doctrine de la raison d'État peut suffire pour soutenir qu'il semble beaucoup plus cohérent avec la réalité politique internationale de parler de bipolarisme — ou de gouvernement bipolaire du monde — et de placer l'Union soviétique parmi les superpuissances, sur le même plan que les États-Unis, tandis que les pays européens, de l'Est comme de l'Ouest, seront placés dans le camp des pays satellites des superpuissances.

Même si le but de cet article n'est pas d'approfondir la dynamique du système mondial des États, en tant que système politique, il a été impossible de ne pas y faire allusion, parce que, selon nous, un examen correct du processus historique doit tenir compte de l'existence d'une relative autonomie des faits politiques par rapport à la dynamique plus vaste et plus profonde qui est en train de transformer progressivement le système productif et la société mondiale. Le développement des principales technologies d'avant-garde — telles que l'énergie de la fusion nucléaire, l'exploration de l'espace, l'informatique, etc. —, qui exercent une décisive influence sur l'évolution même du système économique, n'est pas conditionné par la forme de la propriété des moyens de production. On veut par là soutenir qu'une profonde modification du système de production est en cours, qui marque de la même manière les pays occidentaux avec une économie de marché, et les pays de l'Est où les moyens de production sont la propriété de l'État. On peut affirmer en bref que la société mondiale contemporaine est en train de vivre la phase de transition « du mode de production industriel au mode de production scientifique », ou encore le passage d'un mode de production dans lequel l'ouvrier et l'usine (organisée par le patron ou le directeur de plan) représentaient la principale force productive à un mode de produc-

⁶ Cf. *The Politics of the World-Economy*, op. cit., p. 5.

tion où l'automatisation et le travail intelligent (à la limite la science) représentent la nouvelle force de propulsion du progrès économique-social.

Il ne s'agit pas seulement d'une innovation terminologique par rapport à ceux qui privilégient l'idée de « mode de production capitaliste ». Ce qui est en jeu, c'est le repérage des forces de progrès et des objectifs que l'on doit tour à tour poursuivre afin de le rendre possible. Wallerstein soutient que la tâche des « forces antisystémiques », parmi lesquelles il inclut aussi les pays socialistes, est de dépasser la forme capitaliste de production. On veut ici au contraire défendre la thèse selon laquelle le principal obstacle au développement des forces productives, à notre époque, tient à l'organisation en États souverains de l'économie mondiale. Le développement de la science et de la technologie moderne laisse entrevoir la possibilité de libérer l'homme de la fatigue physique du travail et d'accélérer considérablement la marche du tiers-monde vers de dignes conditions de vie. Mais ces potentialités ne se concrétisent pas en réalité en raison de l'impossibilité de planifier un usage rationnel des ressources sur une échelle planétaire, grâce à un plan mondial de développement. La réalisation de ce plan nécessiterait, en tant que préalable naturel, la participation libre et consciente de tous les peuples et de tous les États, c'est-à-dire la démocratie internationale. Mais la situation actuelle d'anarchie internationale, où les États les plus forts dictent les conditions auxquelles doit se soumettre le reste de l'humanité, fait qu'on exploite les ressources de la science et de l'économie, « patrimoine commun du genre humain », non pas pour améliorer la condition humaine dans sa totalité, mais pour renforcer telle ou telle raison d'État. La course aux armements, le désordre monétaire international, l'abandon du tiers-monde dans des conditions pitoyables ne sont autre que le résultat d'un désordre international qui accepte comme loi suprême le respect fétichiste des souverainetés nationales. Qui s'oppose au dépassement de la souveraineté absolue des États — donc éventuellement les États socialistes aussi, ainsi que toutes les forces qui, tout en se définissant comme progressistes, n'ont pas le courage de mettre en cause ce postulat atavique de la pensée politique — s'oppose alors au développement des forces productives.

La nouvelle économie sera le résultat du dépassement progressif des politiques économiques organisées sur une échelle nationale. La science économique doit commencer à concevoir la possibilité d'organiser les finances publiques, les politiques pour l'emploi, pour le développement, pour le dépassement des déséquilibres territoriaux, etc., à différents niveaux de gouvernement : local, national, continental et mondial. Il ne sera pas possible dans cet article d'aborder tous ces

problèmes de la nouvelle économie, on se limitera donc à en discuter un aspect préalable : l'évolution du mode de production vers le nouveau stade de développement post-industriel.

2. Mode de production, économie et politique

Pour pouvoir parler d'une « nouvelle économie » il faut qu'il y ait une base rationnelle ; en d'autres termes, on doit chercher à définir comment de nos jours apparaissent les phénomènes économiques nouveaux par rapport au passé. C'est le problème de l'indentification des phases ou des stades du développement économique, qui constitue rarement désormais un objet de discussion en science économique, alors que c'était le contraire à la naissance de la pensée économique moderne. Il est donc utile de rappeler les caractéristiques d'une méthode d'analyse qui apparaît indispensable pour une compréhension approfondie de l'économie contemporaine.

En effet, dans *la Richesse des Nations*, l'on retrouve de fréquentes et frappantes comparaisons entre ce qui se passe dans le monde européen civilisé et « ce stade primitif et rustre de la société » qui l'a précédé. Cette méthode d'examen des faits sociaux, au moyen de la comparaison entre divers stades de développement, Adam Smith l'avait héritée d'une vaste littérature qui avait fleuri à l'aube du système moderne de production industrielle, à la suite des explorations géographiques et de la curiosité naturelle de confronter et d'évaluer les qualités et les défauts de la société européenne par rapport aux sociétés découvertes depuis peu. C'est ainsi que se forma peu à peu, grâce à l'apport de nombreux commentateurs, *la théorie des quatre stades*, que Smith lui-même avait largement discutée dans ses leçons de philosophie morale, dans lesquelles il distinguait : l'âge des chasseurs, l'âge des bergers, l'âge de l'agriculture et celui du commerce ⁷.

Avec le développement de l'industrialisation, les économistes se sont concentrés toujours davantage sur les problèmes de la croissance relatifs au système industriel (ou de la fabrique, comme on l'appelait alors) et en particulier sur le nouveau rôle joué par la bourgeoisie entrepreneurse et par le prolétariat. Ricardo n'hésita pas à soutenir que la détermination des lois qui règlent la distribution du revenu entre salaires, profits et rentes est le problème fondamental de l'économie politique. Il était donc inévitable, dans cette optique, que la théorie des quatre stades perde progressivement de son importance dans l'économie classique anglaise.

⁷ Pour une reconstruction historique approfondie de la « théorie des quatre stades » voir R.L. MEEK, *Social Science and the Ignoble Savage*, Cambridge University Press, Cambridge, 1976.

Cette doctrine fut vigoureusement reformulée et approfondie au moment où les pays du continent européen se posèrent le problème d'emboîter le pas à l'Angleterre. Friedrich List apporta une contribution théorique décisive avec son *Système national d'économie politique* publié en 1841, qui se proposait d'intervenir en faveur des partisans de l'union douanière allemande (Zollverein). Ces derniers demandaient une protection douanière contre l'industrie anglaise, plus forte et plus solide. Les mesures de politique économique en faveur des industries naissantes se justifiaient, selon List, par : a) une théorie du développement des forces de production ; b) une conception de l'ordre international qui pourrait progressivement évoluer vers une condition de développement égal pour toutes les nations et dans lequel la paix universelle et le libre échange deviendraient possibles. « L'union future de tous les peuples, affirme List, et l'établissement de la paix perpétuelle et de la liberté générale du commerce sont l'objectif vers lequel doivent tendre toutes les nations et dont elles doivent se rapprocher de plus en plus » ⁸.

Le problème central de l'économie politique (ou *National-ökonomie*) est donc bien de définir les conditions qui rendent possibles pour les nations le passage d'un stade de développement primitif à un stade plus avancé. Les principaux stades de développement sont, selon List, le stade sauvage, le pastoral, l'agricole, le stade à la fois agricole et manufacturier, et enfin le stade agricole-industriel-commercial ⁹. Des potentialités productives données se manifesteront à chaque stade, au fur et à mesure que les nations y parviendront. C'est le niveau de développement des forces productives qui décidera du bien-être et de la richesse d'un peuple. Les forces productives des peuples ne dépendent pas seulement de facteurs matériels comme la possession de ressources naturelles ou la quantité de main-d'œuvre disponible, mais « aussi [des] lois et [des] institutions sociales, politiques et civiles, et surtout des garanties de continuité, d'autonomie et de puissance de leurs nationalités... La productivité ne repose pas seulement sur la division de différentes opérations d'une industrie entre plusieurs individus ; elle repose plus encore sur l'association morale et matérielle de ces individus pour un but commun » ¹⁰.

Les économistes classiques, ou l'École, comme List l'appelait sur un ton polémique, avaient commis deux erreurs : la première résidait dans la prétention qu'il fût valable pour n'importe quel pays de

⁸ F. LIST, *Das Nationale System der Politischen Ökonomie*, J.C.B. Mohr, Tübingen, 1959, p. 296.

⁹ *Ibidem*, p. 39.

¹⁰ *Ibidem*, p. 41.

réaliser une politique de libre-échange, indépendamment de son degré de développement ; la seconde, dans le fait de définir une théorie des valeurs d'échange sans se préoccuper de la mettre en relation avec le problème du développement des forces productives. L'économie se trouve ainsi réduite à la science qui explique comment « les richesses, ou les valeurs d'échange, sont produites, distribuées et consommées ». List considère au contraire qu'« une théorie des valeurs doit être accompagnée par une théorie indépendante des forces productives pour pouvoir expliquer les phénomènes économiques »¹¹. Il est nécessaire, selon List, de savoir qu'il y a une utilisation productive des ressources, non seulement lorsqu'on se propose d'étendre quantitativement les forces productives existantes. C'est en substance le phénomène que l'on appelle accumulation, dans le domaine industriel. Mais l'on doit aussi considérer comme productifs les investissements qui se proposent de « réveiller » les forces productives, pour enclencher un processus de transition d'un stade de développement à l'autre. Les dépenses pour l'instruction sont donc productives, contrairement à ce qu'affirmait Smith, si nous voulons promouvoir le développement industriel d'un pays agricole, etc. C'est pourquoi les mesures douanières protectionnistes sont justifiées dans le cas d'une nation qui se propose « l'éducation industrielle » pour son peuple afin d'atteindre un stade plus élevé, celui du développement industriel, déjà atteint par les nations les plus fortunées.

La pensée de List influença certainement Marx. Bien entendu, il est inexact d'affirmer que Marx a été amené à élaborer le concept de « mode de production » dont il parle pour la première fois dans son *Idéologie allemande* (1845-46) en étant seulement mu par l'exigence de List de formuler une « théorie des forces productives », mais il n'en demeure pas moins qu'à cette époque il s'intéressait vivement à une critique du système de List et ses manuscrits¹² laissent entrevoir quelques aspects significatifs de la pensée marxienne qu'il est intéressant de discuter ici. Dans l'*Idéologie allemande*, Marx développe l'idée des quatre stades de développement dans la formulation plus générale de « mode de production », qui consiste en l'examen des conditions dans lesquelles l'homme reproduit sa vie matérielle ; en d'autres termes, il s'agit, pour utiliser l'expression de Marx, de l'examen d'un *mode de vie* déterminé. Mais dans de nombreuses expressions, la référence à List est presque littérale : Marx affirme, par exemple, que « les divers *stades de développement* de la division du tra-

¹¹ *Ibidem*, p. 145.

¹² Il s'agit du manuscrit récemment découvert et publié en allemand sur les *Beiträge zur Geschichte der deutschen Arbeiterbewegung*, 1972, n° 3, p. 423-446. Ce manuscrit de Marx aurait été rédigé en 1845-46.

vail représentent autant de formes différentes de la propriété ; autrement dit, chaque nouveau stade de la division du travail détermine également les rapports des individus entre eux... » et, un peu plus loin, « les rapports des différentes nations entre elles dépendent du stade de développement où se trouve chacune d'elles en ce qui concerne les *forces productives*... L'on reconnaît de la façon la plus manifeste le degré de développement qu'ont atteint les forces productives d'une nation au degré de développement qu'a atteint la division du travail »¹³.

Le changement de terminologie, de stades de développement à mode de production, comme on l'a déjà dit, correspond à un progrès substantiel des sciences historico-sociales. L'importance fondamentale de l'idée de mode de production réside dans le fait que toute société doit avant tout assurer sa propre survie, c'est-à-dire sa reproduction. L'étude de toutes les fonctions qui assurent la reproduction de la vie en société met en évidence cet ensemble de comportements humains, indispensables ou nécessaires, que l'on peut définir comme structurels (et qui sont l'objet d'études, notamment de la part des historiens de la « longue durée », pour employer l'expression de Braudel). Toute société ne peut garantir sa reproduction qu'à condition de réaliser un équilibre extérieur avec la nature (dont elle subit presque totalement la domination durant les premiers stades de développement, mais qu'elle apprend au fur et à mesure à dominer) et intérieur, entre les différentes forces de production¹⁴. Les forces de production établissent entre elles des rapports définis afin d'assurer à la société la quantité de marchandises et de services dont elle a besoin. Tout mode de production détermine donc les formes de la production associée, ses potentialités, la dimension maximum de la population, les modalités de la distribution du revenu et, enfin, une série de caractères spécifiques de la vie sociale (en famille, dans la ville, dans l'État, etc.). La détermination des rôles que chacun doit tenir au sein d'un certain mode de production est définie grâce à l'analyse de la division sociale du travail. Le mode de production est le point de vue le plus général qui soit pour la compréhension de l'homme en tant que travailleur, ou même pour l'étude de l'action humaine en tant qu'activité orientée vers la reproduction de la vie sociale¹⁵.

¹³ K. MARX, F. ENGELS, *L'idéologie allemande*, Éditions sociales, Paris, 1968, p. 46-47. C'est moi qui en souligne certains points.

¹⁴ Pour une discussion intéressante sur la notion d'équilibre entre société et nature d'une part, et entre les différentes forces sociales d'autre part, voir N.I. BOUKHARINE, *La Théorie du matérialisme historique*, Paris 1927, réédition 1967 (la première édition en russe est de 1921).

¹⁵ Ces remarques devraient suffire pour justifier ma préférence pour la terminologie marxiste, plutôt que celle utilisée plus couramment, moins précise, d'étape de

D'après cette ébauche du concept, on peut aussi indiquer, comme le fait Marx, une division sommaire de l'histoire en plusieurs périodes. Dans un âge primitif, l'homme chasseur et pêcheur vivait en dévalisant la nature. Avec l'époque des bergers et de l'agriculture l'humanité a appris à recréer les ressources naturelles qu'elle utilisait pour son existence : c'est la naissance des villes et le développement des connaissances écrites, etc. Avec l'artisanat, l'homme a commencé à transformer, à l'aide d'outils très simples, les matières premières pour en faire les produits manufacturés que le petit marché local demandait. Enfin, avec la révolution industrielle, l'homme, en se basant sur les premières connaissances scientifiques, a construit des machines capables d'exploiter les énergies naturelles, en augmentant la productivité du travail manuel il a réussi à obtenir facilement, à partir des matières premières, les biens dont il a besoin en grande quantité (production de masse).

C'est dans ce sens très général que dans cet article il semble légitime de parler de « nouvelle économie ». En d'autres termes, on tentera de cerner les principaux aspects économiques d'un mode nouveau de production, le mode de production scientifique. Dans une première approximation, on pourrait en fait affirmer que, avec le mode de production scientifique, l'homme est finalement en train de réaliser les conditions nécessaires pour faire accomplir totalement par les machines le travail nécessaire à la reproduction physique de la société. Le mode de production industriel était basé sur le travail de l'ouvrier et sur le capital industriel comme forces productives. Avec le nouveau mode de production, c'est la science elle-même qui devient la principale force productive.

Toutefois, avant d'aborder l'analyse du mode de production scientifique, il est bon, nécessaire, de parler de certaines ambiguïtés que la littérature sur le concept de mode de production n'a pas encore éclaircies complètement. La première concerne la confusion entre la notion de mode de production prise en tant que concept typique des sciences historico-sociales et le matérialisme historique entendu comme philosophie de l'histoire. Les différends opposant philosophes marxistes et libéraux à propos du déterminisme et du rôle à accorder à la liberté dans l'histoire sont bien connus. Autant que faire se peut, l'on cherchera ici à dépasser cette difficulté en précisant que le concept de mode de production à peine cerné doit être compris comme un

la croissance. Par exemple W. ROSTOW (*The stages of Economic Growth*, Cambridge (Mass.) 1960, *Les étapes de la croissance économique*, Paris, 1962) parle d'étapes de la croissance tant pour affronter le problème de la transition d'un mode de production pré-industriel à un mode industriel, que pour indiquer les différentes phases du développement à l'intérieur d'un même mode de production.

« type idéal » dans le sens que lui donne Max Weber. Dans les sciences historico-sociales il est bien entendu indispensable de parler d'action humaine déterminée : dans le cas contraire cela n'aurait même pas de sens de se proposer l'objectif d'atteindre la formulation de modèles de comportement et de lois sociales. Cela n'implique pas pour autant, bien au contraire, qu'il faille soutenir l'idée que toute l'action humaine soit déterminée. C'est pourquoi les sciences sociales ne prétendent pas donner une explication exhaustive de l'action humaine et le type-idéal est une construction intellectuelle qui n'entend pas être une représentation fidèle de la réalité. On l'obtient « en accentuant unilatéralement un ou plusieurs points de vue... pour former un tableau de pensée homogène ». La typologie construite par les sciences sociales est idéale seulement d'un point de vue logique ; c'est une utopie ; c'est un concept limite auquel la réalité doit être mesurée et comparée¹⁶. Les types-idéaux sont des instruments auxiliaires de la connaissance. En substance, la thèse selon laquelle les actions humaines sont déterminées *en partie* suffit aux sciences sociales : c'est justement cette sphère de la réalité sociale qui constitue son objet d'étude¹⁷.

La deuxième précision à apporter concerne le rapport existant entre mode de production et politique. C'est une connexion que List met au centre de son analyse avec une méthode qui par la suite a été injustement négligée par les sciences sociales, en particulier dans le

¹⁶ M. WEBER, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965, p. 181.

¹⁷ E. WEIL s'exprime dans le même sens dans *Philosophie politique*, Vrin, Paris, 1966. Il affirme en particulier à la page 72 : « Seule une société rationaliste et mécaniste peut chercher à se comprendre dans une science, c'est-à-dire dans l'analyse calculatrice, dans une description qui n'admet pas d'autre critère que la calculabilité même, au lieu de se comprendre dans un système de valeurs multiples coordonnées ou à coordonner (une morale, un *summum bonum* avec ses *bona* inférieurs ». Et à la page 75 : « L'individu qui pose la question de la liberté, de sa liberté, ne se situe pas avec son individualité telle qu'elle existe pour lui-même, dans le champ des sciences sociales : ces sciences ne s'occupent pas de lui et ne disent rien sur son compte. »

Ces précisions sont peut-être suffisantes pour éviter de rouvrir la vieille querelle entre partisans de la méthode dialectique et ceux de la méthode scientifique, qui a tellement porté préjudice à une compréhension et à une utilisation adéquates de la notion de mode de production au sein même du courant de pensée marxiste. Gramsci, par exemple, (dans la série des écrits des « Carnets de prison » : *Il materialismo storico e la filosofia di Benedetto Croce*, Einaudi, Turin, 1966) reproche à Boukharine d'avoir essayé de réduire la « philosophie de la praxis » (le marxisme pour Gramsci) à une théorie scientifique, en utilisant la méthode des sciences physiques. De la même façon, Gramsci critique Croce pour avoir essayé, dans son œuvre sur le matérialisme historique (*Materialismo storico ed economia marxista*) de vouloir le considérer comme un banal « canon d'interprétation de l'histoire ». En fait, on pourrait répondre aussi que cette polémique sert à montrer comment le matérialisme historique, pris comme type-idéal ou canon d'interprétation de l'histoire, trouve des consensus à propos de son utilisation entre spécialistes appartenant à diverses orientations idéologiques.

domaine de l'économie. List doit être considéré en fait comme le premier théoricien de l'ordre économique international. Sur la base de l'évolution des forces productives à travers les différents stades et du rôle de l'État dans la politique internationale (l'idée de raison d'État est souvent implicite dans ses raisonnements), il réussit par exemple à réaliser la prévision stupéfiante (en 1841) du déclin historique de la puissance impériale anglaise face aux États-Unis et de la nécessité pour l'Europe de trouver des formes d'union politique continentale pour soutenir le défi de la puissance d'outre-Atlantique¹⁸. Cet heureux enchevêtrement d'analyse entre évolution des forces productives et évolution de la politique internationale est totalement obscurci dans la pensée de Marx, dont le champ d'investigation s'élargit au niveau structurel en se concentrant sur l'idée des forces productives, tandis qu'il devient flou autour du concept d'État et de politique internationale. Dans les pages de critique envers List, déjà, cette tendance se dessine très clairement. L'appartenance des individus à leur propre classe sociale constitue le facteur déterminant de tout rapport social. De cette façon, la nationalité est complètement rayée et absorbée dans les rapports de classe. « La nationalité de l'ouvrier, comme l'affirme par exemple Marx, n'est ni française, ni anglaise, ni allemande... Son gouvernement n'est ni français, ni anglais, ni allemand, c'est le *capital*... la patrie de l'industriel, c'est l'argent »¹⁹. L'histoire de notre siècle a tragiquement démontré la fausseté de telles affirmations : après l'échec de la II^e Internationale face au nationalisme et deux conflits mondiaux, il devient certainement inutile de préciser que les loyalismes nationaux se sont révélés, dans certaines circonstances, beaucoup plus profonds et plus décisifs que les loyalismes de classes, tant en ce qui concerne la bourgeoisie que le prolétariat. Mais si dans la première moitié du siècle dernier il était difficile de prévoir vers quelles conséquences tragiques la politique de puissance nous conduirait lorsqu'elle se combinerait à l'idéologie nationaliste (et cela même List ne sut pas le prévoir) il n'aurait pas fallu pour autant réduire l'État, dans ses rapports tant intérieurs qu'extérieurs, à un pur appendice

¹⁸ Cette prévision est formulée au chapitre 35, « La politique continentale », du *Système national d'économie politique*, où List affirme entre autres choses : « Si nous considérons les immenses intérêts que les nations continentales ont en commun face à la suprématie maritime, nous nous rendons compte qu'à ces notions rien ne fait tant besoin que l'*union* et que rien ne leur est plus funeste que les guerres continentales ». Et plus loin : « Les mêmes raisons qui ont élevé la Grande-Bretagne à la position éminente qui est actuellement la sienne élèveront vraisemblablement au cours du siècle prochain déjà l'Amérique unie à un degré d'industrie, de richesse et de puissance qui dépassera celui de l'Angleterre, de la distance qui sépare l'Angleterre d'aujourd'hui de la petite Hollande » (*op. cit.*, p. 353 et 354).

¹⁹ *Beiträge zur Geschichte der deutschen Arbeiterbewegung*, *op. cit.*, p. 202.

de la société civile. Pourtant, dans la pensée de Marx, l'État ne joue aucun rôle particulier au-delà de celui de garant des intérêts du capital, comme « comité d'affaires » de la bourgeoisie²⁰. Les raisons de cette conception réductrice du rôle de l'État sont probablement à rechercher dans la conviction de Marx que les institutions de la société civile, telles la famille et les classes sociales, jouent un rôle bien plus déterminant dans le conditionnement des actions et de la pensée des individus que n'en jouent les superstructures de l'État. La distinction qu'établit Hegel entre État et société civile est absorbée par Marx dans sa doctrine du déterminisme historique, où les forces productives et les rapports de production apparaissent comme des acteurs exclusifs²¹.

Les conséquences pratiques et théoriques de cette conception de l'État sont bien remarquables (que l'on pense seulement aux théories successives sur l'impérialisme et à la recherche, souvent extravagante, des causes économiques de la guerre) et ne peuvent pas être débattues ici. Mais il nous semble important de mettre l'accent sur deux aspects de l'approche de List qui risquent de tomber dans l'oubli, si l'on accepte de manière inconditionnée la méthodologie du mode de production. Le premier aspect concerne le rôle de l'État comme force productive. List ne cesse de répéter que la division du travail n'est pas possible sans sa coordination et que la coordination se fait dans le marché et par l'État, organisateur suprême des énergies matérielles et spirituelles de la nation. Il faut retenir, en second lieu, que le développement de l'économie internationale dépend soit de l'évolution du mode de production dominant (plusieurs modes de production peuvent coexister dans le temps et l'espace : en ce cas il faut examiner leurs rapports), soit des lois qui gouvernent le système mondial des États. Le système mondial des États aussi peut être étudié à l'aide de modèles ou de types-idéaux weberiens. Il est pourtant légitime qu'à ce point de la discussion on se pose le problème des relations spécifiques à instaurer entre évolution du mode de production et évolution

²⁰ Dans le manuscrit de critique contre List, déjà cité, Marx affirme littéralement que « l'État... est assujéti à la société bourgeoise » ; tandis que sur le rôle politique de l'idée de nation il soutient que « ce que les nations ont fait en tant que nations, elles l'ont fait pour la société humaine, toute leur valeur est contenue en cela que chaque pays a expérimenté totalement pour les autres plusieurs points centraux de détermination, à l'intérieur desquels l'humanité a totalement réalisé son développement... » Il est évident que c'est là le rôle culturel des nations, lorsque la culture agit et se diffuse comme un fait spontané. Mais l'État national, en tant que puissance militaire, n'agit pas seulement dans le monde par la diffusion spontanée de la culture.

²¹ A ce sujet, voir la très convaincante analyse de Z. A. PELCZYNSKI, « Nation, civil society, State : Hegelian Source of the Marxian Non-theory of Nationality », in *The State and Civil Society. Studies in Hegel's Political Philosophy*, (ed. by Z. A. Pelczynski), Cambridge University Press, Cambridge, 1984, p. 262-278.

du système mondial des États. List avait démontré qu'il est possible d'influer, grâce au système politique, sur le développement des forces productives. Ce n'est pas le lieu de débattre de ce problème²². Nous nous contenterons d'une analogie. La neige fondue du glacier rejoindra toujours la mer, même si c'est par des galeries souterraines et la formation de nombreux petits ruisseaux. Nous ne serons jamais en mesure de définir à priori et avec précision leur parcours dans la vallée. Les facteurs qui déterminent le parcours d'un fleuve sont nombreux et en perpétuel mouvement. Ainsi en est-il de l'évolution du mode de production qui engendre un processus de diffusion en tache d'huile, des pays les plus développés aux sociétés les plus arriérées et modifie progressivement les équilibres internationaux entre les États. Les détails de ce processus nous échappent. Mais il est raisonnable de prévoir le point d'arrivée et quelques étapes intermédiaires.

Le troisième et dernier point sur lequel il est nécessaire de s'arrêter, concerne la prétendue identification entre mode de production et économie. La faute en incombe à Marx lui-même. En fait dans la *Préface* de 1859 à *Pour la critique de l'économie politique* il affirme textuellement que « l'anatomie de la société civile doit être cherchée (...) dans l'économie politique »²³. Et cette réduction de la société civile à l'économie a été largement reprise par les épigones de Marx et même théorisée dans une conception philosophique du monde, le fameux matérialisme économique, qui correspond à une version réductrice et vulgarisée du matérialisme historique.

En vérité, le matérialisme historique représente le point de vue le plus général pour analyser les faits sociaux : il détermine les rôles sociaux grâce à l'analyse de la division du travail et des forces productives. Il nous permet, comme nous l'avons déjà souligné, d'étudier les actions des hommes prises en tant que mode d'action orienté vers la reproduction de la vie sociale. Et c'est à partir du mode de production que l'on pourra repérer certaines formes de vie associée dans la famille (famille patriarcale, monogame, etc.) dans le village, dans la ville, etc. Le point de vue de l'économie est plus réduit. L'économiste

²² Sur le rapport entre mode de production et politique de puissance, voir l'introduction de S. Pistone à *Politica de potenza e imperialismo* (édité par S. Pistone), F. Angeli, Milano, 1973. L'auteur qui a le plus contribué à éclaircir le rapport entre évolution du processus productif et raison d'État est peut-être O. Hintze. Parmi ses essais les plus significatifs, outre ceux contenus dans l'anthologie citée ci-dessus, se distingue : « Der moderne Kapitalismus als historisches Individuum. Ein kritischer Bericht über Sombarts Werk » in *Soziologie und Geschichte*, Vandenhoeck et Ruprecht, Göttingen, 1964, p. 374-426.

²³ K. MARX, *Zur Kritik der Politischen Ökonomie* ; trad. fr. : *Contribution à la critique de l'économie politique*, Éditions sociales, Paris, 1972, Préface de la « Critique d'économie politique », p. 4.

considère comme un fait extérieur à sa discipline la division en rôles de la société (examen qui sera fait justement par le sociologue ou par l'anthropologue), tandis qu'il se soucie de définir sur cette base, comment le travail peut être organisé de manière efficace. La forme la plus générale d'organisation du travail est le marché. L'objet de l'économie est l'étude des comportements des individus sur le marché et le fonctionnement du système économique dans le cadre de l'État (le plan). Mais comme aucun État n'est une monade isolée des autres États, il est toujours indispensable, lorsqu'on veut examiner le processus économique dans sa totalité, de choisir comme cadre de références le système mondial des États.

3. Le marché mondial et la fin des blocs économiques

Le marché mondial n'est pas le résultat d'événements récents. Il a commencé à exister potentiellement avec les découvertes géographiques de la Renaissance, l'élargissement des échanges extra-méditerranéens et la mise en place, pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle, du premier processus d'industrialisation. L'économie-monde, pour utiliser l'expression significative de Braudel, s'est progressivement élargie au-delà des frontières de la petite Europe et, au siècle dernier, il n'existait pas un seul continent qu'on ne pût considérer comme « périphérie » du centre européen. En 1846 déjà, en effet, Marx écrivait : « La grande industrie rendit la concurrence universelle... établit les moyens de communication et le marché mondial moderne... créa véritablement l'histoire mondiale, par le fait qu'elle rendit toute nation civilisée dépendante du monde entier, et par là-même tout individu, pour la satisfaction de ses besoins... »²⁴.

Il est néanmoins vrai qu'encore à la veille de la Première Guerre mondiale, l'Europe monopolisait plus de 60 % du commerce mondial et que si l'on ajoutait à cela le chiffre du commerce de l'Amérique du Nord, le pourcentage approchait 80 %. L'importance des pays extra-européens était donc encore bien maigre. Il fallut attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale pour qu'un virage considérable se produisît. Tout d'abord, les choses ne changèrent que peu du point de vue quantitatif. Il y eut même, à de nombreux égards, une aggravation de la situation. Par exemple, le quota du commerce extérieur des pays sous-développés par rapport au chiffre mondial, qui en 1900 était de 16 % et qui avait atteint progressivement 31 % en 1950, tomba dramatiquement jusqu'à 17-18 % en 1970²⁵. Il est vrai que

²⁴ K. MARX, *L'idéologie allemande*, op. cit., p. 89.

²⁵ P. BAIROCH, *The economic Development of the Third World since 1900*, Methuen & Co Ltd, London, 1975, p. 93.

les pourcentages cachent la très forte croissance du commerce international entre pays développés, mais malgré cela *c'est* un renseignement précieux pour percevoir les difficultés endurées par les pays les plus pauvres pour suivre les économies les plus évoluées. A partir de la reconstruction de l'après-guerre il y eut en tout cas une accélération extraordinaire de l'intégration de l'économie mondiale, que nous pourrions appeler intégration « en blocs », dans ce sens que les phénomènes économiques ont plus ou moins suivi l'orientation de la politique mondiale, caractérisée fondamentalement par le bipolarisme russo-américain, et qui a donné naissance à la politique des deux blocs opposés.

A l'intérieur de chaque zone d'influence, les deux grands ont su préserver un ordre international suffisamment stable et progressif. Dans ces deux macro-régions du monde l'Occident enregistra sans doute les plus grands succès. Les États-Unis s'engagèrent activement dans le FMI, le GATT et l'ONU pour assurer la création d'un marché occidental libre et d'un système monétaire de changes fixes. Le résultat fut une croissance sans précédent du produit *par tête* : environ 5 % par an entre 1950 et 1970. C'est le taux de croissance le plus élevé que l'économie mondiale ait jamais enregistré (pendant la période du *gold standard*, entre 1870 et 1913, le taux de croissance avait atteint exactement la moitié de ce chiffre). C'est à juste titre que certains économistes ont qualifié les vingt ans d'après la guerre d'âge d'or de l'économie mondiale²⁶. Les pays du Comecon, avec à leur tête l'URSS, ont enregistré des taux de croissance même supérieurs, dans certains cas de 7 %, pour la même période. Leur niveau de revenu *par tête* demeure toutefois encore inférieur à celui des pays occidentaux, même s'il est difficile d'évaluer l'écart réel.

Ce modèle de développement « en blocs », au cours des années soixante-dix, fut violemment bouleversé par une crise profonde. Les facteurs principaux de cette crise structurelle semblent être au moins au nombre de trois : l'apparition de nouveaux centres d'autonomie au sein des respectives zones d'influence des superpuissances ; la volonté du tiers-monde de participer au processus mondial d'industrialisation et, enfin, l'ouverture et l'intégration progressives entre les deux blocs de pays industrialisés.

Le premier changement décisif que l'on doit mettre en évidence est le déclin du système bipolaire : de nouveaux centres de pouvoir économique surgissent dans le monde et commencent à jouer un rôle

²⁶ Les évaluations statistiques sont extraites de A. MADDISON, « Western Economic Performance in the 1970s : a Perspective and Assessment », in *Banca Nazionale del Lavoro - Quarterly Review*, vol. 33, September 1980, p. 247-289.

autonome dans les équilibres mondiaux. Un bipolarisme militaire survit, mais à ses côtés un multipolarisme économique voit le jour. Même si les États-Unis restent la première puissance industrielle du monde, leur suprématie n'est plus du tout aussi incontestable que durant l'immédiat après-guerre. A cette époque, 45 % du potentiel productif mondial était détenu par les États-Unis. En 1980, ce chiffre est tombé à 31 %. L'URSS passe de 10 % à 14,8 %, le Japon de 2,9 % à 9,1 %, la Chine de 2,3 % à 5 %, le tiers-monde de 6,5 % à 12 %, et l'Europe passe de 26 % à 23 %, mais conserve malgré cette chute une position remarquable²⁷. Pour donner une signification à ces pourcentages, il suffit de rappeler que pendant les trente premières années de notre siècle, à mesure que le quota de la production industrielle des États-Unis dépassait celui de l'Angleterre, le centre de gravité de l'économie mondiale se déplaçait inéluctablement de Londres à New York.

Le relatif déclin du *leadership* économique américain a eu des conséquences particulièrement importantes pour le fonctionnement du marché mondial. En ce qui concerne le domaine monétaire, on est passé du système de taux de changes fixes, inauguré à Bretton Woods, à un système de taux de changes flottants. Le dollar demeure une monnaie de référence pour les échanges internationaux, mais les USA n'ont plus un rôle de « banquiers du monde » qu'ils avaient su se donner dans l'immédiat après-guerre, au moment où ils furent capables, face à la crise provoquée par le *dollar shortage* en Europe, de répondre par le plan Marshall. Les réserves américaines qui en 1949 représentaient 66 % des réserves mondiales, étaient déjà redescendues à 27 % en 1959 et devenues tout à fait négatives au moment (15 août 1971) où fut prise la décision de rendre inconvertible le dollar en or. Actuellement, on assiste à un véritable renversement de tendance : les capitaux, surtout ceux qui proviennent de l'Europe et du tiers-monde, sont attirés aux USA par les taux d'intérêts intérieurs élevés. Un tel phénomène ne s'était plus vérifié depuis les années de la grande dépression.

A côté de ce désordre monétaire, s'est développé un démembrement progressif de la zone occidentale de libre-échange créée à grand-peine par les États-Unis au lendemain de la guerre, grâce à l'adoption du multilatéralisme dans les accords commerciaux. Au sein du GATT on a de plus en plus de problèmes pour aboutir à un consensus. Les pays du tiers-monde en sont exclus de fait ou de droit. Ils

²⁷ Ces estimations sont tirées de P. BAIROCH, « International Industrialisation Levels from 1750 to 1980, in *The Journal of European Economic History*, vol. 11, n° 2, p. 269-333.

n'ont donc pu que créer un nouveau centre pour les négociations tarifaires au sein de l'ONU (et c'est la CNUCED). Ils demandent un système généralisé de préférences propre à garantir la protection de leurs industries naissantes et leur permettant d'exporter vers des économies plus riches. La Communauté européenne, qui est désormais la première puissance commerciale mondiale, possède un tarif extérieur commun et entretient des rapports commerciaux privilégiés avec les pays africains (accords de Lomé) et méditerranéens. Les pays du Pacte andin en Amérique latine et ceux de l'ANASE, dans le Sud-est asiatique, tentent actuellement de créer leur propre marché commun. La région du Pacifique, enfin, est en train de prendre la tête du développement économique mondial, grâce à une intégration extraordinaire entre les économies des nouveaux pays industrialisés (NPI), le Japon et l'Australie, laquelle a désormais changé l'orientation de ses exportations de l'Europe vers le nord du Pacifique²⁸.

Le second facteur de la crise internationale concerne le nouveau rôle que veulent jouer les pays du tiers-monde dans l'économie mondiale. Il est naturel qu'une fois obtenue l'indépendance politique ils pensent à leur émancipation de l'état de pauvreté séculaire auquel ils avaient été abandonnés à l'époque de la guerre froide. Durant ces années, ils étaient de fait presque totalement exclus de l'économie internationale. Les premiers signes avant-coureurs du réveil du tiers-monde apparurent à la création d'un front des non-alignés durant les années cinquante, mais les premières revendications concrètes ne furent formulées à l'intérieur de l'ONU qu'à partir de la première Conférence sur le commerce et le développement (Genève 1964), au cours de laquelle, le « Groupe des 77 » formula la demande nouvelle de « *Trade not aid* ». Le problème fut toutefois rapidement posé en ses termes les plus généraux : il s'agissait de restructurer l'ordre économique mondial tout entier de façon à permettre un développement industriel satisfaisant pour le tiers-monde. Ce n'était qu'ainsi qu'on aurait pu poser les bases pour une égalité réelle de tous les peuples (la conférence de Lima, en 1975, formula même un objectif précis : le tiers-monde devait atteindre le quota de 25 % de la production industrielle mondiale en l'an 2000).

Les pays les plus riches et les plus favorisés ne peuvent plus ignorer longtemps ce défi lancé par le tiers-monde. La crise des matières premières a été un avertissement bien efficace. Il faut commencer à cohabiter avec une population qui représente presque les deux tiers

²⁸ KIYOSHI KOJIMA, « Economic Integration in the Asian-Pacific Region », in *Hitotsubashi Journal of Economics*, February, 1976, p. 1-16 ; et, dans la même revue, « Australia's Trade with Asia : some Policy Issues », June 1981, 1-14.

de la population mondiale et qui veut changer de style de vie. Les effets de ces changements sont déjà visibles. Les premiers succès obtenus par les NPI ont ébranlé certaines industries des économies les plus avancées. Dans le tiers-monde, en effet, les salaires sont jusqu'à dix ou quinze fois plus bas qu'aux États-Unis et en Europe et l'on comprend facilement, sur cette base, pourquoi les produits du tiers-monde sont compétitifs sur le marché international. Nous nous trouvons donc face à un véritable déploiement mondial des processus productifs avec des effets dépressifs sur l'emploi pour les pays et les secteurs qui ne sont pas en mesure de soutenir la concurrence internationale. Certes, au fur et à mesure que les pays les plus pauvres progresseront sur la voie de l'industrialisation, le niveau des salaires augmentera aussi et les menaces sur l'emploi dans les pays développés diminueront. Mais nous n'en sommes qu'aux prémisses d'un processus qui mettra un terme à l'ancienne division internationale du travail (selon la théorie de Ricardo) au sein de laquelle cohabitent des pays exportateurs de matières premières et des pays exportateurs de produits manufacturés : le commerce international est appelé à devenir de plus en plus un commerce intra-sectoriel, comme il l'est désormais entre les économies les plus développées.

Le troisième facteur à considérer est la crise du modèle socialiste de développement réalisé par les pays du CAEM d'après-guerre. Il est bien connu que le CAEM a été créé par Staline en 1949 plus dans un but défensif, face à l'offre américaine d'aides par le plan Marshall et des premiers projets de fédération balkanique entre les pays de l'Est européen, qu'avec l'intention de réaliser un véritable processus d'intégration entre les économies à régime communiste²⁹. En réalité, jusqu'à la mort de Staline, les effets du CAEM ont été purement de *containment* dans le sens que, même si la création du CAEM ne donna lieu à aucune véritable politique commune, elle fut suffisante pour suspendre les échanges entre les pays de l'Europe de l'Est et ceux de l'Ouest et les détourner vers l'URSS. Il n'y avait d'ailleurs nul besoin d'organe de coordination dans le commerce extérieur entre les pays socialistes. Ils étaient tous encouragés à suivre le modèle soviétique de la construction du socialisme « dans un seul pays », en développant tout particulièrement l'industrie lourde et les investissements pour les infrastructures.

²⁹ Les propositions pour une fédération balkanique ont été formulées par Tito et Dimitrov. Dans une conférence de presse à Sofia, le 21 janvier 1948, Dimitrov proposa une fédération balkanique entre la Roumanie, la Bulgarie, la Yougoslavie, l'Albanie, la Tchécoslovaquie, la Pologne, et la Hongrie. Mais à la suite des critiques émises par la *Pravda* (28 janvier), le projet fut abandonné. Cf. S. LEONARDI, *L'Europe et le mouvement socialiste*, Fédérop, Lyon, 1979, p. 89.

Vers la fin des années cinquante, soit parce que les problèmes créés par la croissance économique interne engendraient une nécessité objective de coordination (tous les pays présentaient des *excédents* ou des *déficits* de production dans les mêmes secteurs), soit à cause du défi du Marché commun qu'on ne pouvait plus ignorer, on en arriva à doter le CAEM d'une réglementation rudimentaire (statut de 1959) qui, bien que ne prévoyant aucun organe de nature supranationale, permit de mettre en place un programme pour la réalisation de la « division internationale socialiste du travail ». Les échanges entre les États membres s'accrurent pendant cette période, mais l'on ne put atteindre le même niveau d'intégration que les pays d'Europe occidentale (on calcule que le rapport entre la valeur totale des échanges et la valeur de la production industrielle est quatre fois inférieur à celui de la CEE) parce que les échanges continuaient à se faire de préférence sur une base bilatérale, étant donné qu'aucune monnaie commune n'existait pour la zone socialiste (la tentative pour faire adopter le rouble convertible n'eut aucun succès). Même dans le contexte plus vaste du marché mondial, la comparaison avec la CEE est nettement défavorable au CAEM. Alors que la Communauté européenne est très vite devenue la première puissance commerciale mondiale, avec un quota de commerce extérieur dépassant 30 % du total (Europe des Neuf), le CAEM a réussi à grand-peine à atteindre 10 %, au début des années soixante-dix, mais il a bien vite reperdu ses positions avec l'explosion de la crise des matières premières³⁰.

La crise des années soixante-dix a remis en question le vieux modèle de coopération réalisé par les pays du CAEM. Il consistait alors en une extension du principe de la construction du « socialisme dans un seul pays » à toute la communauté des pays socialistes : ils auraient dû, en bref, se suffire à eux-mêmes par rapport au reste de l'économie mondiale. Une éventuelle crise économique internationale n'aurait donc pas ébranlé la base du développement du CAEM. Et en effet, dans les années trente, lorsque les économies occidentales avaient été bouleversées par la bourrasque du nationalisme économique, l'URSS avait poursuivi sans hésitation la route définie par ses plans quinquennaux (entre 1928 et 1940 on calcule que le taux de croissance de la production industrielle avait été de 8,9 % contre 1,9 % pour les USA). Au sein du CAEM, ce résultat aurait été obtenu grâce à la capacité de l'Union soviétique de fournir des matières premières et de l'énergie aux pays européens qui les auraient payées en exportant des produits manufacturés. Toutefois, cette situation idéale ne fut jamais

³⁰ Cf. A. INOTAI, *Regional Economic Integration and International Division of Labour*, Hungarian Scientific Council for World Economy, Budapest, 1982.

atteinte et fut compromise progressivement par la nécessité d'acquérir des outillages et une technologie avancée dans les pays occidentaux, à cause du dynamisme moindre que les économies planifiées imprimant au développement des secteurs d'avant-garde. En outre, l'augmentation spectaculaire des prix des matières premières et de l'énergie contraignit d'un côté l'Union soviétique à porter progressivement ses prix (qui avaient été bloqués jusque-là au plus bas) au niveau de ceux du reste du monde et, de l'autre côté les pays européens à trouver des nouvelles sources d'approvisionnement.³¹ Les pays de l'Europe de l'Est se sont donc trouvés, au cours de la crise, face à la double situation embarrassante de ne pouvoir faire face ni au déficit à l'égard des pays occidentaux chez qui ils achètent leur technologie, ni au déficit à l'égard des fournisseurs des matières premières. C'est bien évidemment une situation insoutenable et qui n'admet qu'un seul choix progressif : l'ouverture au marché mondial sur des bases compétitives. C'est un choix difficile mais nécessaire pour la rénovation de sa propre base de production avec des normes d'efficacité comparables à celles des économies les plus dynamiques. L'ouverture du CAEM au marché mondial est devenue désormais la clé de voûte, pour les pays d'Europe de l'Est, d'une nouvelle phase de développement impossible à réaliser sans cela³².

Au seuil de l'an deux mille, on est donc en droit d'affirmer qu'il n'existe plus aucune région au monde qui soit exclue du processus de développement industriel. De fait, pour la première fois, on voit se manifester des phénomènes d'intégration qui ont véritablement une dimension mondiale, comme les effets de l'augmentation de la population, la pollution des mers et de l'air, la rareté de certaines matières premières et de certaines sources d'énergie, etc. La mondialisation du processus de production et de développement est désormais une donnée inévitable de toute analyse qui se veut scientifique et de toute politique économique sérieuse.

Ces remarques sur la mondialisation du processus de production doivent toutefois être complétées par l'examen d'une modification structurelle décisive en cours dans les sociétés avancées, indépendamment de la forme de la propriété des moyens de production dont elle se dote : il s'agit de la transition qui est en train de se réaliser entre la société industrielle et la société post-industrielle ou, pour utiliser

³¹ Cf. C. COKER, *The Soviet Union, Eastern Europe, and the New International Economic Order*, The Washington paper, vol. XII, Praeger, New York, 1984.

³² Cf. J. BOGNAR, *End-Century Crossroads of Development and Cooperation*, Hungarian Scientific Council for World Economy, Budapest, 1980 ; en particulier le chapitre *The CMEA's Ties with the world economy at time of Epochal Change in International Economic Relations*.

une terminologie plus précise, du passage d'un mode de production industriel à un mode de production scientifique³³. La mondialisation du processus de production ne représente que le résultat d'une extension géographique de la division du travail issue des nouveaux rapports de production. Mais il faut examiner ici aussi les effets que cela entraîne sur la structure interne de chaque société, pour en saisir la dynamique profonde. Il est en effet reconnu, à l'Ouest comme à l'Est, que l'ancien modèle de développement, basé sur la stimulation de la consommation individuelle et sur la production industrielle de masse de biens de première nécessité, est désormais entré dans une phase de tarissement. Le succès des politiques keynésiennes a été fondé sur l'exploitation de la demande intérieure : des salaires plus élevés pour une production élevée, un revenu supérieur *par tête*, etc. Ce type de développement s'est imposé aussi, avec des modalités différentes, dans les pays de l'Est³⁴. La nouvelle économie doit savoir, de nos jours, répondre aux demandes d'une société à la recherche d'une meilleure « qualité de vie et de travail ». C'est dans ce sens que s'orientera l'analyse des paragraphes qui suivent.

³³ La terminologie, comme chaque fois qu'il s'agit de phénomènes nouveaux, est encore floue. Les sociologues utilisent en priorité le terme de « société post-industrielle » (par exemple, D. BELL, *The coming of Post-Industrial Society*, Penguin Books, Harmondsworth, 1973 ; et A. TOURAINE, *la Société post-industrielle*, Denoël, Paris, 1969), tandis que dans les pays socialistes on parle plutôt de « révolution scientifique et technologique » (Cf. R. RICHTA, *Civilizace na rozcesti*, 1968 ; trad. fr., *La civilisation au carrefour*, Anthropos, Paris, 1969).

Ces propositions terminologiques présentent l'une comme l'autre des défauts. Avec société post-industrielle on indique clairement la structure socio-productive dont on s'éloigne, mais les caractères de la nouvelle formation sociale restent indéterminés. Lorsqu'on parle de révolution scientifique et technologique on met en évidence les causes qui sont à l'origine du changement, mais on ne fait aucune allusion à la nature des étapes précédentes par rapport auxquelles intervient la « révolution » : aussi tantôt l'on parle de troisième révolution industrielle, parfois de quatrième, etc. La proposition terminologique ici suggérée, c'est-à-dire mode de production scientifique, n'est pas ambiguë, à ce point de vue, mais présente à son tour quelques inconvénients (par exemple on ne peut parler encore de « société scientifique » alors que le terme de société post-industrielle est pour le moment plus utilisé).

À propos des conséquences sociales qu'on essaiera plus loin d'analyser, on peut signaler que, dès 1957, Mario Albertini avait lucidement prévu les conséquences du mode de production post-industriel sur la condition ouvrière in *Il modo di produzione post-industriale e la fine della condizione operaia*, (Rome, 1957) ; réédité in *Il Federalista*, novembre 1976, p. 254-261.

³⁴ Cf. J. BOGNAR, *Balance of Achievements of twenty-five years of Hungary's Economic Development*, Hungarian Scientific Council for World Economy, Budapest, 1982.

À propos de la fin des potentialités de développement du modèle consumériste keynésien, on pourrait remarquer que pendant les années trente, tandis que se produisait une forte chute du commerce international, il fut malgré tout possible d'enregistrer une forte augmentation de la production industrielle : il existait donc un large potentiel intérieur de demandes à exploiter pour des politiques de croissance basées

Avant de conclure, il n'est pas inutile de souligner que les caractères les plus généraux de la division internationale du travail pourraient être résumés par la formule du double redéploiement industriel : tandis que les pays développés sont touchés par les phénomènes du passage d'un mode de production industriel à un mode de production scientifique, les pays du tiers-monde sont en train de faire démarrer à grand-peine leur première industrialisation. La formule est efficace parce que synthétique, mais elle cache certaines complications qu'il ne faut pas sous-évaluer. Le processus d'industrialisation du tiers-monde ne pourra pas se faire en appliquant aveuglément les vieilles techniques qui ont été à la base du développement industriel européen au dix-neuvième siècle. Personne ne peut plus ignorer, de nos jours, l'électronique ou les bio-technologies. D'autre part, même dans les pays les plus riches, le redéploiement industriel ne pourra pas se faire en ignorant les impératifs d'intégration avec le tiers-monde. En définitive, il n'est plus permis, ni possible, d'ignorer l'interdépendance étroite qui unit pour le meilleur et pour le pire tous les peuples et tous les citoyens de cette planète, désormais petite.

4. Industrie, rendements croissants et emploi

L'époque moderne se caractérise par un rétrécissement, en termes d'emploi, du secteur industriel par rapport à l'ensemble de la force de travail active. Cela représente une nette inversion par rapport au *trend* du dix-neuvième siècle, que Marx appelait « prolétariation croissante de la société ».

Le problème est d'un grand intérêt théorique, mais jusqu'à présent il n'a débouché que sur des commentaires occasionnels, notamment par rapport à la croissance impressionnante du secteur tertiaire. Comme à l'ordinaire, les États-Unis précèdent de très loin tous les autres pays dans cette émigration de masse du travail vers le secteur que l'on appelle traditionnellement des services. Elle peut être comparée, au niveau de l'importance, avec l'exode qui se produisit pendant la révolution industrielle européenne de la campagne vers la ville. Durant la première moitié du siècle dernier, environ 60 à 70 % de la population active des principaux pays européens et des États-Unis

sur la consommation et sur l'investissement. Dans les années soixante-dix, au contraire, il s'est avéré que chaque forte baisse du commerce international correspondait à une baisse encore plus forte de la production manufacturière. Il ne semble donc plus possible de penser à une reprise économique qui n'ait pas de fondements solides dans le développement de l'économie mondiale (pour une documentation statistique de ces affirmations voir A.G. KENWOOD et A.L. LOUGHEED, *The Growth of the International Economy*, George Allen & Unwin, London, 1983, chap. 14 et chap. 20).

était employée dans l'agriculture. Dans le secteur tertiaire, l'emploi n'atteignait que 15 % ou le dépassait de très peu. L'industrialisation engendra un transvasement de population dans le secteur secondaire qui, dans certains cas, au cours de notre siècle, atteignit jusqu'à 45 % du total. Le *trend* actuel consiste en une expansion continue du secteur des services (privés ou publics), qui aux États-Unis avoisine les 70 % du total, et en une réduction continue de l'emploi dans l'industrie. On prévoit qu'avant la fin du siècle, dans les principaux pays industrialisés, seulement 9 % ou peut-être moins de la population active pourra produire tous les produits manufacturés dont la société a besoin. En effet, la dimension de l'industrie deviendra presque semblable à celle de l'agriculture ³⁵.

Cette tendance historique était déjà bien connue des économistes comme « loi des trois secteurs » de Colin Clark. Mais la pensée traditionnelle sur les causes du développement économique ne permet pas une compréhension adéquate des caractéristiques révolutionnaires du mode de production moderne. Le secteur manufacturier, en fait, continue à être unanimement considéré comme le vrai moteur de développement.

A ce sujet, il paraît intéressant d'examiner les vicissitudes des « lois de Kaldor » sur le développement économique, comme on a coutume de les appeler. En 1966, pour essayer de donner une explication au ralentissement du taux de croissance de l'économie anglaise, Kaldor a mis en évidence, avec une grande précision, certaines hypothèses sur lesquelles s'appuie la loi vétuste des rendements croissants dont on peut faire remonter l'origine aux économistes classiques. L'attention particulière accordée à cette loi est justifiée : son action est un signe de la capacité des forces productives à augmenter leur efficacité.

Selon Kaldor, « les taux élevés de croissance économique sont liés à des taux élevés de croissance du secteur « secondaire » de l'économie, c'est-à-dire du secteur manufacturier » ³⁶. Le dynamisme réduit de l'économie anglaise serait dû, selon Kaldor, au fait qu'elle ait atteint trop vite son stade de maturité, c'est-à-dire qu'elle soit arrivée à une situation où le rendement *par tête* augmente, *grosso modo*, au même rythme dans les différents secteurs de l'économie. La manufacture peut se développer avec des taux élevés tant qu'elle peut puiser de la main-d'œuvre dans les autres secteurs, en particulier dans l'agriculture. Mais lorsque, et c'est justement ce qui s'est produit en Grande-Bretagne,

³⁵ Pour ces renseignements cf. J. FOURASTIÉ, *Pourquoi nous travaillons*, PUF, Paris, 1976 ; et *The Economist*, July 28, 1984, p. 17-20.

³⁶ N. KALDOR, *Causes of the Slow Rate of Economic Growth of the United Kingdom*, Cambridge University Press, Cambridge, 1966, p. 3.

l'agriculture finit par atteindre des taux d'emploi très bas, les possibilités de développement de l'industrie diminuent eux aussi. Le dynamisme plus grand que l'on rencontre dans le secteur des services s'explique, selon Kaldor, par l'hypothèse selon laquelle le tertiaire ferait fonction de secteur-tampon qui amortirait les fluctuations de l'industrie. « Le taux relativement élevé du développement de l'emploi dans les services, affirme Kaldor avec cohérence, est dû dans une certaine mesure à l'instabilité de la demande de travail dans l'industrie ³⁷. » La politique économique qui en découle, selon ce que suggère Kaldor, consisterait en une série de mesures susceptibles de favoriser le passage des emplois du secteur primaire et tertiaire à l'industrie ³⁸.

Cette capacité du secteur industriel à fonctionner comme moteur du développement doit être recherchée dans les effets de la loi des rendements croissants, qui se manifeste surtout dans l'industrie. Les origines de cette doctrine, rappelle Kaldor, remontent aux trois premiers chapitres de *la Richesse des nations*. Adam Smith y affirme que le *rendement* d'une unité de travail — ce que nous appelons aujourd'hui productivité — dépend de la division du travail ; du niveau de spécialisation et de la division de la production entre divers nombreux processus, comme il en fait la démonstration à l'aide de son exemple célèbre de la fabrique d'épingles. La division du travail, comme l'explique Smith, dépend de l'ampleur du marché : plus le marché est vaste et plus est élevé le niveau que peuvent atteindre la diversification et la spécialisation. Les auteurs néo-classiques, à une ou deux célèbres exceptions près, comme Marshall et Allyn Young, ont tendance à ignorer ou sous-évaluer ce phénomène ³⁹.

Il est intéressant d'étudier avec soin cette affirmation, parce qu'elle représente une synthèse de la sagesse que la science économique a acquise au cours du développement industriel en Europe. Il ne fait aucun doute que c'est justement dans l'existence de rendements croissants qu'il faut rechercher l'explication aux potentialités de croissance inhérentes au mode de production industriel. Mais si nous voulons comprendre les caractéristiques du monde contemporain il faut tenter d'expliquer comment des économies mûres, et en tout premier lieu celle des États-Unis, ont pu jouir d'une longue période de développement avec un secteur industriel stagnant ou en réduction et avec un secteur tertiaire en expansion.

³⁷ N. KALDOR, *op. cit.*, p. 29.

³⁸ Parmi les mesures effectivement réalisées par le gouvernement anglais, pendant les années où Kaldor (alors conseiller économique du Labour Party) préconisait cette stratégie, il y eut la *Selective Employment Tax*, qui avait justement pour but de décourager l'emploi dans les secteurs non industriels.

³⁹ N. KALDOR, *op. cit.*, p. 8.

En effet, les « lois du développement », établies par Kaldor, semblent plus aptes à décrire le monde du passé que celui d'aujourd'hui : les informations statistiques concordent sur le fait qu'il n'y a plus de corrélations entre hausse de productivité dans l'industrie manufacturière et augmentation de l'emploi⁴⁰. A ce propos, le cas des USA est significatif : entre 1973 et 1981 l'emploi est resté pratiquement stable dans l'agriculture et dans l'industrie, tandis qu'il augmentait de plus de 2 % par an dans le secteur des services (publics et privés). En outre, la productivité du secteur industriel pendant la même période a toujours eu un *trend* positif⁴¹. En ce qui concerne la Communauté européenne, les données dont nous disposons, bien que loin d'être homogènes, confirment pourtant la tendance générale. Dans une première phase du développement économique après la guerre (*grosso modo* jusqu'à la moitié des années soixante) on a eu une crois-

⁴⁰ Les essais pour vérifier empiriquement les « lois du développement » de Kaldor ne semblent pas avoir été couronnés de succès. Dans une étude de T.F. Cripps et K.J. Tarling (*Growth in Advanced Capitalist Economies 1950-1970*, Cambridge University Press, Cambridge, 1973) elles sont résumées de la façon suivante : a) le développement de la production agrégée est étroitement lié au développement de la production manufacturière ; b) l'augmentation de la productivité (produit par tête) dans la manufacture est étroitement lié au développement de l'emploi ; c) le développement de l'emploi dans la manufacture est inversement lié aux variations de l'emploi dans l'agriculture et dans les services ; d) dans ces derniers secteurs la croissance de la production est indépendante de la croissance de l'emploi » (p. 6).

On doit tout de suite constater que la première affirmation (a) n'est pas en soi suffisante pour établir une loi de développement. Comme du reste Kaldor en convient lui-même, une corrélation statistique pourrait exister entre une augmentation de la production globale et l'augmentation de la production manufacturière pour une simple raison de dimension relative de la valeur ajoutée sur le total. De plus Cripps et Tarling trouvaient un coefficient de corrélation pour le secteur commercial tout aussi élevé que celui du secteur industriel (p. 22). La dernière affirmation (d) ne concerne plus du tout, de nos jours, les seuls secteurs non industriels. C'est en fait une caractéristique générale du nouveau type de développement de ne pas présenter de corrélation entre augmentations de productivité et croissance de l'emploi. Et cette observation est aussi valable pour le point (c), parce qu'il est évident que les transferts d'emplois entre un secteur et un autre sont significatifs à condition qu'il y ait une corrélation entre variations de l'emploi et variations de la productivité. La question décisive, pour une vérification empirique des lois de Kaldor, concerne donc le point (b), c'est-à-dire la corrélation entre augmentations de productivité dans l'industrie et l'augmentation de l'emploi. Mais ni Cripps ni Tarling n'arrivent à apporter de preuves significatives à ce sujet. Par la suite d'autres chercheurs ont remis en cause cette corrélation (cf. R.E. ROWTHORN, « What remains of Kaldor's Law ? », in *Economic Journal*, March 1975 ; et pour un examen exhaustif du problème cf. A. T. THIRWALL, « A Plain Man's Guide to Kaldor's Growth Laws », in *Journal of Post-Keynesian Economics*, Spring 1983).

⁴¹ Pour les données sur l'emploi cf. M. WEGNER, *The Employment Miracle in The United States and Stagnating Employment in the European Community*, Commission of the European Communities, Economic Paper n° 17, July 1983 ; et en ce qui concerne la productivité cf. A.D. ROY, « Labour Productivity in the 1980 : An International Comparison », in *National Institute Economic Review*, 1982, n° 101, p. 26-37.

sance de la production industrielle (environ 7 % par an) beaucoup plus élevée que la hausse de l'emploi dans le même secteur (environ 1 % par an) ; les années suivantes, en revanche, l'emploi dans l'industrie n'a pas progressé du tout (même en présence d'une croissance de la productivité dans l'industrie) quand il n'a pas diminué. Certains économistes⁴² proposent en effet de qualifier ce nouveau type de développement : croissance sans emploi (*Jobless Growth*).

On peut donc affirmer, en conclusion, que les caractéristiques dominantes du nouveau mode de production consistent dans : a) la possibilité d'obtenir des hausses de la production industrielle sans que l'on enregistre des hausses de l'emploi dans le secteur ; b) que des hausses dans la productivité de l'industrie se produisent sans qu'il y ait pour autant une augmentation de l'emploi (voire parfois que se produisent des baisses du nombre des emplois dans le secteur industriel). A la lumière de ces premières conclusions on peut donc accepter comme fondées deux observations. Premièrement, il est indispensable de prendre acte du fait que les vieilles politiques keynésiennes, fondées sur l'incitation des investissements privés et publics afin d'accroître l'emploi, sont de moins en moins efficaces. Étant données les caractéristiques de la production moderne de marchandises, il est possible de satisfaire des volumes croissants de demande effective avec un nombre de travailleurs actifs toujours plus réduit. Il est nécessaire, deuxièmement, de remettre en question les causes ou les « facteurs », comme la doctrine traditionnelle les nomme, du développement économique : ils ne sont plus, probablement, le monopole exclusif du secteur industriel.

5. La loi des rendements croissants, le travail répétitif et le travail intelligent

Au vu des considérations précédentes on pourrait affirmer que la loi des rendements croissants cesserait d'agir si, comme le soutient Kaldor, sa présence était uniquement signalée par des augmentations de la productivité en relation avec une croissance de l'emploi dans le secteur industriel. Nous nous trouvons, en vérité, face à une augmentation de productivité par personne active, mais pas face à une augmentation de l'emploi. Cela signifie que l'on doit chercher les motifs de ces augmentations dans des causes différentes de celles avancées par les doctrines traditionnelles, c'est-à-dire que les augmentations de productivité sont étroitement liées aux dimensions de l'entreprise en termes d'emploi.

⁴² R. ROTHWELL and W. ZEGVELD, *Technical Change and Employment*, Francis Pinter, London, 1979.

A ce propos il convient d'apporter une précision. Dans le langage économique, on entend habituellement par rendements croissants une situation dans laquelle le coût unitaire de production d'une marchandise donnée diminue, à long terme, lorsque sa production augmente. A court terme, le coût de production par unité de produit peut diminuer par le simple fait que les coûts fixes sont répartis sur une plus grande quantité de produits. Mais cette circonstance ne peut être invoquée pour le long terme, tous les facteurs étant variables. A long terme, on peut mettre en évidence deux types fondamentaux de causes qui provoquent une diminution des coûts unitaires. La première concerne ce que l'on appelle *rendements d'échelle statiques* : ils dépendent du fait que, sans que change la technologie donnée, on réussit à utiliser plus économiquement le matériel pour des quantités de production toujours supérieures (par exemple les coûts de fabrication d'un *pipe-line* diminuent avec sa longueur, à conditions égales par rapport aux installations utilisées et à l'habileté de la main-d'œuvre). Le second cas est celui des *rendements d'échelle dynamiques* : les coûts unitaires diminuent parce qu'il est possible de réaliser une meilleure division du travail lorsque la production augmente. La théorie traditionnelle tend à minimiser ou à ignorer cette distinction et souvent elle donne des explications peu satisfaisantes au sujet des causes des rendements croissants⁴³. Le problème est vraiment décisif pour nous et mérite d'être reconsidéré. Naturellement, nous nous en tiendrons uniquement aux *rendements d'échelle dynamiques*, parce que les économies de matières premières réalisables sur la pro-

⁴³ La distinction entre formulation statique et dynamique de la loi des rendements croissants a été pratiquement abandonnée après la présentation que J. Viner (« Cost Curves and Supply Curves », in *Zeitschrift für Nationalökonomie*, III, 1931, p. 23-36) a faite des courbes des coûts de Marshall et qui fut tout de suite largement acceptée. Viner distingue soigneusement les économies qui dérivent de la distribution sur les unités produites des frais généraux, et qui sont essentiellement un phénomène à court terme, des économies internes pour la production sur une grande échelle qui proviennent de l'adaptation de l'échelle de l'installation à des quantités produites successives et plus grandes : à long terme il n'existe pas de coûts fixes. Viner peut de cette façon construire une courbe d'offres à long terme déclinante par rapport à la quantité produite.

Les difficultés apparaissent dès que l'on essaie de donner une explication sur les « causes » des rendements croissants. Le débat qui s'est développé au cours des années trente (principalement entre J. Robinson, H. Chamberlin et N. Kaldor) a montré qu'on est inévitablement tenté d'étendre au long terme les causes qui agissent à brève échéance, en imputant à l'« indivisibilité » d'un facteur la cause du rendement croissant, mais en introduisant subrepticement, à nouveau, la distinction entre facteurs fixes et facteurs variables.

Une reformulation en termes « dynamiques » de la loi des rendements croissants est plus en accord avec la tradition. A. Marshall, par exemple, mettait en garde (*Principles of Economics*, Appendix H) contre la tentation d'introduire le concept de « marge de production » dans l'analyse du long terme pour ces entreprises où se manifestent des rendements croissants. Lui-même, en outre, formulait une loi en termes essenti-

duction de grandes quantités sont relativement indépendantes des modifications de la technique de production.

Revoyons, à ce propos, les observations que formulait Adam Smith et selon lesquelles un élargissement du marché comporterait la possibilité d'une meilleure division du travail et, donc, d'une augmentation de la productivité. Le processus de la croissance économique, selon Smith, a des caractéristiques à dominante cumulative. Les augmentations des quantités produites (l'élargissement du marché) permettent de mieux subdiviser les opérations du travail et, dans la mesure où le travail se spécialise, d'en augmenter la productivité. Avec une force-travail donnée, des augmentations ultérieures de la production globale sont rendues possibles et amorcent de nouveaux stimuli de croissance. L'axe autour duquel tourne tout le firmament économique demeure donc la capacité de l'ouvrier à accroître son efficacité au fur et à mesure que les opérations se spécialisent et se banalisent.

La première remarque que l'on peut faire à ce propos est que l'amélioration de la productivité du travail n'est en rien un fait automatique. Il est nécessaire, pour ce faire, de passer par trois phases distinctes. La première consiste en un simple élargissement de la base de production : c'est-à-dire qu'on ajoute une ou plusieurs machines à celles qui existent déjà. A cette occasion on embauche de nouveaux travailleurs, ou bien de nouvelles entreprises entrent dans le secteur (chacune avec ses propres machines et ses propres travailleurs). La technologie ne change pas dans un premier temps et les compétences moyennes requises de chaque travailleur ne changent pas. Dans une seconde phase, on peut procéder à la réorganisation du travail, ce qui est presque toujours possible lorsque le nombre des personnes concentrées sur un même lieu de travail augmente, qu'elles appartiennent à une même entreprise ou à plusieurs entreprises interdépendantes. C'est dans cette phase que de nouvelles attributions sont confiées au travailleur et que l'on tentera de les rendre le plus simples et répétitives possible de façon que le travailleur, comme l'affirme Smith, « n'ait plus l'occasion de faire preuve d'intelligence » ; et si ce travail absorbe une grande partie de sa journée, « en général, il devient aussi stupide et ignorant que peut l'être un être humain »⁴⁴.

lement dynamiques, comme le montre sa tentative de tracer une courbe d'offre « irréversible » dans le cas d'une réduction de la production. Viner fait remarquer justement que cela n'est possible que dans les cas où des innovations se manifestent en fonction de l'échelle de production. Mais c'est vraiment le phénomène en question, qui ne peut correctement être pris en considération par une courbe « statique » à long terme, mais dont la compréhension est fondamentale pour une formulation correcte de la loi des rendements croissants d'échelle.

⁴⁴ A. SMITH, *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, Everyman's Library, New York, vol. II, p. 264.

Le plus grand perfectionnement de cette technique de l'organisation du travail d'usine correspond au taylorisme, dans lequel on applique une division rigide des tâches entre ceux qui organisent le travail, sur la base de connaissances « scientifiques » que l'ouvrier ne possède pas, et ceux qui doivent exécuter matériellement ces tâches, sans intervenir dans les ordres de ceux qui les dirigent. Dans tous les cas, on réalise, pendant cette phase, des économies de gestion internes à l'entreprise (si l'entreprise s'est déjà agrandie avant, ou bien dans le cas où l'on a plusieurs entreprises, l'économie ne devient « interne » qu'après un processus de fusion ou d'incorporation) qui permettent de diminuer le coût par unité de produit. La phase finale concerne ce que l'on a coutume d'appeler innovation technologique, c'est-à-dire la possibilité de remplacer le travail humain déjà mécanisé dans ses actions par une véritable machine, qui en général réussit à être beaucoup plus efficace que le travailleur. La loi des rendements croissants est donc une loi de type essentiellement dynamique, qui implique au moins deux innovations successives (la première de nature organisationnelle) pour un élargissement de la base de production. Elle apporte dans le même temps une explication simple et efficace des raisons qui ont poussé la société industrielle vers les grandes concentrations productives dans les villes et de la force propulsive intrinsèque du développement économique à l'âge du machinisme.

La décomposition en phases de la loi des rendements croissants nous permet d'évaluer son efficacité dans l'économie contemporaine. Avec la multiplication des applications scientifiques et l'avancement de l'automatisation du processus productif, on peut désormais affirmer que les deux premières phases n'ont plus qu'un rôle secondaire. Grâce aux technologies modernes, la conception et la construction de machines nouvelles ou la découverte de nouveaux processus de production ne sont plus basés sur une « mécanisation » préliminaire du travail humain, rendu répétitif et monotone par un morcellement préalable. Cela se produisait aussi en partie, dans le passé. Mais la science contemporaine offre désormais des occasions infinies de supprimer le travail humain même lorsque les opérations se révèlent très complexes et non-répétitives. Grâce en particulier à l'électronique et à l'informatique, on peut construire de véritables *robots*. A l'époque industrielle, la machine était conçue pour assister le travailleur et en augmenter la productivité : le travailleur devenait ainsi un appendice de la machine. Aujourd'hui la machine peut être conçue pour des fonctions qui ne consistent plus en une extension et en une potentialisation du travail répétitif, mais à sa complète substitution. Les changements technologiques ne sont donc plus étroitement dépendants des augmentations de la production et de l'emploi. C'est ce que montrent les nouvelles bio-technologies qui sont en train de révolution-

ner l'agriculture sans que se manifestent, dans ce secteur désormais réduit à sa plus petite dimension en matière d'emploi, des tendances à la concentration du travail et à une plus grande parcellisation⁴⁵, et ce depuis des siècles dans les pays à économie développée.

En définitive, le changement technologique précède, au lieu de les suivre, les augmentations de productivité créées par la seconde phase de réorganisation des fonctions. La transformation de l'ouvrier en homme-machine n'est plus une condition préalable pour le travail créatif et intelligent du technicien, de l'ingénieur et du chercheur. L'absence de corrélation entre l'augmentation de l'emploi (ouvrier) et les hausses de la productivité n'est donc pas une simple anomalie statistique : elle correspond à une potentialité spécifique du nouveau mode de production scientifique.

6. Le rôle du secteur des services et l'État comme force productive

Ces changements dans l'industrie sont aussi le fruit, en partie, du grand développement du secteur des services. Sans les activités de recherche, planification, comptabilité, commercialisation, etc., qui ont fleuri dans les dernières décennies (d'abord au cœur de l'entreprise industrielle elle-même) l'industrie n'aurait pu que très difficilement progresser vers une automatisation toujours plus massive du processus de production. On pourrait donc être tenté de formuler une nouvelle loi de développement économique : le moteur du développement est le secteur des services ; les pays dans lesquels le taux de croissance du secteur des services est le plus élevé présentent aussi des taux globaux de croissance plus élevés. La loi de Kaldor en serait inversée dans ses rapports de causalité, si l'on adopte le point de vue selon lequel « les pays dans lesquels le secteur des services est le plus développé ont aussi le taux de croissance le plus élevé du secteur manufacturier⁴⁶ ».

La possibilité d'établir une loi de ce type sur des bases totalement empiriques reste, toutefois, plus que douteuse. On peut rappeler d'autres observations qui ne vont pas dans le même sens. Dans la mesure où il est possible (et théoriquement correct) de mesurer la

⁴⁵ Sur les potentialités des nouvelles technologies dans la phase de planification des installations, cf. T. T. GUNN, dans le fascicule monographique de *Scientific American*, n° 171, nov. 1982, consacré à « Mécanisation du travail et emploi » ; sur les applications des biotechnologies cf. F. GROS, F. JACOB, P. ROYER, *Sciences de la vie et société*, La Documentation française, Paris, 1979.

⁴⁶ C'est en effet le résultat avancé par la corrélation statistique étudiée par J. GERSHUNY, *After Industrial Society ? The Emerging Self-service Economy*, Macmillan, London, 1978, p. 111-12.

productivité du secteur des services, il en résulte qu'elle est moindre par rapport à celle de l'industrie et de l'agriculture⁴⁷. Le déplacement de la force de travail de l'agriculture et de l'industrie vers le secteur des services devrait donc réduire le taux de croissance de l'économie et non l'augmenter. C'est du reste un argument qui est parfois proposé pour expliquer pourquoi, dans l'après-guerre, le taux de croissance du PIB des États-Unis était plus faible que celui de l'Europe de l'Ouest et du Japon, même si le niveau absolu de la productivité par personne active aux USA reste le plus élevé du monde.

En fait, parler du secteur des services comme d'un nouveau moteur du développement économique est fallacieux. L'expansion du secteur des services est seulement le symptôme d'un phénomène beaucoup plus complexe. On calcule que la moitié environ des activités du secteur tertiaire est destinée à l'industrie manufacturière et seulement l'autre moitié aux services de consommation (individuels et collectifs). L'expansion du secteur des services est donc seulement en partie une fin en elle-même. Elle répond à deux grandes exigences de la société moderne : d'un côté, une nouvelle division du travail dans lequel les activités intelligentes deviennent de plus en plus importante par rapport à celles qui sont répétitives et de l'autre un changement des niveaux de consommation et de bien-être qui visent une meilleure qualité de la vie et qui peuvent être satisfaits à condition de mettre en place des structures publiques adéquates (écoles, hôpitaux, sauvegarde du patrimoine urbain et de la nature, etc.).

Il convient, à ce point, de prendre en considération un problème qui avait soulevé d'après discussions entre les économistes classiques et qui se pose encore, même si les termes en sont différents, dans la nouvelle société post-industrielle : il s'agit de la distinction entre travail productif et travail improductif. En effet, il pourrait être légitime aujourd'hui de se poser le problème de savoir si le secteur des services doit être considéré comme productif. Comme on le sait, pour Quesnay seul le travail agricole est productif. Adam Smith a élargi cette capacité de produire des revenus au secteur industriel aussi, mais il considérait comme totalement improductifs tous les services, tant publics que privés. Marx garda cette distinction et l'étendit au secteur commercial qui « ne crée ni valeur, ni plus-value ». La discussion n'a pas seulement une valeur doctrinaire. Dans les pays socialistes tout

⁴⁷ Selon A. Maddison (« Long Run Dynamics of Productivity Growth », in *Banca nazionale del Lavoro - Quarterly Review*, n° 128, March, 1979, p. 31) qui étudie le cas de seize pays industrialisés de 1950 à 1976, le taux annuel moyen de croissance de la productivité est de 5 % pour l'agriculture, 4,5 % pour l'industrie et seulement 2,2 % pour les services. Durant la même période, le taux moyen de croissance du PIB est de 3,9 %.

le système de comptabilité nationale est basé sur cette distinction et on exclut du calcul du revenu social global les activités tertiaires.

Aujourd'hui, face à l'explosion impressionnante de la société des services il est nécessaire de convenir que la distinction entre travail productif et travail improductif n'a plus vraiment de raison d'être, si on la réfère à des secteurs entiers de la vie économique. On peut en fait soutenir, à juste titre, qu'à la production du revenu net contribuent directement tant les actifs dans l'industrie que ceux qui sont « indirectement » employés dans le secteur des services, y compris les services d'utilité publique et ceux de la consommation, dans la mesure où le niveau « naturel » des salaires comprend désormais un quota de ce type particulier de consommation, que l'on doit considérer sous de nombreux aspects comme indispensable (l'assistance sociale et un minimum de services publics qui garantissent une qualité de vie spécifique — parcs publics, prévention contre la pollution, etc. — sont en effet partie intégrante du salaire). En outre, de nombreuses activités tertiaires, comme les services de comptabilité bancaire, de consultation productive, de recherche, etc., se développent en dehors de l'entreprise industrielle, mais comme une partie intégrante d'une division sociale du travail dont la finalité prioritaire reste pourtant toujours la production de marchandises, nécessaires tant pour satisfaire directement certains besoins, que pour en tirer une satisfaction au travers du secteur des services (les hôpitaux ont besoin d'appareillages pour soigner les malades, etc.). Le secteur industriel est indispensable à la production des services, tout comme le secteur des services l'est pour assurer une productivité élevée au secteur industriel. Le cri d'alarme qui s'est élevé pour dénoncer ce qu'on appelle le processus de *dé-industrialisation* n'est que le fruit d'une application machinale de catégories dépassées⁴⁸. La baisse de l'emploi pour les catégories directement employées dans le secteur industriel ne représente pas du tout un désastre économique. Le développement du secteur des services n'est qu'une forme parmi tant d'autres prise par le développement de l'industrie moderne.

Le débat sur le rôle productif du secteur des services ne peut néanmoins se conclure sans que l'on examine aussi le rôle joué par l'État moderne dans la promotion de la recherche scientifique. List a su mettre en évidence, et de façon très claire, le rôle de l'État comme force productive, grâce à la capacité qu'il a de créer les conditions pour le

⁴⁸ Cf. par exemple R. BACON et W. ELTIS, *Britain's Economic Problem : Too Few Producers*, Macmillan, London, 1976 ; et F. BLACKABY (éd.), *De-Industrialization*, Heinemann, London, 1979.

Les mêmes remarques pourraient être naturellement adressées à Kaldor, qui ne sait pas percevoir le caractère productif du secteur des services.

développement de l'entreprise et de la production industrielle moderne. Dès ce moment-là, les tâches de l'État à l'intérieur du système économique se sont considérablement accrues. Mais la théorie économique n'a pas encore su reconnaître que le développement de la société post-industrielle serait impossible sans un engagement massif de l'État dans l'organisation de la recherche scientifique. Il y a naturellement de nombreux niveaux et différents degrés d'intervention. Un niveau très général qui concerne la politique de la recherche, c'est-à-dire l'orientation et la dimension de la dépense pour la recherche, dépend du rôle international de l'État. Aujourd'hui les deux superpuissances encouragent beaucoup la recherche à des fins militaires et pour des secteurs qui peuvent avoir d'importantes retombées sur l'accroissement de leur propre puissance offensive et défensive (que l'on pense à l'exploration du ciel). Pourtant, même lorsque la sécurité militaire n'est pas directement en jeu, la dimension mondiale du marché impose désormais à chaque État de tenir compte des succès obtenus par les autres États dans la politique de la recherche d'avant-garde. Les résultats obtenus par le Japon dans le domaine de l'électronique et de l'informatique sont par exemple devenus le point de comparaison pour mesurer l'efficacité des investissements dans ces domaines.

L'intervention active de l'État dans la politique de recherche est nécessaire parce qu'aucune entreprise ne peut désormais totalement assumer les risques liés au fait d'entreprendre une activité avec des résultats extrêmement aléatoires et dans certains cas très éloignés dans le temps. Le marché ne réussit pas à dédommager de ces dépenses. Les dépenses pour la recherche scientifique représentent un cas typique de bien public. L'intervention de l'État dans le domaine de la recherche se réalise aujourd'hui de plusieurs façons. La première est la méthode directe : il s'agit en général de la recherche dans les secteurs de la *big science*, pour des projets très coûteux et à très longue échéance (ex. fusion nucléaire). Une deuxième méthode est celle des commandes publiques : l'État devient alors celui qui commande un projet donné et qui en assume les risques entièrement. Dans un troisième cas, l'État peut financer partiellement ou complètement les dépenses de recherche d'une entreprise pour en partager ensuite, dans une proportion donnée, les éventuelles retombées positives. Mais au-delà de la façon dont l'État peut intervenir afin de stimuler la recherche scientifique, il est nécessaire de souligner ici que le développement des technologies modernes d'avant-garde pose résolument le problème de la dimension de l'État. List observait déjà qu'il n'était pas possible de parler de « nations » dans les cas où leur dimension n'était pas suffisante pour garantir l'autonomie économique et l'indépendance politique : selon List, par exemple, le Danemark n'était pas

une nation. Sur le front de la recherche d'avant-garde il est désormais évident qu'il faut une capacité de dépense et d'organisation qui pousse même les super-puissances à collaborer pour des projets communs (comme pour la physique sub-nucléaire). C'est en tout cas le motif fondamental du retard technologique de l'Europe par rapport aux USA et au Japon.

On doit observer enfin que sur la base du rôle nouveau de l'État comme organisateur de la science, on peut expliquer le paradoxe apparent sur lequel nous avons buté lors de l'étude des lois de Kaldor. Les statistiques ne montrent plus de lien étroit entre hausse de productivité et augmentation de l'emploi parce que le facteur principal de développement d'une économie, aujourd'hui c'est l'État en tant qu'organisateur de la recherche d'avant-garde. Les économistes se fatigueraient en vain à faire des recherches économétriques pour trouver des causes nouvelles aux rendements croissants s'ils oubliaient de considérer l'État comme une force productive. A notre époque le marché ne garde plus le secret du développement économique comme c'était le cas à l'époque de Smith, Marx, et Schumpeter.

7. *L'entreprise et l'autogestion*

Un chapitre important des transformations économiques causées par le nouveau mode de production concerne la structure de l'entreprise.

A ce propos il est évident d'étudier, parce qu'elles sont encore très nettement partagées, les théories de Schumpeter à propos du déclin progressif du rôle de l'entreprise dans une économie capitaliste mûre. Schumpeter diagnostique une agonie lente du système capitaliste à cause de son incapacité intrinsèque à progresser dans son effort d'innovation technologique, fondamental pour alimenter les initiatives de l'entreprise. La chute du capitalisme dans un état stationnaire proviendrait, selon Schumpeter, de l'extension démesurée et progressive de l'entreprise industrielle, de la transformation du marché de concurrence en un marché oligopoliste ou monopoliste et, enfin, du caractère routinier que la recherche technologique assumerait, en conséquence de ces transformations, dans les bureaux de l'entreprise. La fonction d'entrepreneur, qui pour Schumpeter est essentiellement individuelle et innovatrice, se verrait ainsi privée de ses organes vitaux. L'entreprise, en devenant un organisme bureaucratique, cesse d'avoir un rôle dynamique dans le marché, qui à son tour s'atrophie, tombant sous la domination de quelques grands complexes industriels qui ne possèdent plus aucune stimulation à l'innovation puisqu'il n'y a plus rien à conquérir et plus d'ennemi à battre. C'est une situation

comparable à celle dans laquelle toutes les méthodes de production auraient atteint un stade de perfection insurpassable. Schumpeter conclut : « Un état plus ou moins stationnaire s'ensuivrait. Le capitalisme, qui consiste essentiellement en un processus d'évolution, s'atrophierait. Les entrepreneurs se verraient privés de tout champ d'activité et se trouveraient placés dans une situation très analogue à celle de généraux dans une société où la paix perpétuelle serait parfaitement garantie ⁴⁹ ».

Les développements récents du progrès technologique et sa diffusion capillaire dans l'économie semblent radicalement contraster avec cette vision pessimiste de Schumpeter et sa prédiction de déclin de la fonction d'entrepreneur. Schumpeter s'est attaché à définir le type idéal de l'entrepreneur du dix-neuvième siècle en termes d'un demiurge mythique doté de la capacité de conjuguer, en leur donnant une vie nouvelle, le monde de la science avec celui du travail. Cette fonction d'organisation de la science, comme on l'a déjà vu, est maintenant remplie largement par l'État. Mais cela ne signifie pas pour autant ni que le progrès technologique s'arrête, ni que le rôle de l'entrepreneur disparaît. L'expérience montre en fait, par rapport au premier point, que ce sont justement les États capables d'organiser aux plus hauts niveaux la recherche d'avant-garde qui jouissent des plus grands avantages produits par les retombées du progrès technologique sur l'économie. Mais il n'est pas vrai, en second lieu, que la fonction de l'entrepreneur doive se limiter à la recherche d'avant-garde. Dans les sociétés modernes, fortement scolarisées, la connaissance scientifico-technique n'est plus réservée à un petit cercle d'initiés. La figure de l'entrepreneur-demiurge est en train de disparaître parce que tout le monde peut devenir entrepreneur. Par l'affirmation du mode de production scientifique, la fonction innovatrice sera toujours plus courante et « populaire ». Elle consiste, en fait, dans la capacité individuelle à organiser et coordonner efficacement le travail humain en vue d'un but commun en assumant aussi — dans le cas de l'entreprise privée — le risque de faillite. Naturellement, ce but commun continuera à être le maximum de profit, ce qui est la meilleure mesure de la capacité concurrentielle de l'entreprise dans le marché.

C'est à propos d'une seconde question aussi qu'il faut revoir la prophétie de Schumpeter. La tendance au gigantisme industriel est probablement un résidu de l'ancien mode de production. On peut penser que la petite et moyenne entreprise réussiront dans le futur à surpasser en efficacité les colosses du passé. L'existence de la grande

⁴⁹ J.A. SCHUMPETER, *Capitalisme, Socialisme et Démocratie*, Payot, Paris, p. 227.

entreprise dépend de deux facteurs fondamentaux. Premièrement, du facteur technologique, c'est-à-dire de l'action de la loi des rendements croissants qui rend la production à grande échelle convenable par rapport à une production à petite échelle avec une grande concentration d'ouvriers et un morcellement exaspéré du travail. Deuxièmement, elle dépend du facteur financier, c'est-à-dire de l'intérêt qu'il y a à concentrer dans une seule propriété et sous une seule direction, même en l'absence du facteur technologique, plusieurs unités de production. La tendance à la concentration financière se manifeste par la tentative de contrôler une partie considérable du marché, pour imposer une marque unique et des prix supérieurs, ou bien pour limiter les oscillations de la demande, etc.

Actuellement, des signes évidents d'une inversion de la tendance se manifestent. Même dans le secteur automobile, industrie géante par excellence, le facteur technologique ne pousse plus avec la même détermination que par le passé vers un élargissement des dimensions de l'entreprise. On peut observer en général que les technologies informatiques modernes rendent presque possible l'atomisation du processus productif, que ce soit dans le sens d'une plus grande diffusion territoriale ou dans le sens d'une fragmentation des unités de production. De nombreuses opérations qui jadis étaient faites au sein de l'entreprise, le sont maintenant par une myriade de petites entreprises, quelques-unes opérant dans le domaine des services. Mais la raison fondamentale qui décidera de la dimension optimale de l'entreprise sera le type de travail qu'il faudra associer pour atteindre les objectifs de l'entreprise en matière de production. Jadis, la dimension de l'outillage (ex. : chaîne de montage) déterminait aussi *a priori* le nombre d'ouvriers à employer. Dans le futur, la dimension fonctionnelle du groupe de techniciens et de spécialistes qui décideront d'unir leurs efforts dans une activité économique commune sera toujours plus décisive. Puisqu'il est possible désormais de concevoir une usine sans ouvrier, ce sera le volume des moyens de production qui deviendra le facteur « variable » de l'entreprise. Dans l'entreprise moderne l'habileté personnelle et la connaissance scientifique constituent de très loin le facteur dominant par rapport à l'apport inerte et passif du capital et du travail sans qualification ⁵⁰. Cette tendance pourra naturellement s'affirmer complètement à condition que soient surmontés tous les obstacles à caractère financier. C'est dans ce but que le système bancaire en matière d'accès au crédit, ne devra pas faire des discriminations en faveur des grandes entreprises déjà existantes, comme au

⁵⁰ Pour des conclusions analogues cf. R. FUCHS, *The Service Economy*, NBER, New York, 1968, p. 196.

contraire il arrive aujourd'hui ; en outre, il est indispensable que cessent les conditions d'incertitude, de risques et de désordre financier qui poussent les entreprises à former de grands empires multinationaux dans le but de suppléer au manque d'une réglementation juridique mondiale de la concurrence et du marché financier.

La caractéristique principale de la nouvelle entreprise sera l'auto-gestion, qui ne doit pas être prise dans son sens du dix-neuvième siècle d'autogestion ouvrière. L'autogestion entraîne la disparition de la distinction entre dirigeants et dirigés. Cette dichotomie s'appuyait jusqu'à présent sur la base solide de la distinction entre travail intellectuel et manuel. Dans le système traditionnel, comme Taylor l'a précisé, « même si le travailleur était particulièrement prédisposé envers le développement et l'utilisation des connaissances scientifiques, il lui serait physiquement impossible de travailler en même temps et à sa machine et à son bureau. Il est clair en outre que dans la majorité des cas il faut un certain type d'homme pour planifier et un tout autre pour exécuter le travail ⁵¹ ». La situation a changé depuis et aujourd'hui on peut affirmer sans crainte que le même homme peut, tout en restant assis à son bureau, faire marcher la machine. C'est pourquoi, dans l'usine moderne, parler de coopération et non de division (parcellisation) du travail deviendra de plus en plus familier. Le travail dans une entreprise moderne ne sera pas très différent de celui d'une équipe de chercheurs dans un département universitaire. Le rapport qui s'instaurera entre les membres d'une même entreprise sera basé, en fait, plus sur la reconnaissance des connaissances et des compétences de chacun que sur le pouvoir qui provient de l'apport des capitaux. Il deviendra donc indispensable, dans les pays occidentaux, d'adapter aussi les formes juridiques du dix-neuvième siècle sur la propriété de l'entreprise, qui donnent de larges pouvoirs au capitalisme, à la réalité de l'entreprise moderne auquelle des structures juridiques plus égalitaires — comme celles de la société coopérative — s'adaptent mieux. Dans les pays de type socialiste, comme ceux de l'Europe de l'Est, il est nécessaire d'arriver au même résultat par un chemin contraire : c'est-à-dire, permettre à chaque individu de faire partie d'entreprises coopératives par un apport de capitaux propres ou obtenus par le crédit.

8. *Temps de travail et temps libre*

Les retombées sociales dues à l'avènement du mode de production scientifique sont d'une grande portée et il n'est pas possible ici

⁵¹ F.W. TAYLOR, *The Principles of Scientific Management* (1911), The Norton Library, New York, 1967, p. 38.

de les prendre en considération autrement que de façon rapide. Il suffit de rappeler qu'il rend possible une conception nouvelle de l'urbanisme, dans lequel disparaît la division des rôles entre ville et campagne ainsi que la distinction entre centre et périphérie, pour comprendre combien il influencera en profondeur les conditions matérielles de vie de l'homme moderne. Nous n'évoquerons ici qu'un aspect limité mais révélateur du phénomène : la réduction du temps de travail.

Il faut au préalable constater, à ce propos, que la théorie de ceux qui sous-évaluent ou nient l'importance de la réduction du temps de travail est à rejeter. C'est le cas par exemple de H. Braverman ⁵² qui soutient que le progrès technologique et l'automatisation n'apportent pas de libération progressive du travail mais qu'ils accentuent au contraire sa dégradation et sa subordination au pouvoir du capital. Selon Braverman, qui ne réussit pas à abandonner les catégories dépassées de « mode de production capitaliste », dans les économies de marché, l'explosion du secteur des services et l'automatisation progressive ne feraient rien d'autre que de transformer la forme, mais non la substance, du rapport antagoniste entre capital et travail. L'automatisation n'aurait pour seule conséquence sur le travail que de le dépouiller ultérieurement — par rapport à la dévalorisation qui s'est produite lors du passage de l'artisanat à l'industrie — de ses potentialités créatrices restantes.

On pourrait tout d'abord opposer une constatation à ces thèses de Braverman. La demande croissante des postes de travail qui correspondent aux niveaux d'instruction plus élevés atteints par les jeunes et la possibilité de satisfaire à cette demande principalement à travers l'expansion du secteur des services (le seul secteur en expansion dans les économies modernes) ou par des emplois de toute façon plus « intelligents » que les traditionnels, mettent en cause l'hypothèse d'une dégradation continue du travail.

Mais le point essentiel est autre. Une caractéristique engendrée par le marxisme vulgaire consiste à réduire la réalité sociale à la lutte des classes. On éternise de cette façon les catégories de capital et travail et des contrastes irrémédiables apparaissent même là où ils sont en voie d'extinction. L'automatisation du processus de production élimine par définition le travail « stupide » en créant dans le même temps le travail « intelligent » : il s'agit donc de voir si un contrôle rationnel de ce processus est possible et comment la société peut en tirer le maximum de bénéfices. La perspective d'une libération progressive de la fatigue du travail manuel pour l'humanité ne peut être

⁵² H. BRAVERMAN, *Labor and Monopoly Capital. The Degradation of Work in the Twentieth Century*, Monthly Review Press, New York and London, 1974.

repoussée *a priori* comme s'il s'agissait d'une machination diabolique du capital qui entend donner des illusions aux travailleurs pour mieux les exploiter.

Ce que Braverman ne veut même pas prendre en compte avait déjà du reste été entrevu et analysé par Marx lui-même, même si son analyse ne concernait nécessairement que les aspects les plus généraux et les plus abstraits. Dans les *Grundrisse* on trouve une description *avant la lettre* de la société post-industrielle et de la nouvelle condition du travail libéré de la répétitivité obsédante de la fabrique industrielle. La signification première de l'automatisation du processus productif réside dans sa capacité à réduire à sa plus simple expression le besoin social de travail fractionné et « stupide » dans le sens où Smith l'entend. Dans cela aussi on retrouve les potentialités supérieures du mode de production scientifique par rapport à l'ancien système industriel. « Économiser du temps de travail, c'est accroître le temps libre, observe Marx, c'est-à-dire le temps servant au développement complet de l'individu, ce qui agit en retour sur la force productive du travail et l'accroît... Le temps libre — pour le loisir aussi bien que pour les activités supérieures — transformera tout naturellement celui qui en jouit en un individu différent, et c'est cet homme transformé qui se présentera ensuite dans le procès de production immédiat ⁵³ ». Nous nous trouvons donc face à un renversement véritable des catégories économiques. Marx observe très justement que, dans ces circonstances, « ce n'est plus le temps de travail mais le temps disponible qui mesure la richesse ⁵⁴ ».

Dans une société de chasseurs et de pêcheurs les conditions de vie des individus sont plus que précaires puisqu'elles sont tributaires des caprices de la nature. L'homme emploie toutes ses énergies pour lutter contre la nature extérieure hostile : c'est une question de vie ou de mort. Avec la civilisation pastorale et l'agriculture permanente la condition humaine s'améliore nettement. On assiste à la création des villes et à l'ébauche du développement lent, mais continu, des disciplines scientifiques et philosophiques. Ensuite, au Moyen Âge, ce sera le tour de l'artisanat à assumer le rôle de forme économique

⁵³ K. MARX, *Grundrisse der Kritik der politischen Ökonomie*, Dietz Verlag, Berlin, 1953, trad. fr., *Fondements de la critique de l'économie politique*, Anthropos, Paris, 1968, rééd. 1973, UGE, coll. 10/18, t. 3, p. 353.

⁵⁴ K. MARX, *op. cit.*. Agnès Heller, qui a reconstruit avec intelligence le monde du travail à partir des *Grundrisse*, écrit : « La vraie richesse de l'homme et de la société ne se construit pas pendant le temps de travail, mais pendant le temps du loisir. C'est justement pour cela que la richesse de la société des « producteurs associés » n'est pas mesurable en temps de travail mais en temps libre » (A. HELLER, *La teoria dei bisogni in Marx*, Feltrinelli, Milan, 1978, p. 114-15).

dominante, et à partir de là se bâtiront les premières activités capitalistes. Mais bien peu sont encore ceux qui disposent de bien-être et de liberté : l'esclavage est un facteur structurel qui accompagne l'humanité de l'antiquité à l'époque moderne (sous des aspects parfois masqués, comme pour la glèbe dans l'empire des tsars). Avec la révolution industrielle naît une nouvelle classe : le prolétariat urbain. La condition du prolétaire est celle d'un homme juridiquement libre, mais soumis de fait à la dure loi du travail de fabrique sous la tutelle de la bourgeoisie capitaliste. La situation qui se profile à l'horizon est fondamentalement différente. Grâce au mode de production scientifique les possibilités de libération du travail répétitif et aliénant sont pratiquement illimitées. Il n'y a en principe aucun obstacle pour que se mette en place une automatisation totale du processus de production et il ne subsiste pas de limites provenant de la quantité d'énergie existant dans la nature, grâce à l'exploitation désormais envisageable des énergies renouvelables (énergie solaire et fusion nucléaire). Pour la première fois dans l'histoire, il est donc possible d'imaginer une société sans exploitation des classes et des individus. « Si les navettes tissaient toutes seules et si les plectres touchaient seuls la lyre, disait Aristote, les chefs artisans n'auraient vraiment pas besoin de subordonnés, ni les maîtres d'esclaves. » Mais il s'agit là justement de la condition de l'homme moderne qui peut enfin faire fonctionner les métiers à tisser et jouer de la lyre grâce à des machines « intelligentes ».

Le travail humain ne cessera jamais de coûter de la peine et de la fatigue, parce que même le fait d'écrire un roman ou de découvrir une nouvelle formule chimique ne peut se faire sans engagements et sacrifices. Mais tant le romancier que le chimiste enrichissent leur personnalité par le travail. Le travail de l'homme, dans le futur, ne sera productif et utile à la société qu'à condition de s'accompagner de créativité et d'auto-éducation de l'individu. Le mode de production scientifique rend possible l'émancipation de l'homme par rapport à la fatigue physique du travail. Il ne le libère pas du travail *tout court*, parce que, comme on l'a dit, même la fatigue qui accompagne l'élaboration intellectuelle est du travail, mais on doit la considérer comme partie intégrante de la nature humaine, s'il est vrai que les motivations qui poussent l'homme vers la connaissance active ont un fondement moral. Mais il est important de prendre conscience qu'à notre époque le plan, c'est-à-dire l'organisation rationnelle de la vie sociale, peut désormais inscrire à son ordre du jour l'objectif de l'émancipation du travail matériel. Nous nous trouvons donc au seuil d'un monde nouveau dans lequel semble vraiment pouvoir se réaliser le rêve de la « libération du besoin » que l'homme a poursuivi, jusqu'ici en vain, depuis les temps lointains où il a engagé une lutte passionnante contre une nature « avare et marâtre ».

JEAN ROUS ET LE FÉDÉRALISME

1. Né en 1908 à Prades, fils de paysans catalans, Jean Rous est mort en février 1985 à Perpignan, quelques semaines avant le trentième anniversaire de la Conférence de Bandoeng à laquelle il avait participé.

A l'occasion de sa mort, Senghor a pu écrire « Aujourd'hui, c'est toute l'Afrique qui s'assemble pour rendre hommage à Jean Rous, au militant socialiste mais aussi à l'écrivain, c'est-à-dire à l'humaniste de la civilisation de l'universel ».

Directeur de l'hebdomadaire de langue française Jeune Afrique, Béchir Ben Yahmed avait quelques années plus tôt écrit dans sa préface à l'un de ses livres¹ Itinéraire d'un militant : « Trop peu de gens savent que cet homme a été, en France, le maître à penser de ceux qui, aujourd'hui, occupent un poste de responsabilité dans le tiers-monde ».

¹ Jean Rous a publié différents ouvrages, notamment, pour ceux qui nous intéressent, des biographies de son ami Léopold Sédar Senghor (*Léopold Sédar Senghor, un Président de l'Afrique nouvelle*, John Didier, Paris, 1967) et de ceux qu'il considérait, avec Jaurès, comme ses pères spirituels : Trotski et Tito (ces deux biographies étant publiées chez Martinsart, Paris, 1978). Il a, par ailleurs, écrit de multiples articles et études dans de nombreuses revues, tout au long de sa vie militante qui s'étend sur plus de six décennies. Certains ont été repris dans les trois volumes : *Chronique de la décolonisation* (Présence africaine, Paris, 1965), *Itinéraire d'un militant* (Jeune Afrique, Paris, 1968) et *Tiers-monde, réforme et révolution* (Les Nouvelles Éditions Africaines, Présence africaine, Dakar/Paris, 1978). Il a enfin publié, à la fin de sa vie, en collaboration avec Dominique Gauthiez, *Jean Rous, un homme de l'ombre* (Cana, Paris, 1984). Au moment de sa mort il terminait un ouvrage sur le fédéralisme et la renaissance de la catalanité ; le manuscrit en a été remis à l'Union régionale catalane ; ce livre aurait été important pour une meilleure connaissance de l'homme et de sa perception du fédéralisme.

Il est important de ne pas laisser oublier que durant toute sa vie il n'a cessé de se réclamer du fédéralisme et d'affirmer sa foi en l'avènement de la fédération mondiale et d'une démocratie internationale véritable. Une vie hors du commun et extrêmement riche, qui l'a porté tour à tour vers des responsabilités militantes dans l'extrême gauche socialiste, à la IV^e Internationale aux côtés de Léon Trotski de 1934 à 1939, à certains mouvements de Résistance comme Libérer-Fédérer et enfin après 1945 vers les tentatives appelées en France de « rénovation du socialisme » et au sein des mouvements d'émancipation des peuples coloniaux.

2. Au milieu du 19^e siècle, l'apparition de l'ouvriérisme organisé à Barcelone (sous l'influence de différentes écoles socialistes utopiques de tradition française : Saint-Simon, Cabet, Fourier) est concomitante de celle du parti républicain fédéral qui jouira d'un ample succès auprès des masses ouvrières politisées de la Catalogne, creuset de la révolution industrielle espagnole.

En 1868, quatre années après la création à Londres de l'Association internationale des Travailleurs par Karl Marx, le renversement d'Isabel II, reine d'Espagne, ouvre une période de libertés durant laquelle les forces ouvrières peuvent sortir de la clandestinité. En décembre 1868, la Dirección Central de las Sociedades Obreras de Barcelona tient congrès dans cette ville et se prononce pour un gouvernement de type républicain et fédéral. Dans son livre *Federalismo, anarcosindicalismo y catalanismo*, Josep Termes écrit que « durant ces premières années post-révolutionnaires (1868-1870), l'idéologie républicaine-fédérale (création, en majeure partie, de F. Pi i Margall) est dominante dans les cercles ouvriers actifs, et qu'elle cohabitera dans les milieux prolétaires — du moins en Catalogne — avec l'anarchisme et l'anarchosindicalisme jusqu'à la fin de la guerre civile, en 1939 »². A l'automne 1869, les républicains fédéraux de Catalogne, du Pays valencien et d'Aragon se soulèvent contre la nouvelle constitution monarchiste ; l'échec du soulèvement marque le début de la rupture entre républicanisme fédéral et ouvriérisme révolutionnaire. Par ailleurs l'échec de la Commune de Paris en 1871 et la répression qui lui succède déclenchent un durcissement de la répression antisocialiste en Espagne et conduisent la section espagnole de la Première Internationale à mettre dans le même sac républicains et monarchistes, le fossé continuant à se creuser entre les républicains fédéraux et la majorité de l'Internationale. Commencée avec le renversement d'Isabel II, la révolution politique espagnole culmine avec la proclamation de la Première République en 1873 ; elle durera moins d'un an

² Éd. Anagrama, Barcelone, 1976, p. 10.

et s'achèvera, début 1874, par un coup d'État militaire qui proscrit le fédéralisme et l'internationalisme. Le fédéralisme espagnol sera gravement atteint par l'échec de 1873 et le discrédit qui en découlera : « à la domination de la république par les fédéraux en 1873, succède leur participation modeste aux Cortes constituantes de 1931 »³.

Il était opportun de procéder à ce court rappel historique du rôle joué par le fédéralisme en Espagne, et tout particulièrement en Catalogne, dans la deuxième moitié du 19^e siècle et au début du 20^e siècle, dans les années qui ont immédiatement précédé la naissance de Jean Rous. Celui-ci souligne en effet l'influence qu'a exercée sur lui l'un de ses oncles, député socialiste en 1932 et dont il sera l'assistant parlementaire jusqu'à son adhésion au trotskisme en 1934 : « durant mon adolescence, il m'a fait lire Proudhon ; il m'a aussi appris à être fidèle à certaines valeurs propres à la catalanité »⁴.

Attachement à sa Catalogne natale et lecture de Proudhon sont sans conteste les sources du fédéralisme de Jean Rous ; d'autres valeurs ne s'y rattacheront que par la suite au gré de son activité militante. « Mon attachement à la Catalogne est authentique. Dès 1928, à Paris, je me suis lié d'amitié avec l'équipe du colonel Macià. Ce colonel Macià est passé en cour d'assises pour avoir organisé un complot contre la monarchie espagnole ; il voulait instaurer une république catalane. Le temps n'a fait que me confirmer dans cette voie : aujourd'hui, en 1983, il me semble que tout morcellement économique correspond à un pas en arrière ; l'important est de sauvegarder l'unité dans la diversité, que cela soit dans le cadre français ou dans le cadre d'une fédération ibérique. Quant à la fusion des deux Catalognes, qui constitueraient un État indépendant de l'Espagne comme de la France, elle m'apparaît totalement utopique pour l'heure »⁵.

Jean Rous fait clairement remonter les origines de son socialisme, qualifié par André Fontaine dans *Le Monde* du 25 janvier 1984 de « humaniste, autogestionnaire et fédéraliste », aux socialistes utopiques français. « Il y a dans le vieux socialisme français de prophétiques pressentiments inspirés par un instinct libertaire profond. Par avance, Proudhon et Fourier ont dénoncé les dangers de l'étatisme et du bureaucratisme. Ils ont annoncé cette sorte de barbarie totalitaire que nous avons connue et dont nous subissons encore les séquelles. Ils ont montré son contrepoids nécessaire et indispensable : les libres associations »⁶.

³ Voir GUMERSINDO TRUJILLO, *El federalismo español*, Cuadernos para el diálogo, Madrid, 1967, p. 210.

⁴ J. ROUS et D. GAUTHIEZ, *Un homme de l'ombre*, op. cit., p. 14.

⁵ *Ibid.*, p. 19.

⁶ J. ROUS, « Le socialisme et les nouvelles perspectives », *Esprit*, n° 9, août 1945.

Jean Rous écrira encore : « La grande revendication positive qui date de Proudhon a été celle de l'autogestion : un vieux militant comme moi l'a reprise en 1936 en Espagne, en 1947 au sein de la SFIO (Section française de l'internationale ouvrière), à partir de 1948 à travers l'expérience yougoslave »⁷.

Jean Rous, tôt engagé dans le mouvement trotskiste, ne se laissera pas enfermer dans un culte exclusif de Proudhon étroit et parfois réactionnaire, qui a tant sclérosé et parfois desservi le mouvement fédéraliste en France. Il saura dénoncer les limites des socialistes utopiques français lorsqu'il écrira : « Il n'est pas douteux que leur système sous sa forme utopique et réactionnaire est entièrement dépassé »⁸.

3. Rous nous explique, dans son introduction à *Itinéraire d'un militant, qu'il a adhéré au trotskisme par antifascisme* : « J'entrai chez les « trotskistes ». Ils m'étaient apparus, principalement à travers les écrits de Léon Trotski, comme les partisans les plus radicaux de l'alliance ouvrière antifasciste ».

Jeune adhérent de la tendance trotskiste de la SFIO, il rencontre Trotski en février 1935 et c'est finalement chez lui, à Paris, en 1936, que se réunira le bureau de la Ligue communiste internationale pour décider, alors que Trotski est exilé en Norvège, de créer le « Mouvement pour la IV^e Internationale ».

Rous, qui écrira plus tard que « le marxisme... n'est pas un dogme ou même un système, mais une méthode d'investigation »⁹ trouve dans le trotskisme de nouvelles raisons de conforter son approche fédéraliste ; comme l'a écrit Trotski dans la Révolution permanente, il considère que la révolution socialiste « commence sur le terrain national, mais ne peut en rester là », qu'elle ne « peut être maintenue dans les cadres nationaux que sous forme de régime provisoire ». Il écrira lui-même en 1971 que « le socialisme suppose une arène de développement de caractère au moins continental qui dépasse les frontières nationales »¹⁰.

Lorsque, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale il observe l'URSS, Rous écrira, d'une part que « la Russie fédère des républiques autonomes, mais tenues en laisse politiquement et économiquement »¹¹ et, d'autre part, que le « régime est le sous-produit d'une

⁷ J. ROUS et D. GAUTHIEZ, op. cit., p. 292.

⁸ J. ROUS, « Le socialisme et les nouvelles perspectives », *Esprit*, n° 9, août 1945.

⁹ J. ROUS, *Ibid.*

¹⁰ J. ROUS, *Tiers-monde, réforme et révolution*, p. 97.

¹¹ J. ROUS, « Peuples dépendants et puissances coloniales devant l'ONU », *Esprit*, n° 4, avril 1950.

révolution prolétarienne qui a échoué à la suite d'un certain nombre de déviations bureaucratiques, lesquelles ont souvent été la conséquence de l'étouffement dans le cadre de frontières nationales »¹². Au sortir de la Résistance, Rous a perçu « que l'économie étatisée dans les frontières nationales contient autant de dangers de conflagration que le capitalisme monopoliste lui-même... Dans une large mesure l'autarcie nationale exacerbe les contradictions et donne naissance à l'état permanent de danger de guerre » et, en conséquence, « toute tentative de sortir du cadre national doit être considérée par les marxistes comme un progrès vers un fédéralisme qui élargira l'arène de la lutte sociale et permettra d'autant mieux, par la suite, la fédération des peuples sur des bases socialistes »¹³.

Entre temps, Trotski a été assassiné, et Rous, nous dit-il, convertit son trotskisme en une sorte de « titisme avant la lettre » estimant dorénavant que toute la gauche socialiste qui lutte contre le totalitarisme stalinien relève plus ou moins consciemment du trotskisme.

4. Durant l'occupation de la France et la Résistance, il milite successivement au sein de deux mouvements. Le Mouvement national de la Résistance fondé à Paris avec d'autres militants de gauche et d'extrême gauche et qui a « offert une réponse au problème national, alors que nous nous enlisions, les uns dans le pacifisme abstrait, les autres dans l'internationalisme éthéré. Pour ne pas couper les ponts avec l'internationalisme, nous considérons que la forme la plus pratique était d'envisager le fédéralisme : il fallait respecter l'indépendance des nations pour qu'elles puissent se grouper en grands ensembles ultérieurement »¹⁴, puis, deux ans plus tard à Libérer-Fédérer, mouvement fondé dans la région de Toulouse sous l'impulsion d'un libraire italien réfugié antifasciste, Silvio Trentin, ancien parlementaire italien de la Democrazia sociale de 1919 à 1922.

Rous, réfugié à Lyon, va durant cette période collaborer à l'Insurgé après que ce dernier groupe et Libérer-Fédérer aient fusionné, en mars 1944, pour fonder le Mouvement révolutionnaire socialiste. Il va écrire différentes études pour les cahiers clandestins de Libérer-Fédérer dont certaines seront republiées après la Libération par la fédération du Rhône du parti socialiste.

¹² J. ROUS, compte rendu d'un séminaire d'étude du parti socialiste français en juillet 1947, *La Pensée socialiste*, n° 16, juillet-août 1947.

¹³ J. ROUS, « Le socialisme devant le capitalisme d'État, nouvelle étape du capitalisme », *La Pensée socialiste*, n° 16, juillet-août 1947.

¹⁴ J. ROUS et D. GAUTHIEZ, *Un homme de l'ombre. op. cit.*, p. 80.

Il écrira par la suite dans son ouvrage en collaboration avec Dominique Gauthiez « Le mouvement (Libérer-Fédérer) m'a tout de suite intéressé : il était fédéraliste et en même temps préconisait l'autogestion ; il était anti-nazi sans être anti-allemand. Il s'agissait de promouvoir une fédération européenne et l'autonomie régionale à l'intérieur de la France... Son apport théorique n'est pas négligeable. Nous nous sommes livrés à un important travail d'élaboration doctrinale, en nous inspirant entre autres des idées personalistes d'Emmanuel Mounier ; je devais même entrer à Esprit qu'il animait en 1944 »¹⁵.

En 1945, comme nombre de ses camarades de Libérer-Fédérer, il rejoint les rangs de la SFIO et participe, en son sein ou sur ses marges, à différentes tentatives de « rénovation du socialisme ».

5. De cette époque de l'immédiat après-guerre date également « l'adhésion » de Rous au titisme qui « surgit d'un réflexe national... a démontré que l'internationalisme pouvait déboucher dans une sorte de fédéralisme des mouvements nationaux au lieu d'un état-major centralisé aboutissant à favoriser l'expansionnisme de la nation la plus forte »¹⁶. Son adhésion au titisme est motivée, outre l'autogestion, par son accord avec les thèses des communistes yougoslaves pour lesquels « deux processus fondamentaux déterminent le développement social de l'humanité contemporaine dans son ensemble. Nous avons, d'une part, un processus de centralisation, d'unification, de fusion et d'interdépendance, toujours plus poussé à l'échelle mondiale, découlant de l'état et de l'expansion des forces productives ainsi que de la nécessité d'élargir, d'intensifier et de planifier la division internationale du travail. Nous avons, d'autre part, le processus de renforcement des autonomies des individualités (personnes, peuples), des différentes activités sociales et, partant, la nécessité de les décentraliser en fonction du degré de socialisation, du processus du travail lui-même, ainsi que de la promotion des rapports socio-économiques entre les hommes. L'un et l'autre de ces processus ne sont que les deux volets indissociables d'un même processus social général ». Il convient donc d'envisager le dépassement de la nation « à la faveur du développement des forces productives et d'un niveau supérieur de civilisation humaine conforme à ces nouvelles forces productives de l'humanité ». En conséquence de quoi « les principes d'autodétermination et d'égalité en droit des nations ne sauraient être une politique passagère ou des principes purement démocratiques. Ils doivent être considérés, au contraire, comme une condition subjective et objective indispensable, sans laquelle il est impossible de progresser normalement vers

¹⁵ *Ibid.*, p. 82 et 83.

¹⁶ J. ROUS, *Itinéraire d'un militant, op. cit.*, p. 265.

le socialisme et de mener à bien le processus de rapprochement et d'intégration authentique des nations »¹⁷.

Jean Rous a enfin acquis de l'expérience de la guerre une claire conscience de la faillite de l'internationalisme ouvrier¹⁸. « Cent ans après, l'Internationale n'est pas encore devenue le genre humain... L'oppression, la guerre ou la menace de la guerre, la misère n'ont pas été à jamais bannies de la surface de la Terre... A considérer sommairement l'histoire des diverses internationales, on constate qu'elles ont éclaté sous l'effet des crises provoquées par les nécessités nationales des divers pays »¹⁹.

6. Lorsque Rous fonde, notamment avec Jean-Paul Sartre et Léopold Sédar Senghor, le Rassemblement démocratique révolutionnaire dont le manifeste, en 1948, situe leur action « avec tous ceux qui travaillent à l'unité de l'Europe et du monde »²⁰ et lorsqu'il écrit dans *La Pensée socialiste* en 1947 : « le vrai programme doit être de fonder la démocratie nouvelle [...] qu'il s'agisse de mettre en mesure les producteurs et les consommateurs de gérer leurs propres affaires, de créer l'Union française comme une libre association des peuples, ou de fédérer les nations par continent pour aller vers les États-Unis du monde » leur inspiration peut être qualifiée de fédéraliste et de mondialiste.

Alors que la fin de la Seconde Guerre mondiale et l'écroulement du système européen des États qui l'accompagne met la décolonisation à l'ordre du jour et la rend inéluctable, Jean Rous va lui consacrer le reste de sa vie. Il critique, dans les premiers, la politique française en Indochine et agira principalement en tant que secrétaire général du Congrès des peuples contre l'impérialisme de 1948 à 1955, puis comme conseiller de Senghor à la présidence du Sénégal de 1960 à 1968 ; dans les années soixante il sera membre du Mouvement universel pour la fédération mondiale et participera à différents collo-

¹⁷ ÉDOUARD KARDEJ, « La nation et les relations internationales », in *Questions actuelles du socialisme*, cité dans J. ROUS, *Tito, op. cit.* (les grands révolutionnaires, l'espoir d'un siècle), p. 405.

¹⁸ Pour une analyse et une critique fédéraliste des mythes de l'internationalisme (et de l'internationalisme marxiste en particulier), se reporter à LUCIO LEVI, « Marx ed Engels e l'internazionalismo », chap. 2 de *Crisi dello stato nazionale, internazionalizzazione del processo produttivo e internazionalismo-operai*, Stampatori, Turin, 1976. Traduction française : *L'internationalisme ne suffit pas - Internationalisme marxiste et fédéralisme*, Fédérop, Lyon, 1984.

¹⁹ J. ROUS, « Réflexions sur le centenaire de l'internationale ouvrière », *L'Unité africaine*, n° 121, octobre 1964.

²⁰ 1948 - « Manifeste du Rassemblement démocratique révolutionnaire », in J. ROUS, *Itinéraire d'un militant, op. cit.*, p. 143 à 145.

ques sur la réforme de l'ONU. Dès 1948 le Congrès des peuples prend position sur les questions du Moyen-Orient et affirme que la solution à la crise israélo-arabe ne peut être que fédérale ; Rous ne s'éloignera pas de cette position de fond et sera avec Pierre Mendès-France à l'origine, vingt-cinq ans plus tard, des premiers contacts entre Palestiniens et colombes israéliennes.

Jean Rous est convaincu que l'Europe de l'après-guerre « doit rompre avec le colonialisme, pour servir à la fois la démocratie et ses intérêts. Sinon, elle perdra toute influence en Afrique et en Asie, et deviendra à son tour une colonie »²¹. C'est dans cette perspective et car son analyse le pousse à considérer comme il le formulera par la suite dans Tiers-monde : réforme et révolution, que l'ensemble eurafricain correspond à une indiscutable réalité géopolitique et que le lien colonial peut et doit être reconverti en lien d'association à la condition que les rapports de subordination et d'inégalité soient remplacés, sans équivoque, par des rapports de coopération dans l'égalité, qu'en 1951, en collaboration avec Ronald Mackay, parlementaire travailliste et ancien secrétaire général de Federal Union avant la guerre de 1939-1945, il sera de ceux qui proposeront le plan Mackay au conseil de l'Europe²². Il s'agissait, dit-il, « d'une proposition d'inspiration fédéraliste, tendant à créer une commission paritaire Europe-Afrique, où les délégués des deux continents seraient représentés. Le but devait en être de préparer l'indépendance des États africains, leur fédération, et d'organiser, ensuite, entre l'Europe et l'Afrique une coopération étroite »²³. Mais les Européens ne montreront aucun empressement pour ce projet qui représentait « en son principe, la seule chance de coopération au-delà du colonialisme » et avait été accepté avec espoir « du côté des peuples coloniaux, dans leurs principaux mouvements d'Afrique du Nord et d'Afrique noire »²⁴. Jean Rous participera à la Conférence afro-asiatique de Bandoeng en 1955 qui réunit les représentants de vingt-quatre pays et marque la nais-

²¹ J. ROUS, « Peuples dépendants et puissances coloniales devant l'ONU », *Espirit*, n° 4, avril 1950.

²² Sur le rôle de Ronald Mackay dans *Federal Union*, voir l'article de CHARLES KIMBER, « La naissance de *Federal Union* », in *Le Fédéraliste*, XXVI^e année, n° 3, décembre 1984, p. 206 à 213.

²³ J. ROUS, *Senghor, op. cit.*, p. 28.

²⁴ J. ROUS, « Suggestions pour un redressement de la politique coloniale de France », *La Nef*, n° 75-76, avril-mai 1951. Voir par ailleurs, l'article de J. ROUS, « The Sophistry of Colonialism », in *Common Cause*, vol. IV, n° 3, octobre 1985, p. 154-161, (publication du *Committee to Frame a World Constitution*, dit Comité de Chicago) en conclusion duquel il explicite les raisons qui ont amené le Congrès des peuples contre l'impérialisme à travailler de concert avec le Mouvement universel pour la fédération mondiale. Dans le même numéro on peut trouver, p. 162-166, le texte de la résolution Mackay.

sance du tiers-monde en même temps qu'elle condamne le colonialisme européen. Il y représente le Congrès des peuples contre l'impérialisme, fondé quelques années plus tôt avec l'aval de Gandhi et est l'observateur officiel de Senghor, alors secrétaire d'État à la présidence du Conseil de la République française.

Élu à la présidence du Sénégal, Senghor sera plus tard le seul homme d'État à lui confier une fonction officielle, même modeste, comme conseiller. A ce titre, Rous va passer huit ans en Afrique et participer aux plus grandes conférences du tiers-monde jusqu'à son retour en France au moment des événements de mai 1968.

Il voit dans le socialisme sénégalais une expérience essentiellement novatrice et écrit dans *L'Unité africaine*, en avril 1961, qu'elle « participe à cette renaissance mondiale du fédéralisme, à laquelle nous assistons à la fois en ce qui concerne le fédéralisme interne et le fédéralisme international ». Spectateur aux premières loges des balbutiements du mouvement pour l'unité africaine, il voit l'indépendance et l'unité comme les deux moteurs de la révolution africaine, l'indépendance étant la réponse à l'oppression coloniale et l'unité la réponse au découpage arbitraire du Congrès de Berlin de 1885.

Il est en 1963 à la Conférence d'Addis Abéba où est créée l'Organisation de l'Unité africaine, puis à celle du Caire en 1964 ; il s'évertue à rapprocher les points de vue de Senghor et de N'Krumah, « prophète de l'unité africaine ». Revenant sur ces faits, il écrira plus tard : « L'étape où se trouvait l'Afrique à peine et en partie décolonisée ne pouvait permettre ni révolution totale ni unité immédiate. De fait ceux qui ont voulu tout faire et tout de suite ont péché par impatience, se sont rompu le cou et ont disparu de la scène politique »²⁵. Nous savons maintenant que, la ligne préconisée par N'Krumah n'ayant pas été suivie, l'Afrique est, de ce fait, toujours tragiquement divisée et en proie à l'impérialisme des superpuissances²⁶.

Jean Rous, qui a souligné la complémentarité et la nécessaire solidarité euro-africaine, affirme également l'exemplarité du processus d'unification européenne. Il se félicite des accords de Yaoundé et de Lomé, dans lesquels il voit un progrès relatif mais réel dans le « mou-

²⁵ J. ROUS, *Tiers-Monde, réforme et révolution*, op. cit., p. 52.

²⁶ Pour une analyse fédéraliste de la décolonisation, voir le livre de GUIDO MONTANI, *Il terzo mondo e l'unità europea*, Guida, Naples, 1979 ; traduction française : *Le Tiers-monde et l'unité européenne*, Fédérop, Lyon, 1982. A lire également pour son anthologie de textes fédéralistes des *leaders* africains, Senghor, N'Krumah et Nyerere, tout en notant que J. Rous semble avoir négligé ce dernier, qui avait pourtant su voir dans le fédéralisme sa dimension planétaire au-delà de la seule résolution des problèmes du continent africain, et ce plus peut-être encore que Senghor dont pourtant les liens avec les fédéralistes ne se sont jamais démentis par la suite.

vement constant de l'Afrique pour sa libération économique » et que l'Europe, avec ses imperfections, aléas et vicissitudes, ait ouvert « la marche des unions régionales ». Certaines unions régionales se sont inspirées, écrit-il, « de l'organisation européenne, juridiquement du moins. Dans ce parallélisme des démarches, le dialogue Afrique-Europe a révélé un nouveau type de coopération régionale dont les accords de Lomé, en dépit de leur imperfection, sont un exemple. Ainsi, à travers les unions régionales, un nouveau réseau de relations entre les peuples s'institue, qui représente un pas dans la voie de l'unité et fait contrepois aux grandes hégémonies »²⁷.

7. Alors que, durant la Résistance et les luttes pour la décolonisation, Jean Rous n'a cessé de faire référence aux valeurs du fédéralisme, défini tour à tour comme « union dans la diversité », « indépendance dans l'interdépendance » ou « pluralisme organisé », ni d'affirmer le caractère nécessairement fédéral des solutions de l'avenir, qu'il s'agisse de la reconstruction de l'Europe, de la mise en place de l'Union française, de la paix au Moyen-Orient ou des nécessaires réformes de la Charte de l'ONU, par exemple, il peut paraître curieux qu'il ait finalement si peu écrit sur les questions européennes stricto sensu et si peu pris part aux luttes spécifiques pour la fédération européenne. Il participera toutefois à la création en 1947, avec d'autres socialistes (venus principalement de l'aile gauche de la SFIO et de l'Indépendant Labour Party britannique) du Comité pour les États-Unis socialistes d'Europe²⁸.

Mais si Rous accepte pleinement que « le cadre national dépassé par l'histoire ne permet plus de renouveau véritable ; que le cadre désuet de l'État-nation comporte inévitablement des formes et des formules désuètes dans tous les domaines ; et que, partant, tout effort révolutionnaire déployé dans ce cadre est nécessairement et d'avance voué à l'échec »²⁹, il n'en continue pas moins de considérer que « l'idée de dépassement nécessaire des antagonismes nationaux n'est pas une idée originale et propre au socialisme » et que « toute la question est donc de savoir si l'unité du monde s'accomplira pour consolider le capitalisme ou réaliser un ordre socialiste ».

Il considère à l'époque que « la fédération européenne telle que l'a voulue Churchill peut fort bien être le bloc occidental avec une

²⁷ J. ROUS, *Tiers-Monde, réforme et révolution*, op. cit., p. 55.

²⁸ Sur la création de l'USSE et les rapports du Mouvement pour les États-Unis socialistes d'Europe, avec le Congrès des peuples contre l'impérialisme d'une part, l'UEF et les autres organisations fédéralistes d'autre part, on peut lire la note publiée par R. GARROS, in *Esprit*, n° 50, novembre 1948, p. 635-638.

²⁹ HENRI BRUGMANS, président de l'UEF, in *Esprit*, numéro cité, p. 625.

orientation réactionnaire. Le socialisme ne saurait donc prendre la moindre responsabilité dans ces initiatives... Il est indispensable de ne pas créer de confusion dans les objectifs, dans les programmes, dans les drapeaux et les classes, en participant sous forme de cartel au même mouvement fédéraliste que les groupements bourgeois et réactionnaires... En conclusion, le Parti socialiste doit prendre la tête de la campagne pour l'Unité européenne, mais il ne saurait le faire dans une union quelconque avec des groupements capitalistes »³⁰.

Jean Rous, malgré ses liens amicaux et militants avec d'anciens responsables de Federal Union, ne semble pas avoir eu connaissance des enseignements des fédéralistes britanniques de l'entre-deux-guerres ; de la même manière, dans les années 50, il n'a pas conscience de ce qui demeure l'un des acquis primordiaux du Manifesto di Ventotene, écrit en 1941 par Altiero Spinelli et Ernesto Rossi : « La ligne de démarcation entre les partis progressistes et les partis réactionnaires ne suit donc plus désormais la ligne formelle du plus ou moins grand degré de démocratie ou de socialisme à constituer, mais la ligne essentielle la plus récente qui sépare ceux qui considèrent comme but essentiel de la lutte l'objectif de jadis, c'est-à-dire la conquête du pouvoir politique national, et qui feront involontairement certes, le jeu des forces réactionnaires en laissant se solidifier dans le vieux moule la lave incandescente des passions populaires et réapparaître les anciennes absurdités, et ceux qui considèrent comme tâche essentielle la création d'un État international stable, qui orienteront vers cet objectif les forces populaires et qui, après avoir conquis le pouvoir national, s'en serviront en tout premier lieu comme d'un instrument pour réaliser l'unité internationale »³¹.

Le peu d'engagement spécifique de Jean Rous pour l'Europe n'est cependant pas, rappelons-le, de l'indifférence. On sait, au contraire, qu'il n'a pas varié dans sa foi européenne depuis la Résistance. Il assista, invité personnel de Jean Monnet, aux cérémonies qui marqueront à Luxembourg la création de la CECA et plus tard laissera poindre dans Un homme de l'ombre, les regrets qu'il a conçus de l'échec de la CED. Dans le même ouvrage, la comparant à l'Afrique, qui « à peine conquise son indépendance s'est mise en marche vers son unité continentale », il regrette que l'Europe, vingt-cinq ans après la création du Marché commun, n'ait pas encore réussi à se doter d'institutions politiques valables, qu'elle soit dominée par les multinatio-

³⁰ J. ROUS, « Socialisme et fédération européenne », in *La Pensée socialiste*, n° 19, 1948.

³¹ ALTIERO SPINELLI-ERNESTO ROSSI, *Il Manifesto di Ventotene*, dernière réédition in ALTIERO SPINELLI, *Il progetto europeo*, Biblioteca federalista, Il Mulino, Turin, 1985, p. 30.

nales et que l'Assemblée européenne ne soit encore, à ses yeux, qu'une tribune.

Là encore il est clair qu'un certain spontanéisme a empêché Jean Rous de saisir un autre point fondamental, qui l'aurait probablement amené à s'engager beaucoup plus activement et concrètement pour la fédération européenne. En effet, même si le fédéralisme ne peut être pleinement réalisé qu'au niveau mondial, sa construction ne pourra être achevée, comme le rappelait encore récemment cette revue, « qu'au moyen d'un processus, qui doit prendre naissance dans un lieu déterminé, et dans lequel il doit créer un modèle capable de se diffuser dans le reste du monde, exactement comme dans le reste du monde s'est diffusé le modèle de l'État national, né en Europe »³².

Cependant dans les derniers mois de sa vie, Jean Rous a une fois encore répondu présent à l'appel de l'histoire alors que s'offrait la seconde chance historique, après la bataille de la CED, de fonder la fédération européenne, à savoir l'adoption par le Parlement européen du Projet de traité instituant l'Union européenne. C'est alors, après deux ans de contacts épistolaires, que nous l'avons rencontré et avons découvert en lui un ami aussi proche de nos idées que superbement ignoré des fédéralistes français. Il a d'emblée accepté de signer l'appel pour l'Union européenne publié quelques jours auparavant dans *Le Monde*. Alors qu'il n'avait pas eu, et depuis des années, de contacts avec le fédéralisme organisé en France, il venait spontanément d'écrire dans *L'Indépendant de Perpignan*, principal quotidien de Catalogne-Nord, que « si un tel projet était ratifié par les parlements nationaux, on pourrait alors dire que l'Europe, dans le prolongement du Traité de Rome, a fait un pas de géant dans la manifestation de son existence en tant qu'entité indépendante des grands blocs ».

Jean-Francis Billion
Jean-Luc Prevel

³² « Une bataille décisive », *Le Fédéraliste*, XXVI^e année, n° 3, décembre 1984, p. 183.

KEYNÉSIANISME ET WELFARE A L'ÉCHELLE INTERNATIONALE : A PROPOS D'UN PLAN MONDIAL POUR L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT

A partir du début des années 70, la proposition d'un « plan Marshall » pour le tiers-monde a été avancée de plusieurs côtés : il serait destiné à accélérer considérablement le développement du Sud, ainsi qu'à fournir de nouvelles sources d'emploi et de revenu aux pays développés.

Le projet d'un nouveau plan d'aide, comparable par son ampleur et ses effets à celui qui avait été lancé dans le second après-guerre par les États-Unis pour permettre la reconstruction de l'Europe dans de brefs délais, a été initialement suggéré par quelques pionniers. A mesure que les récessions des années 70 et 80 minaient la confiance dans la capacité des pays industrialisés à engendrer une nouvelle phase de développement de l'économie mondiale, après la conclusion des « trente glorieuses années » de croissance de l'après-guerre, il a trouvé des soutiens croissants dans nos pays.

Le modèle commun duquel se sont inspirées les versions successives du projet de développement en faveur du tiers-monde, souvent restées à l'état d'ébauche ou exprimées dans leurs grandes lignes, avait mobilisé, dans les années comprises entre 1948 et 1952, une masse considérable de ressources (13 800 millions de dollars, 85 % sous forme de dons, 15 % sous forme de prêts à longue échéance à un taux de 2,5 %), relançant en un temps limité les économies européennes prostrées par la guerre. Un effet (important) du plan Marshall fut aussi de pousser les pays du vieux continent à des formes de collaboration d'où, plus tard, aurait jailli le processus d'intégration fonctionnaliste qui conduisit à la création de la Communauté européenne.

Le programme d'aide aux pays d'outre-Atlantique eut d'importants effets positifs pour les États-Unis eux-mêmes : face à une dépense globale de 94 millions de dollars pour l'ensemble des aides UNRRA et au titre du plan Marshall, l'emploi et le degré d'utilisation des équipements dans leur économie s'accrurent de manière considérable, tandis que la croissance annuelle de leur PNB augmenta de 2,7 % dans la période 1945-49 à 6,1 % dans les années 1950-53.

En d'autres termes, il avait été possible, avec le plan Marshall, tant de doter l'Europe d'une nouvelle capacité de production que d'utiliser la demande européenne pour lancer une nouvelle phase de croissance de l'économie américaine, la seule qui était en état de fournir

les équipements et les produits nécessaires pour l'œuvre de reconstruction du vieux continent.

Compte tenu de ce précédent historique, il s'agirait d'utiliser le plan d'aide à l'emploi et au développement au niveau mondial pour activer l'énorme demande potentielle dont est porteur le tiers-monde, le tirer des ornières du sous-développement et aussi relancer l'emploi et la croissance dans les pays industrialisés.

De cette manière, maintenant que fait défaut dans le Nord le moteur de la longue phase de croissance qui a été associée à l'augmentation de la consommation de la part des masses de travailleurs, on en ferait entrer en action un autre, capable de produire revenu et emploi pendant une période plus longue encore¹.

A côté de cette motivation à caractère général, les plus lucides parmi ceux qui soutiennent le nouveau projet de développement entendent proposer à nouveau les politiques keynésiennes et du Welfare State, dans un contexte qui en assure le succès à l'échelle mondiale, et contribue à dépasser les limites imposées par la balance du pouvoir telle qu'elle se présente actuellement sur le plan international.

La crise du keynésianisme est en effet en premier lieu la crise d'une pensée et d'un ensemble de politiques qui n'ont jamais été en état d'avoir d'autre horizon que les économies nationales séparées les unes des autres.

Keynes songeait à une économie mondiale formée par un ensemble d'États nationaux souverains, avec des échanges réduits au minimum et consacrés exclusivement à maximiser les occasions de croissance et d'emploi internes².

Son projet fondamental consistait à pousser la Grande-Bretagne à accepter les politiques qu'il suggérait pour engendrer le plein emploi ; mais pour que l'expérience ait du succès, il était nécessaire que les liens économiques avec le reste du monde soient réduits au minimum³.

Face à la mondialisation des méthodes de production et à l'augmentation de l'intégration économique internationale qui l'accompagne, il était inévitable que les politiques keynésiennes démontrent,

¹ A. SPINELLI, *PCI, che fare ?*, Einaudi, Turin, 1978.

² Dans des articles écrits en 1933, Keynes défend ouvertement l'autarcie, allant jusqu'à affirmer : « Je sympathise donc avec ceux qui voudraient réduire au minimum, au lieu de pousser au maximum, les liens économiques entre les nations. » (Cf. R.F. HARROD, *The Life of J.M. Keynes*, MacMillan, Londres, 1951). Sur ce point, cf. aussi l'introduction de Guido Montani à L. ROBBINS, *Il federalismo e l'ordine economico internazionale*, Il Mulino, Bologne, 1985.

³ R.F. HARROD, *op.cit.*

à la longue, leur inefficacité. Au-delà des causes possibles de caractère interne (modification des conditions du marché du travail, accroissement de la compétition entre les groupes sociaux en vue de la distribution du revenu, endogénéisation du cycle d'intervention, etc.), c'est surtout la contrainte de la balance des paiements qui empêche d'atteindre le plein emploi dans chaque pays pris séparément.

On peut d'autre part associer au déclin du keynésianisme la crise du Welfare State, liée à l'interruption de la longue croissance de l'après-guerre, qui a fait manquer les ressources nécessaires au fonctionnement des services sociaux.

Dans cette situation, le lancement de politiques keynésiennes d'activation de la demande réelle dans plusieurs pays reliés entre eux par les canaux des échanges réciproques, s'il est effectué dans le cadre des rapports Nord-Sud, fournit simultanément l'instrument pour accroître le revenu dans les deux moitiés du monde et en effectuer la péréquation au niveau de la distribution internationale, grâce également à des politiques de Welfare appropriées.

On poserait ainsi les prémices non seulement du dépassement du bipolarisme qui régit encore le sort du monde, mais aussi de la réalisation des formes toujours plus avancées d'intégration entre pays au niveau international, en avançant sur la route du gouvernement démocratique de l'économie mondiale.

En conclusion, l'effet d'un plan pour l'emploi et le développement, au bénéfice des pays du tiers-monde, consisterait non seulement à améliorer les conditions économiques et le bien-être du Sud et du Nord, mais aussi à réduire le degré actuel d'anarchie internationale, et faciliterait ainsi le passage de l'ancien au nouveau mode de produire à l'échelle mondiale⁴.

Occupons-nous maintenant du projet présenté par Angelopoulos dans un texte récent⁵ qui présente les divers aspects de la question d'une manière assez détaillée.

Angelopoulos part de l'hypothèse, incontestablement correcte, qu'un plan d'aide extraordinaire ne sert à rien s'il ne résout pas au préalable le problème de la dette. S'il n'intervenait pas sur ce front,

⁴ A. MAJOCCHI, « Thurow et le problème de l'équité », in *Le Fédéraliste*, XXVI (1984), p. 66-72.

⁵ A. ANGELOPOULOS, *Un plan mondial pour l'emploi*, PUF, Paris, 1984. Des versions précédentes du plan se trouvent dans : A. ANGELOPOULOS, *le Tiers-Monde face aux pays riches*, Paris, 1973, et *Pour une nouvelle politique du développement international*, PUF, Paris, 1976. D'autres propositions analogues sont décrites dans : G. MONTANI, *Il terzo mondo e l'unità europea*, Guida, Naples, 1979 (trad. G. MONTANI, *le Tiers-Monde et l'unité européenne*, Fédérop, Lyon, 1982).

les nouvelles ressources finiraient par être absorbées par le gouffre du service de la dette.

Compte tenu de ces prémices, le plan proposé devrait s'articuler en deux phases : a) dans un premier temps on devrait procéder à l'assainissement de la situation financière externe du tiers-monde, en consolidant les prêts privés qui existent et en les liquidant en quinze ans, après une suspension de l'amortissement du capital pendant cinq ans. Le taux d'intérêt des dettes consolidées devrait être réduit à 5 % et le renvoi de l'amortissement serait subordonné à l'emploi des sommes économisées en projets d'investissement, avec l'obligation d'achat des installations nécessaires auprès du pays créditeur ; b) par la suite on activerait la nouvelle demande réelle dans le cadre du tiers-monde, au moyen de la concession de la part des pays industrialisés membres du Comité d'Aide au Développement de crédits à long terme à des conditions de faveur.

La concession des prêts, qui s'étendrait sur cinq ans et concernerait au total environ 200 milliards de dollars, devrait prévoir : a) l'augmentation progressive des crédits de 35 à 50 milliards de dollars par an pour un montant égal à 0,5/1 % du PIB des pays développés ; b) une durée de vingt ans, avec une période de grâce de cinq ans, pour le remboursement du capital ; c) un intérêt effectif de 5 %, pour les quinze années suivant les cinq premières années seulement, pendant lesquelles les crédits seraient sans intérêt ; d) la destination obligatoire des sommes prêtées à la réalisation d'achats dans les pays créditeurs.

Le coût annuel du plan est estimé par Angelopoulos à 11 milliards de dollars pour les premiers cinq ans et à 26 milliards pour les quinze ans suivants.

Les ressources financières nécessaires à la couverture de la charge de l'opération devraient être gérées par un « Fonds international pour le Développement », qui devrait se constituer ad hoc. Elles pourraient être obtenues soit par les financements déjà disponibles pour les aides officielles, qui sont déjà amplement suffisantes, soit par de nouvelles recettes. A ce propos on cite la possibilité d'instituer un impôt sur le prix du pétrole, ou sur le revenu des eurodépôts, ou enfin sur les augmentations du prix de l'or.

De plus, tout pays industrialisé devrait instituer auprès de sa propre Banque centrale un « Fonds pour le Financement du tiers-monde », et lui transférer annuellement 0,5 % du revenu national, tandis que les pays qui désirent avoir accès à ce nouvel instrument devraient s'engager à utiliser les fonds en projets de développement concrets et à acquérir auprès des entreprises du pays créditeur les biens nécessaires à l'investissement considéré.

Le plan Angelopoulos se conclut par l'indication d'un responsable politique pour toute l'opération (il devrait s'agir de la Banque mondiale) et par la suggestion que si, toutefois, des difficultés insurmontables empêchaient le lancement d'un plan mondial, on pourrait réaliser trois plans régionaux à l'initiative respectivement de l'Europe occidentale, des pays de l'Est et des États-Unis⁶.

Le projet d'Angelopoulos est correct dans le principe qui l'inspire, vu qu'il suggère l'adoption de politiques keynésiennes à l'échelle internationale, mais soulève quelques considérations critiques.

En premier lieu, son examen suscite l'impression que l'on n'a pas pleinement saisi les grandes différences existant entre la situation actuelle des pays du tiers-monde et celle des pays européens au lendemain de la deuxième guerre mondiale. L'Europe devait reconstruire ses équipements productifs mais avait à sa disposition une immense richesse en termes de capacités scientifiques et d'organisation, accumulée au cours des deux siècles précédents. Le tiers-monde se trouve encore dans une phase où ces capacités sont absentes ou fortement déficitaires. La période du temps sur laquelle s'étend le plan ne peut donc se limiter à quelques années, mais doit embrasser un laps de temps plus vaste, de l'ordre de vingt-cinq à trente ans.

Les moyens financiers prévus semblent eux aussi insuffisants par rapport à l'ampleur de la tâche. Que l'on pense à ce propos que tandis qu'Angelopoulos prévoit la concession de prêts pour environ 40 millions de dollars par an pendant cinq ans, le seul paiement des intérêts sur la dette du tiers-monde s'est monté à 45-50 milliards de dollars par an dans la période 1982-84.

Au-delà de cela, on peut se demander dans quelle mesure un plan qui lie la destination des aides à l'achat d'équipements et produits manufacturés dans les pays créditeurs peut contribuer concrètement à l'industrialisation des pays en voie de développement, et pas seulement à perpétuer les actuels rapports « centre-périphérie » entre les deux moitiés du monde.

Pour que l'aide contribue à une division internationale du travail plus équilibrée, il est indispensable qu'elle puisse aussi se traduire par une demande effective adressée aux industries nationales du tiers-monde, dont les produits devraient aussi jouir d'un accès privilégié aux marchés du Nord.

D'une manière plus générale, il manque au projet Angelopoulos

⁶ L'auteur se contente d'illustrer cette dernière possibilité, qui comporterait un coût annuel de 8 milliards de dollars pour les cinq premières années et de 5 milliards de dollars pour les quinze années suivantes.

los le soutien d'un cadre institutionnel pour les rapports Nord-Sud, en état d'assurer la collaboration sur un plan de parité des deux groupes de pays.

Sous cet angle, un rôle important pourrait être tenu, non certes par les États-Unis dont la politique hégémonique contribue à renforcer le gouvernement bipolaire du système mondial, mais par la Communauté européenne. Les intérêts objectifs et les liens historiques qu'elle entretient avec les peuples du Sud l'incitent à fournir un apport considérable à leur processus d'émancipation et à la création d'un équilibre économique et politique du monde fondé sur le principe du multipolarisme.

Franco Praussello

« LA ROSE BLANCHE » QUARANTE ANS APRÈS

Il existe trois bonnes raisons pour inciter, les jeunes générations surtout, à une nouvelle lecture de Die Weisse Rose, de Inge Scholl¹, la sœur de Hans et Sophie, deux des principaux représentants du groupe de ce nom qui, du printemps 1942 au mois de février 1943, alimenta au sein des universités allemandes une opposition à la fois morale et politique au régime nazi. Leur action fut l'épisode le plus généreux, le plus noble et le plus lumineux de la Résistance allemande : « un faible rayon de lumière à l'heure la plus sombre », c'est ainsi que le qualifia Theodor Heuss.

Première de ces raisons : la gigantesque œuvre d'oubli collectif, voulue par les Alliés eux-mêmes, qui dans l'immédiat après-guerre tomba sur l'histoire de l'Allemagne nazie et à plus forte raison sur la Résistance allemande. Par conséquent, il est plus que jamais nécessaire de redécouvrir ce passé terrifiant (et ses nobles épisodes).

La seconde raison est que « la Rose blanche » mit aussi en évidence les racines européistes et fédéralistes de la Résistance, des racines que la restauration des États nationaux après la chute du nazisme et du fascisme occultait, principalement dans l'expérience des autres pays européens.

¹ INGE SCHOLL, *Die Weisse Rose*, Fischer Bücherei KG, Frankfurt a. m. & Hambourg, 1957 (traduction française, *La Rose blanche*, les éditions de Minuit, Paris, 1955).

La troisième raison tient à l'exemple éclatant d'héroïsme et au dévouement absolu à leur idéal que ces jeunes étudiants surent transmettre à travers leur action. Après plus de quarante ans, c'est encore cet esprit et cette même tension qui sont nécessaires aux jeunes militants de l'unité européenne.

Qui étaient ces jeunes de l'Université de Munich ? Appartenant presque tous aux Jungenschaft, associations de jeunes d'inspiration catholique, ils décidèrent, à peine sortis de l'adolescence, que face à la progression de la barbarie nazie qui assujettissait le peuple allemand par la propagande, il fallait résister, ne pas renoncer aux principes de liberté, de tolérance et de solidarité de la culture démocratique. Inge mieux que quiconque peut dire qui étaient Hans, Sophie et leurs amis. « Le groupe partait souvent en week-ends et les garçons étaient habitués, même par un froid très vif, à dormir dans des tentes copiées sur celles des Lapons du grand Nord. Assis autour du feu, ils lisaient à haute voix, ou chantaient, s'accompagnant à la guitare, au banjo ou à la balalaïka. Ils collectionnaient les chants de tous les peuples, et écrivaient eux-mêmes la musique et les paroles de leurs hymnes solennels ou de chansons gaies. Ils faisaient de la peinture, de la photographie, rédigeaient des poèmes et composaient de tous leurs souvenirs de splendides livres de voyage et des revues. En hiver, ils grimpaient sur les sommets perdus, dévalaient les pentes en ski, au risque de se rompre les os ; ils aimaient, au petit matin, faire de l'escrime ; ils emportaient toujours des livres avec eux, des ouvrages importants où ils découvraient une nouvelle expérience intérieure et par lesquels peut-être ils apprenaient à se connaître eux-mêmes. Sérieux et réservés, ils avaient une tournure d'esprit originale, la raillerie facile et une bonne dose d'humour.

Farouchement libres, ils chassaient dans les bois ; ils se jetaient, dès l'aurore, dans l'eau glacée des rivières, observaient pendant des heures, étendus à plat ventre, les bêtes sauvages et les oiseaux. Ils allaient ensemble au concert, au cinéma ou au théâtre ; ils visitaient, en marchant sur la pointe des pieds, les trésors des musées. La cathédrale n'avait plus de secret pour eux. Ils avaient escaladé ses tours avec une audace de casse-cou. Ils aimaient les chevaux bleus de Franz Marc, les champs de blé et les soleils irradiés de Van Gogh, l'univers exotique de Gauguin »².

² INGE SCHOLL, *op. cit.*, p. 33-35. Pour ces jeunes, qui étaient nés et avaient grandi sur le haut-plateau souabe, la communauté (*Gemeinschaft*) était la structure sociale fondamentale et naturelle qui s'identifiait avec la patrie (*Heimat*) ; penser à leur patrie évoquait pour eux « la bonne odeur de mousse, de terre humide et de pommes » (*op. cit.*, p. 22).

Les autres membres du groupe ne différaient pas des frères Scholl. Ils s'étaient rencontrés au cours des premiers mois de l'année 1942 à l'Université de Munich : Alex Schmorell, élégant, plein de fantaisie, brillant ; Christl Probst, passionné par l'étude de la nature ; Willi Graf, taciturne et introverti, qui à quinze ans avait noté dans son journal : « quoi qu'il advienne nous nous en tiendrons à nos idées ».

Ils formaient un groupe « naturel », aux parcours individuels pratiquement identiques. Ils étaient tous étudiants en médecine, délibérément, pour échapper au contrôle idéologique du régime ; s'ils avaient pu choisir librement, ils auraient tous étudié la philosophie. Ils s'étaient d'abord formés au contact des grands penseurs allemands, Keller, Goethe, Schiller, puis à celui des philosophes de l'antiquité, Socrate, Platon, ainsi que des premiers philosophes chrétiens ; ils avaient lu aussi saint Augustin, Pascal..., sans oublier la pensée moderne : Hölderlin, Rilke, Nietzsche, Stefan George, Theodor Haecker... En outre, Hans et Willi avaient déjà connu la prison, durant quelques semaines, lors de la vague d'arrestations qui en 1938 fit suite à la dissolution des organisations catholiques. L'idée les tourmentait de devoir faire quelque chose, de réveiller le peuple de la torpeur et de l'abjection dont il était atteint. La courageuse prise de position de l'évêque de Münster contre les horreurs de la guerre et les persécutions du régime les aida à prendre la décision de passer à l'action.

À la fin du mois de juin 1942, des tracts portant comme en-tête les Manifestes de la Rose blanche sont distribués clandestinement à l'Université de Munich et dans d'autres villes de l'Allemagne du Sud, provoquant une grande émotion parmi les étudiants allemands. En quelques semaines, quatre tracts sont rédigés. Dans le premier, on décrit l'état de passivité du peuple allemand (« le peuple allemand, selon Goethe, relève d'une essence tragique comparable à celle des Grecs ou des Juifs ») et on l'incite à s'opposer, à faire preuve de « résistance passive », sans attendre que quelqu'un donne le signal. La révolte sollicitée est d'ordre moral et individuel. Dans le second, on met en exergue la culpabilité qui pèse sur le peuple qui assiste sans réagir aux massacres des Juifs (« le sentiment d'une faute commune, d'une complicité. Il supporte ce prétendu gouvernement qui se charge d'une faute immense. Mais il ne faut pas se désolidariser des autres, chacun est coupable, coupable, coupable ! »). Et l'on souhaite qu'une vague de rébellion gagne le pays tout entier, quel qu'en soit le prix à payer, parce que « si terrible que doive être la fin, elle est moins redoutable qu'une atrocité sans fin ». Dans le troisième, on voit apparaître plus clairement un contenu politique qui s'ajoute à l'aspect moral de la révolte, prépondérant jusqu'alors. On rompt de manière définitive avec le loyalisme envers l'État en souhaitant sa défaite militaire (il con-

vient de rappeler que même ceux qui s'opposaient au nazisme en Allemagne n'en venaient pas jusqu'à souhaiter la défaite de leur pays) : « L'objectif premier des Allemands doit être la défaite des nazis, et non pas la victoire militaire contre le bolchevisme. La lutte contre le nazisme doit absolument venir au premier plan. » Ainsi, on suggère « le sabotage dans les fabriques d'armements..., dans tous les domaines économiques et culturels..., les instituts de recherche, les services techniques. »

Dans le quatrième, on voit apparaître pour la première fois l'idée de l'Europe, fruit de la chrétienté et de son action pacificatrice : « ... seule la religion peut réveiller la conscience de l'Europe... si tout à coup « l'Europe ressuscitait, un État supranational (ein Staat der Staaten) et une science politique... est-ce que la hiérarchie devrait être encore le principe d'un groupement d'États (Staatenvereins) ? »³.

À la fin du mois de juillet, Hans Scholl, Alex Schmorell, Willi Graf partent pour le front russe, enrôlés dans les services sanitaires. Avant leur départ, ils décident qu'à leur retour « ces efforts malgré tout limités devraient s'organiser en une systématique action de Résistance... ». Ils se mirent d'accord pour agrandir leur groupe⁴. À cette réunion participait Kurt Huber, professeur de philosophie et de psychologie de l'Université de Munich, tenu en grande estime par les étudiants qui se pressaient à ses cours. On peut supposer qu'il a été l'artisan de la maturation politique du groupe vers des positions ouvertement fédéralistes. Il ressort en effet, d'après les actes du procès, qu'il faisait « des discours sur le fédéralisme... comme étant une nécessité pour l'Allemagne, plutôt que d'enseigner le national-socialisme... »⁵. Inge Scholl se souvient également que Huber soutenait l'idée qu'il fallait « renverser cette tyrannie, pour nous unir ensuite avec les autres peuples de l'Europe et construire une société nouvelle où les nations seront sœurs et non plus ennemies »⁶.

En novembre 1942, les principaux représentants du groupe reviennent du front, animés de la volonté d'agir. Des rapports se nouent

³ En l'absence d'une connaissance théorique du fédéralisme, dans la tradition de l'Europe continentale, l'union entre peuples n'était vue que comme une union « forcée », fondée sur le principe de l'hégémonie d'un État sur tous les autres. Les auteurs du tract, avec cette citation tirée de Novalis, l'un des représentants du romantisme allemand, doutent justement que cette hiérarchie soit la seule forme d'union possible. Pour les citations des tracts, cf. *ibidem*, p. 128-144.

⁴ *Ibidem*, p. 64.

⁵ Cf. AA.VV., *Gewalt und Gewissen — Willi Graf und die « Weisse Rose »* — Herder Freiburg-Basel-Wien.

⁶ INGE SCHOLL, *op. cit.*, p. 65.

avec d'autres opposants (le groupe du « 20 Juillet » qui plus tard essaiera sans succès d'assassiner Hitler), tandis qu'on assiste dans différentes casernes et dans le pays aux premiers actes de sabotage.

Au début du mois de janvier 1943, le groupe publie un document, rédigé vraisemblablement par le professeur Huber⁷, intitulé Tracts du Mouvement de Résistance (avec en sous-titre « Appel à tous les Allemands »), comme s'il voulait signifier que « la Rose blanche » tendait à se transformer (ou était en train de se transformer) en un véritable mouvement de résistance. La diffusion en fut massive : Munich, Francfort, Stuttgart, Fribourg, Mannheim, Saarbrücken, Vienne, Salzbourg, Linz, Karlsruhe, etc.

Cela constitue le document de plus haut niveau politique. On reprend succinctement les thèmes des tracts précédents (désormais la guerre est perdue, l'objectif est la défaite du nazisme, il faut se révolter avant qu'il ne soit trop tard), et surtout on voit apparaître pour la première fois des idées européistes et fédéralistes. « D'où qu'elle vienne, la puissance impérialiste ne doit plus jamais s'instaurer dans l'État. Un militarisme prussien ne doit plus jamais parvenir au pouvoir. Les peuples européens auront à se connaître et à s'unir pour jeter les bases d'un relèvement commun... »

Il apparaît clairement que l'État national est tenu pour responsable de la centralisation étatique, de l'idéologie nationale, du militarisme et de l'impérialisme. La proposition d'une alternative apparaît tout aussi clairement : « L'Allemagne future ne peut être que fédérale. Seule une conception saine, et fédérale de l'État donnera une nouvelle vie à l'Europe affaiblie. Un socialisme bien compris libérera la classe des travailleurs de la plus basse forme d'esclavage qui est la sienne. L'économie particulariste doit cesser en Europe. Chaque peuple, chaque individu a droit aux richesses du monde »⁸.

Par souci de vérité historique, il serait intéressant de savoir comment l'idée d'un futur ordre fédéral pour l'Europe a pu se développer, durant cette période, même en Allemagne. Est-ce que cela fut le résultat de la production solitaire du professeur Huber, kantien convaincu, ou bien l'écho d'une pensée et d'un débat qui circulait, à cette époque déjà, dans d'autres pays européens ? Cependant, cette nouveauté théorique de la Résistance allemande n'eut pas le temps de se développer : le 18 février, Hans et Sophie (et plus tard tous les autres) furent arrêtés alors qu'ils distribuaient le dernier tract dans

⁷ Cf. AA.VV., *Gewalt und Gewissen*, *op. cit.*, p. 172.

⁸ INGE SCHOLL, *op. cit.*, p. 149.

les couloirs de l'Université, un tract directement adressé aux étudiants qui, quelques jours auparavant, avaient manifesté dans les rues de Munich et s'étaient violemment opposés aux agents de la Gestapo. Immédiatement jugés, ils furent tous les six condamnés à mort. Trois d'entre eux furent décapités aussitôt : Hans et Sophie Scholl et Christl Probst. Leur exécution fut annoncée à Munich par de grandes affiches. Puis ce fut le tour du professeur Huber et d'Alex Schmorell. Enfin le 12 octobre, Willi Graf fut exécuté après des mois d'interrogatoire et d'isolement dans une cellule.

Ainsi que l'écrivit Altiero Spinelli, « la brève et héroïque aventure de « la Rose blanche » constitue le plus beau et le plus pur chapitre de la Résistance allemande. Ici point de calculs de partis passés ou futurs, point de savantes méditations sur le possible, le probable ou l'improbable ; aucune hésitation paralysante face au mythe de la patrie en guerre qu'on ne doit pas frapper. Il n'y a que le pur et simple courage moral qui après avoir déterminé la bonne et juste voie décide de la suivre et la suit avec fermeté jusqu'à la fin »⁹. Plus de quarante ans après, la lutte pour la Fédération européenne ne passe plus par la défaite d'expériences monstrueuses comme celles du nazisme et du fascisme, mais plus « simplement » par la disparition de ce qui en a été le berceau : la souveraineté absolue de l'État national. L'esprit, la volonté morale et politique des jeunes gens de « la Rose blanche » sont encore un exemple et un phare pour la poursuite de la lutte qui nous lie à eux.

Antonio Longo

LUMIÈRES ET OMBRES APRÈS MONTEGO BAY

Au mois de décembre 1982, à Montego Bay (Jamaïque), les représentants diplomatiques de cent dix-neuf pays ont souscrit à une « Convention sur le droit de la mer ». Les États non signataires se sont vu accorder une période de réflexion de deux ans, au terme de laquelle le nombre des gouvernements ayant adhéré était passé à cent quarante. Cependant, pour que cette convention entre en vigueur, il ne suffit pas qu'elle reçoive l'adhésion des représentants diplomatiques,

⁹ Terzo Programma, fasc. 1, 1962, p. 75.

il faut encore qu'elle soit ratifiée dans au moins soixante États par des lois nationales. Peu nombreux sont les États qui ont agi dans ce sens, aussi la Convention n'est-elle pas entrée en vigueur et il est difficile de prévoir quand elle le pourra. Certains pays importants — parmi lesquels les États-Unis, la Grande-Bretagne, et la République fédérale d'Allemagne — ont refusé en effet non seulement de ratifier le texte de la Convention, mais sont allés jusqu'à refuser d'y souscrire, et cette décision prive dès le départ les organismes internationaux prévus par le nouveau Traité de la crédibilité politique et surtout des fonds qui leur sont nécessaires. Malgré leur adhésion à la Convention, de nombreux pays ne semblent pas pressés de la ratifier ; ils semblent plutôt vouloir poursuivre la course pour la conquête des fonds marins sans se sentir liés pour l'heure actuelle au nouveau régime de Montego Bay. C'est surtout le cas des pays européens qui en sont venus à promouvoir des alternatives : en attendant l'issue des négociations, dès 1981, l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne avaient adopté une discipline législative nationale unilatérale, tandis que le 3 août 1984 la Belgique, la France, l'Allemagne fédérale, l'Italie, la Hollande, la Grande-Bretagne, le Japon et les États-Unis parvenaient, séparément et dans un climat de très grande réserve, à un accord sur le régime des fonds marins (Accord de Genève). Par conséquent, parmi les douze pays de la CEE, deux ne sont même pas signataires de la Convention de Montego Bay et les dix autres, après y avoir souscrit, n'ont pas encore ratifié ce Traité. La Commission de la CEE a signé le texte, uniquement pour ce qui est des compétences communautaires, mais elle ne pourra le ratifier que lorsque les partenaires auront dans leur majorité promulgué leur propre loi de ratification. Et même ce jour semble lointain.

L'incertitude qui pèse sur les prochains développements ne nous empêche pas de faire quelques remarques sur le contenu de la Convention. Grâce au continuel perfectionnement des techniques, il est aujourd'hui possible d'accéder à des ressources qui étaient hier encore inutilisables. Il suffit de penser au Pôle sud et à ses précieuses réserves de matières premières, ou même à l'espace qui offre pour l'avenir des quantités immenses de ressources en tout genre. La mer en particulier, depuis toujours source de subsistance grâce à ses ressources en poissons, cache dans ses fonds sous-marins d'exceptionnels dépôts d'énergie, des minéraux et autres matières précieuses. Le progrès technologique offre donc à l'humanité de nouvelles occasions de croissance et de développement, tout en proposant un choix entre deux possibilités. La première est celle que les fédéralistes ont à plusieurs reprises envisagée dans cette revue : en réglant l'utilisation commune des nouvelles ressources disponibles, il s'agit de prévoir quel serait le passage d'une coopération internationale à une coopération supra-

nationale qui contient en elle les germes de la future fédération mondiale. Quant à la seconde possibilité, on peut la définir justement par « nouveau nationalisme »¹ : les États étendent au maximum leurs zones économiques d'influence, poussent au large des océans les limites de leur territoire et se répartissent toutes les tranches du gâteau sur la base de leurs rapports de force. Les deux termes de l'alternative, qui sont entre eux nettement antithétiques, se différencient cependant du régime antérieur à la Convention, inspiré de la « liberté des mers », selon lequel les mers et les fonds marins devraient être utilisés par les particuliers ou les États qui les premiers réussissent à les exploiter, sans que pourtant s'établissent à leur avantage des droits territoriaux. La doctrine de la liberté des mers est défendue avec véhémence par tous les pays qui jouissent du monopole technologique d'exploitation des fonds marins et c'est d'elle que s'inspire l'Accord de Genève du 3 août 1984. Mais le contrôle des mers est devenu trop important pour qu'il puisse être abandonné par les pays en voie de développement aux mains des grandes compagnies occidentales, et de fait le nouveau Traité fait totalement justice du vieux principe.

Les exigences fédéralistes en faveur d'un gouvernement supranational des ressources marines ont fait avec autorité leur apparition au cours des négociations. En effet, dans le texte de la Convention il y a deux points d'importance qui s'inspirent du principe selon lequel le fond marin est le « patrimoine commun de l'humanité ». Le premier point, c'est pour la première fois la prévision d'une juridiction internationale obligatoire et coercitive, qui n'est donc plus arbitrale : le modèle suivi est celui de l'organisation judiciaire de la CEE, qui s'appuie sur la renonciation réelle à leur souveraineté de la part des juridictions nationales. Le second point concerne la constitution d'une « Autorité internationale des fonds marins », qui puisse étendre ses compétences au-delà des zones contrôlées par les pays côtiers ; les fédéralistes l'ont saluée comme « le premier organisme de la planification supranationale des ressources économiques de l'humanité »².

Cependant, si nous observons le contenu d'ensemble de la Convention, on ne peut éviter de remarquer qu'à travers elle on a donné le jour à une gigantesque « nationalisation » des mers. La Convention prévoit en effet que pour une zone comprise entre les limites extérieures des eaux territoriales et 370 kilomètres au large de ces mêmes eaux, le contrôle exclusif des ressources marines soit confié non pas

¹ Expression tirée de : JONATHAN I. CHARNEY (éd. par), *The new Nationalism and the Use of Common Spaces*, Totowa, New Jersey, Allenheld, Osmun, 1982, p. IX-343.

² GUIDO MONTANI, « Il MFE per il governo sovranazionale delle risorse marine », in *Il Federalista* XXV, 1983, n° 1-2, p. 28 à 31.

à l'« Autorité internationale », mais à l'État côtier. Il s'agit d'un territoire qui dans certains cas (baies, golfes, plate-forme continentale) peut même se révéler plus grand. Un exemple illustrera certes de façon plus claire qu'aucun discours les conséquences de l'application du nouveau régime. Pour incroyable que cela puisse paraître, la souveraineté sur une île d'un kilomètre carré seulement, au centre d'un océan, fait bénéficier le gouvernement de l'île du contrôle exclusif des ressources sur une étendue de mer et de fonds marins d'au moins 430 mille kilomètres carrés, c'est-à-dire un territoire largement plus grand que celui de l'Italie, de la Grande-Bretagne ou de la République fédérale d'Allemagne. 35 % des fonds marins sont ainsi attribués aux pays côtiers et aux îles : il s'agit d'une zone qui contient plus de 80 % des ressources en poissons et 90 % des réserves en hydrocarbures contenues par les fonds marins. Il faut ajouter à cela que 54 % de cette zone de mer « nationalisée » sont attribués à dix États, parmi lesquels deux seulement peuvent être considérés comme des pays sous-développés. Cent quarante États côtiers environ se partagent ce qui reste, c'est-à-dire 46 %. Enfin, sont exclus de l'exploitation de cette zone maritime tous les pays, parmi lesquels on compte certaines des nations les plus pauvres du monde, qui n'ont aucun débouché sur la mer³.

L'application du nouveau régime des mers a des conséquences très préoccupantes surtout dans certaines zones « chaudes » du monde. Une de celles-ci est la Méditerranée, où l'élargissement démesuré des zones contrôlées par les États côtiers a fini par effacer de la tutelle de « l'Autorité internationale » toute zone maritime. En d'autres termes, de mer libre qu'elle est aujourd'hui, la Méditerranée risque de devenir une « mer fermée ». Les territoires sous contrôle national tendent tous à se superposer : on voit ainsi apparaître la nécessité de délimiter des frontières sous-marines, tout en sachant que toute solution avantageuse pour un pays déplaît automatiquement à ses voisins. Sous bien des aspects, la situation qui en résulte est vraiment préoccupante : sur les trente-deux accords bilatéraux nécessaires pour tracer la carte politique des fonds marins de la Méditerranée, quatre seulement ont été conclus, tandis que deux autres différends ont été résolus, partiellement tout au moins, par une sentence de la Cour internationale de justice de La Haye. Dans les autres cas, on assiste à d'âpres querelles que les méfiances et les haines séculaires ne font souvent qu'aggraver⁴. Il n'existe pas non plus de critères juridiques dignes de con-

³ Données tirées de : UWE JENISCH, « The Signing of the Law of the Sea Convention », in *Aussenpolitik*, vol. 34, n° 2, p. 171 à 184.

⁴ Conférence donnée à l'Université de Bologne, le 5 mai 1986, par M. Bastianelli, expert de droit international de l'ENI, sur *Délimitation des frontières maritimes dans la Méditerranée et problèmes pétroliers*.

fiance, étant donné que chaque État tend à exploiter au maximum la configuration physique de la côte et à adopter par conséquent les règles les plus diverses. De même que le problème des frontières terrestres a provoqué d'interminables conflits, la division de la Méditerranée en zones économiques sous le contrôle exclusif des États laisse malheureusement prévoir pour l'avenir des tensions que le problème du golfe de Syrte ne laisse entrevoir qu'en partie.

La réglementation de l'exploitation des mers rencontre donc des difficultés à cause de l'ambiguïté qu'entretiennent les États — surtout les États européens — sur leur réelle volonté de ratifier le Traité, ainsi qu'à cause des contradictions éclatantes que contient le texte de la Convention, où alternent des affirmations de grands principes et de vulgaires mystifications nationalistes. En d'autres termes, la Convention ne marque pas seulement l'affirmation de tendances à accueillir très favorablement, mais aussi l'émergence de nouveaux et inquiétants phénomènes de nationalisme qui impliquent toutes les zones géographiques et tous les ensembles idéologiques. Il s'agit d'attitudes qui doivent être identifiées et combattues. On ne peut apporter une correction au processus constant de nationalisation des eaux maritimes — en cours désormais depuis des décennies — qu'en constituant des fédérations régionales rendant possible une exploitation plus équitable des ressources et une redistribution des richesses entre les peuples qui vivent sur les côtes et ceux de l'intérieur. Des situations comme celle de la Méditerranée ne peuvent à leur tour être dédramatisées que si de sérieux progrès sont réalisés dans le sens de l'Union européenne et de l'unité du monde arabe, rendant possible une forme quelconque d'intégration euro-africaine : de « mer fermée » qu'elle est, la Méditerranée peut et doit devenir une « mer commune ».

Il s'agit de développements de l'organisation actuelle de la communauté internationale qui n'apparaissent pas comme allant de soi ; au contraire, ils sont nécessairement difficiles. Nous sommes confrontés à une série de batailles politiques, certaines de courte durée, d'autres pouvant couvrir le siècle : quoi qu'il en soit, il faut les mener avec la conscience que le seul moyen de garantir un développement ordonné du cours de l'histoire réside dans le dépassement de la contradiction entre la nécessité et le besoin de démocratie au niveau international et la persistance d'attitudes purement nationalistes.

Francesco Mazzafetro

L'action fédéraliste

L'UNION EUROPÉENNE ET LA COMMUNAUTÉ*

Tout projet de relance de l'Union européenne doit se confronter avec le fait — qui est à la racine de l'échec de Luxembourg — qu'un certain nombre de pays de la Communauté, à savoir la Grande-Bretagne, la Grèce et le Danemark (plus, demain, peut-être, le Portugal) d'un côté n'ont aucune intention d'avancer sur la voie de l'Union — et le déclarent ouvertement — et, de l'autre, n'entendent pas renoncer aux avantages qu'ils tirent de leur appartenance à la Communauté. Il est hors de doute par conséquent que toute initiative ayant comme objet la relance de l'Union doit tenir compte de cet obstacle et se fonder sur l'hypothèse que la seule attitude réaliste aujourd'hui concevable consiste à poursuivre le but d'une Union comprenant un nombre d'États inférieur à la totalité des membres de la Communauté actuelle (étant entendu qu'il s'agit d'une limitation qui ne vaut que pour le démarrage du processus, tout laisse croire que si un projet ainsi conçu commençait à faire son chemin, l'attitude de la Grande-Bretagne — et par conséquent de la Grèce, du Danemark et, éventuellement, du Portugal — changerait rapidement).

* * *

On ne veut naturellement pas dire par là que les ennemis de l'Union se trouvent uniquement en Grande-Bretagne, en Grèce et au Danemark (et éventuellement au Portugal). Il est évident que de nombreux hommes politiques dans les autres États membres s'accommodent de l'attitude de ces gouvernements. Il s'agit de personnages

* Il s'agit d'un document présenté à la commission institutionnelle du Mouvement européen international le 12 juillet 1986.

qui sont contre l'Union mais qui, eu égard à l'orientation de l'opinion publique dans leurs pays, ne peuvent pas le proclamer ouvertement et sont bien contents que quelqu'un tire les marrons du feu pour leur compte. Mais la première fonction d'un projet réaliste de relance de l'Union *avec ceux qui sont d'accord* serait justement de faire tomber cet alibi, en obligeant les ennemis de l'Europe à assumer leurs responsabilités.

L'objectif de l'Union *avec ceux qui sont d'accord* peut être réalisé de deux manières : ou bien par un acte de rupture ou bien avec le consentement des pays contraires. L'histoire de l'Acte unique de Luxembourg a démontré que la première voie n'est pas praticable. Les événements qui ont caractérisé l'intervalle de temps entre l'approbation définitive du projet de Traité par le Parlement européen et l'Acte unique ont permis de constater, dans certains pays, une disponibilité réelle à aller de l'avant sur la voie de l'Union. Mais ils ont permis aussi de constater qu'aucun pays (sauf probablement l'Italie) n'était disposé à le faire au prix d'une rupture avec la Grande-Bretagne (les autres pays pouvant être considérés à tous égards comme des *entités négligeables*). Qu'on se rappelle à ce propos que la « rupture » de Milan, si importante qu'on veuille la considérer d'un point de vue symbolique, a été contradictoire car elle s'est traduite par une décision, prise à la majorité, de convoquer une conférence intergouvernementale qui était censée devoir décider à l'unanimité. Sir Geoffrey Howe a eu beau jeu dans la circonstance à se présenter comme le champion du bon sens lorsqu'il a déclaré que la décision de Milan n'aurait eu que l'effet de renvoyer quelque peu dans le temps la constatation de l'impossibilité d'un accord sur le projet du Parlement européen.

* * *

Reste le second terme de l'alternative. Il consiste à avancer sur la voie de l'Union *avec l'accord* des pays qui ne sont pas disposés à y avancer eux-mêmes. Puisque quelques-uns des pays membres ne désirent pas aller de l'avant mais, en même temps, ne veulent pas renoncer aux avantages qu'ils tirent de leur appartenance à la Communauté telle qu'elle est actuellement, ils n'auraient aucune raison, logiquement, de s'opposer à l'adoption, de la part des autres, d'un Traité-Constitution dont le contenu reproduirait les lignes du projet de Traité approuvé par le Parlement européen, pourvu qu'il respecte les droits et les intérêts des premiers dans leur qualité de membres de la Communauté.

Le nouveau texte de Traité-Constitution par conséquent, au lieu de se borner à rappeler, comme le fait l'article 82 du projet du 14 février 1984, que le problème des rapports des États qui l'auront ratifié avec ceux qui ne l'auront pas ratifié se posera à un certain moment,

devra contenir dès le début une série de dispositions rendant les règles du Traité-Constitution compatibles avec celles des Traités de Rome. Cela permettrait de présenter la proposition non pas comme une initiative de rupture, mais comme une tentative de concilier les intérêts de ceux qui veulent davantage de supranationalité avec les intérêts de ceux qui la refusent, mais qui entendent sauvegarder l'*acquis communautaire* ; et par conséquent de l'adresser à tous les États membres de la Communauté en les invitant — mais cette fois-ci sur des bases réalistes — à décider, dans le respect de l'article 236 du Traité de la CEE, la création d'une *Union européenne dans le cadre de la Communauté*.

* * *

Les avantages de cette approche sont évidents. On en a déjà mentionné un : c'est d'ôter aux faux amis de l'Europe leur alibi le plus crédible. Mais il y en a d'autres. Les voici :

a) Il est certes possible, et même probable, que le gouvernement britannique reste fermement opposé à tout plan de ce genre. Mais il est hors de doute que sa position en serait affaiblie. Il deviendrait beaucoup plus difficile pour Mme Thatcher d'expliquer à l'opinion publique britannique les raisons d'une attitude de refus préalable. Une partie de l'opinion publique et de la classe politique britannique, tout en étant hostile à la participation de la Grande-Bretagne à une Union européenne démocratique et supranationale, serait tout de même en faveur d'un accord qui laisserait les rapports entre le Royaume-Uni et les autres pays de la Communauté dans le *statu quo* et se bornerait à ne pas empêcher les autres d'avancer.

b) Le seul fait de mettre le plan sur le tapis aiderait à la formation et à la manifestation d'une volonté politique européenne dans divers milieux potentiellement favorables. Il est indéniable en effet que l'obstacle britannique — sans compter qu'il constitue un alibi pour les faux amis de l'Europe — a été jusqu'à présent un facteur réel de dissuasion pour ses amis véritables. Très souvent une volonté politique européenne authentique ne s'est pas manifestée même là où elle aurait pu le faire car la prévision du refus préalable de la Grande-Bretagne étouffe dans l'œuf la volonté d'agir, et même la capacité de projeter.

c) Le front de ceux qui sont pour serait considérablement renforcé aussi par le fait qu'un plan de ce genre leur permettrait de se présenter à la table des négociations en tant que défenseurs de la légalité, alors que toute autre hypothèse d'action présuppose un acte de rupture ; ce qui, étant donné l'improbabilité de ce dernier, renforce le scepticisme des « réalistes », sans parler de l'aversion des légalitaires.

d) Cela ne signifie pas que l'hypothèse de la rupture doit être mise de côté *a priori*. Il est possible, en effet, comme on l'a déjà dit, que la Grande-Bretagne, s'estimant politiquement marginalisée par un accord de ce genre — quoique le respect de ses droits acquis et de ses intérêts économiques soit garanti — s'oppose à tout accord et provoque l'échec de toute négociation. Mais même dans ce cas l'initiative ferait apparaître clairement aux yeux de tous que la rupture aurait été provoquée par les gouvernements qui veulent bloquer le processus, et non par ceux qui veulent le pousser. Ces derniers, en effet, pourraient légitimement soutenir qu'ils ont fait tout leur possible pour arriver à une solution avec l'accord de tous dans l'intérêt de chacun, alors que les résistances des adversaires seraient de plus en plus difficiles à justifier. Cela créerait une situation favorable à la maturation d'énergies européennes dans l'opinion publique autant des pays favorables que des pays opposés et ferait apparaître finalement une rupture éventuelle comme inévitable et non comme l'issue d'une décision arbitraire, avec pour résultat de rendre acceptable la décision relative même aux gouvernements les plus tièdes.

* * *

Il s'agit maintenant d'aborder le problème juridique consistant à démontrer qu'une solution de ce type est possible. Ce qui ne peut être réalisé que par la rédaction d'un texte de projet remplissant les conditions précédemment indiquées. Il ne faut pas se cacher que la formulation va présenter des difficultés sérieuses — même s'il ne convient pas d'en exagérer la portée. L'histoire de l'intégration européenne, en effet, a déjà connu des situations institutionnelles fort complexes, telles que la coexistence des trois Communautés ou celle de la Communauté et du Système monétaire européen. Quoi qu'il en soit, il faut tout mettre en œuvre pour résoudre les difficultés qui se présenteront en saisissant du problème d'éminents juristes, experts en droit communautaire.

Les lignes directrices du projet pourraient être les suivantes :

- 1) Une Union européenne est constituée dans le cadre de la Communauté économique européenne ;
- 2) Les pays constituant l'Union pourront avancer sur la voie du renforcement et de la démocratisation des institutions et des politiques communes tout en respectant, dans les rapports avec les pays qui sont membres de la Communauté et non de l'Union, les règles et les procédures de la Communauté ;
- 3) L'Union est ouverte aux pays de la Communauté qui au départ n'y ont pas adhéré. Ils seront admis, dès qu'ils en manifesteront la

volonté, sans négociations, pourvu, bien entendu, qu'ils acceptent les règles de l'Union ;

4) Les membres de l'Union décident, suivant les procédures en vigueur à chaque moment, s'ils agiront, pour ce qui est des rapports intergouvernementaux, dans le cadre de la Communauté, dans leur capacité individuelle ou bien par des organes communs. Quoi qu'il en soit, dans les votes à la majorité du Conseil des ministres et en ce qui concerne la détermination du nombre des membres de la Commission revenant à chaque pays, l'Union aura toujours un poids proportionnel au nombre de ses membres ;

5) Les États tiers ne pourront pas adhérer à l'Union sans passer par la Communauté.

* * *

Le projet de traité devra régler les rapports entre l'Union et la Communauté en affrontant les problèmes qui se poseront dans tous les secteurs les plus importants, et notamment :

1) Les organes. Ils ne devront pas être dédoublés, mais ils agiront dans la double fonction d'organes de l'Union et de la Communauté. Le Parlement et la Commission, en particulier, pourraient maintenir leur composition actuelle mais, lorsqu'ils agiraient en tant qu'organes de l'Union, leurs membres anglais, danois et grecs seraient présents en qualité d'observateurs, avec droit de parole, mais sans droit de vote.

Les membres anglais, danois et grecs de la Cour de Justice seraient compétents, avec tous les autres, dans les controverses concernant soit la Communauté, soit les rapports entre la Communauté et l'Union.

2) Les ressources propres et le budget. Les ressources actuelles resteraient affectées à la Communauté. L'Union devrait se doter de ressources propres en ayant recours à des transferts ultérieurs.

3) La politique agricole commune. Elle resterait du ressort de la Communauté. L'Union pourrait assumer des tâches dans le secteur de l'orientation.

4) Le marché intérieur. Tout en sauvegardant les accords conclus tour à tour avec la Grande-Bretagne, la Grèce et le Danemark, l'Union pourrait donner au processus une impulsion plus forte.

5) La cohésion. On pourrait facilement imaginer une compétence concurrente. La Communauté et l'Union mèneraient leurs politiques régionales et sociales respectives, tout en tâchant de les harmoniser dans la mesure du possible.

6) La monnaie. Il n'y a aucun problème conflictuel. L'Union pourrait encadrer le SME dans son système institutionnel et avancer vers son développement dans la direction d'une vraie Union monétaire.

7) La procédure de révision du traité d'Union. Elle ne pose aucun problème conflictuel, pourvu que l'intégrité des institutions communautaires dans les rapports avec les pays membres de la Communauté et non de l'Union soit sauvegardée.

* * *

Avant sa mort, Spinelli s'était fait le promoteur, à l'intérieur de la Commission institutionnelle du Parlement européen, d'un plan de relance de l'initiative du Parlement qui prévoit les objectifs suivants :

a) La convocation d'une convention des États favorables à l'Union qui approuve le texte d'un mandat — élaboré par le Parlement lui-même — devant être confié au Parlement européen avant les prochaines élections, après que des référendums consultatifs auront été organisés là où l'opportunité s'en manifeste, et s'engage à soumettre à ratification le texte qui aura été approuvé par le Parlement ;

b) La rédaction par le Parlement européen issu des prochaines élections, sur la base du mandat reçu, d'un Traité-Constitution de l'Union ;

c) La transmission directe du Traité-Constitution aux Parlements nationaux, ou aux autres organes constitutionnellement compétents, pour qu'ils procèdent à la ratification, sans que le texte passe au crible d'une conférence intergouvernementale.

La proposition contenue dans cet écrit s'insère parfaitement dans le plan de Spinelli, dont elle articule plus clairement un passage.

Dans la proposition de Spinelli il reste en effet encore un point non parfaitement éclairci. Il réside dans la phase de la convocation de la Convention. Celle-ci, ne concernant que les pays favorables, se placerait en dehors des Traités existants et donnerait comme déjà acquise la rupture avec les gouvernements opposés. Or, on ne voit pas *comment* cette rupture, qui ne s'est pas produite dans la phase qui s'est achevée avec l'Acte unique de Luxembourg, — une phase qui se présentait, grâce à plusieurs circonstances, comme particulièrement favorable — puisse se produire, *rebus sic stantibus*, au cours des prochains mois. Certes l'imprévisible n'est pas rare dans l'histoire ; et si le climat des rapports entre les États membres de la CEE devait changer radicalement sur la lancée d'événements exceptionnels, il n'y aurait qu'à se jeter sur l'occasion. Mais il est tout aussi certain qu'un Mouvement doit élaborer ses stratégies sur la base des développements *prévisibles*, car ce n'est qu'en fonction de développements prévisibles qu'il est possible de mobiliser des énergies.

Or les développements prévisibles à brève échéance sont les suivants: a) que les États ouvertement opposés à l'Union vont continuer à s'y opposer ; b) que les États favorables à l'Union vont continuer à ne pas être disposés à suivre des voies qui ne passeraient pas par l'application de l'art. 236 du Traité CEE, qui prévoit le vote à l'unanimité, et c) que la possibilité du Mouvement européen et de ses composantes de renforcer la volonté politique des gouvernements favorables par leurs pressions, une fois la phase favorable de la présidence italienne terminée et sans plus de possibilité d'organiser des manifestations de l'envergure de celle de Milan, aura plutôt tendance à s'affaiblir qu'à se renforcer.

Cela signifie simplement qu'il faut étudier, pour relancer l'Union, une procédure qui ne donnerait pas déjà comme acquis un degré de maturation des forces suffisant à les pousser tout de suite à la rupture — car les forces sur le terrain *n'ont pas atteint* ce degré de maturation, mais qui favoriserait leur maturation la plus rapide possible et en même temps rendrait les obstacles à surmonter moins ardu, en affaiblissant les capacités de résistance de l'adversaire.

Concrètement, les propositions de Spinelli pourraient être complétées par les lignes suivantes :

a) Il faut que la Convention par laquelle débute le processus réunisse tous les États de la Communauté, en vue de trouver une solution satisfaisante pour tout le monde ;

b) Il faut que le mandat à donner au Parlement européen concerne l'élaboration d'un Traité-Constitution qui ne se borne pas à définir les fondements de l'Union, mais qui règle les rapports entre celle-ci et la Communauté. La Communauté continuerait à exister, garantissant la sauvegarde des droits et des intérêts de ceux de ses membres qui n'entendent pas adhérer à l'Union. (Il est entendu que, au cas où les États opposés à l'Union manifesterait à l'occasion la volonté d'affaiblir encore davantage la Communauté, en atténuant ultérieurement sa cohésion et le caractère contraignant de ses règles, il faudrait leur donner satisfaction, pourvu que, bien entendu, ils ne s'opposent pas à l'adoption, de la part des autres, de la Constitution de l'Union).

Comme on le voit, il s'agit d'une précision qui ne change rien à la caractéristique qualifiante de la proposition de Spinelli, qui consiste à soustraire aux bureaucrates et aux diplomates la tâche d'élaborer le texte du Traité-Constitution.

* * *

Quelques considérations restent à faire à ce point en guise de conclusion.

1) Aucune solution juridique, quelle qu'elle soit, ne peut susciter une volonté politique qui n'existe pas. Il faudrait être bien naïf pour croire le contraire. Mais le droit joue en tout cas un rôle irremplaçable en politique car il fournit à la volonté politique, lorsqu'elle est là, les moyens pour produire des décisions concrètes. Une bonne solution juridique, par conséquent, peut donner à certaines forces un instrument indispensable pour prévaloir sur d'autres forces et actualiser une volonté politique qui n'existe qu'à l'état potentiel.

2) Aucun plan d'action, surtout dans une phase du processus d'unification européenne tel que l'actuel, ne peut être pensé comme définitif. Il doit être conçu, au contraire, comme une hypothèse de travail sur la base de laquelle on déploie ses propres forces au commencement de la bataille, tout en sachant que les événements suivants pourront imposer des ajustements ou même rendre nécessaires de véritables changements de cap.

3) L'efficacité d'un plan d'action ne peut pas être jugée sur la seule base de sa capacité d'atteindre le but, car pour que cela puisse arriver il faut en plus la « fortune » de Machiavel. Il faut en juger plutôt sur la base de sa capacité de maintenir les forces sur le terrain, de donner à tous quelque chose à faire et des arguments à utiliser. Le plan d'action suggéré par Spinelli, complété selon les lignes exposées dans cet écrit, semble satisfaire à ce critère (il permettrait par exemple aux fédéralistes britanniques de s'activer sur l'objectif de l'Union en évitant de se mettre dans la condition embarrassante de soutenir une ligne qui, si elle était adoptée, pousserait la Grande-Bretagne, au moins dans un premier temps, à sortir de la Communauté).

Francesco Rossolillo

Le fédéralisme dans l'histoire de la pensée

EMERY REVES

Au lendemain du lancement de la première bombe atomique, un groupe de scientifiques de Oak Ridge rédigea une déclaration où l'on demandait de confier la puissance nucléaire à un Conseil de sécurité mondial — auquel tous les États auraient dû permettre des inspections de leurs structures scientifiques, techniques, industrielles et militaires — et où l'on exigeait une publicité totale pour tout progrès scientifique et technologique. En septembre 1945, Emery Reves¹ porta cette déclaration à la connaissance d'Einstein en précisant que, pour lui, ces recommandations montraient que les scientifiques « n'ont pas saisi le problème politique et restent prisonniers d'un internationalisme qui a fait son temps, puisqu'ils estiment qu'une ligue d'États nationaux souverains soit en mesure de garantir la paix entre ses États membres... Il n'est qu'un seul moyen d'empêcher la guerre atomique, c'est d'empêcher la guerre... En étudiant toutes les guerres de l'histoire... je pense que l'on peut cerner la seule et unique condition dans la société humaine qui donne lieu à la guerre : la coexistence non intégrée de pouvoirs souverains... La paix est la loi. La paix entre des entités sociales souveraines opposées... ne peut être obtenue.

¹ Né en 1904 en Hongrie, licencié en économie politique de l'Université de Zurich, Emery Reves fonda en 1930 la *Cooperation Press Service* et la *Cooperation Publishing Company* (avec siège social à Paris et à Londres) qui devinrent des points d'observation attentifs des événements internationaux. Auteur de plusieurs publications de documentation contre le nazisme, il échappa par trois fois à la *Gestapo*. En 1941, il quitta la France et s'installa à New York, où il travailla comme journaliste, activité qu'il continua en Europe où il se réinstalla après la guerre. A la fin de sa vie il se retira en France, sur la Côte d'Azur où il est mort récemment.

nue que par l'intégration de ces entités en conflit au sein d'une souveraineté supérieure... par la création d'un gouvernement mondial... Aucun groupe de personnes n'a aujourd'hui plus d'influence sur le public que les physiciens nucléaires. Leur responsabilité dans la création d'opinions politiques est considérable... Ils devraient toujours garder présente à l'esprit l'affirmation fondamentale de Hamilton dans *The Federalist* : « Espérer le maintien de l'harmonie entre plusieurs États indépendants et voisins, ce serait perdre de vue le cours uniforme des événements humains et aller contre l'expérience des siècles »².

Reves reformula par la suite ces observations et les publia en post-face (nous la proposons ici) à son *Anatomie de la paix*, parue pour la première fois à New York, chez Harper et Brothers, le 13 juin 1945. Cette première édition rencontra un succès considérable. Le 10 octobre de cette même année, dans le *New York Times* et de nombreux et importants quotidiens des États-Unis fut publiée une lettre signée, entre autres, par Albert Einstein et Thomas Mann, qui soulignait avec vigueur l'importance de ce livre et en recommandait la lecture et la discussion. Les rééditions se succédèrent avec rapidité : en janvier 1947 on avait atteint les 160 000 exemplaires, et quelques années plus tard le demi-million, avec des traductions dans plus de vingt langues et la publication sur le *Reader's Digest*³.

Ce livre, né d'une réflexion sur les événements des années vingt et trente, issu en droite ligne des tragiques événements de la Seconde Guerre mondiale, soutenu par une forte charge émotive et morale et conduit avec une intention didactique et persuasive évidente (les con-

² D'après une lettre de E. Reves à Einstein, publiée dans O. NATHAN, H. NORDEN, *Einstein on Peace*, Avenel Books, New York, 1981, p. 337-338.

³ Pour mieux évaluer le climat émotif qui a indubitablement favorisé l'intérêt pour cet ouvrage, il faut peut-être rappeler ici quelques passages de l'appel lancé par l'organisation des Étudiants fédéralistes de New York dans l'« Appel aux Étudiants d'Angleterre » : « Nous, Étudiants fédéralistes, qui représentons des groupes d'étudiants de soixante universités et *Colleges* américains, parmi lesquels Yale, Smith, Vassar, Wellesley, Chicago et Standford, nous vous demandons, Étudiants d'Angleterre, de lire, d'étudier et de discuter le livre d'Emery Reves, *Anatomie de la paix*. Beaucoup d'entre nous étaient soldats durant la dernière guerre et nous sommes démobilisés depuis peu de temps. Nous sommes encore assez jeunes pour être des soldats dans la prochaine guerre. Nous sommes certains que vous conviendrez avec nous que nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour empêcher une autre guerre mondiale, qui pourrait cette fois, avec la bombe atomique, détruire complètement notre planète. Nous avons attentivement étudié le problème et nous sommes parvenus à la conclusion qu'aucun traité, aucune alliance, aucune ligue comme celle des Nations-Unies, ne peut nous protéger d'une autre catastrophe. La loi seule peut apporter la paix, seul un gouvernement fédéral mondial pourra apporter la paix mondiale ». (Cet appel est publié dans l'Introduction à l'édition anglaise de *The Anatomy of Peace*, Penguin Books, Londres, 1947, p. 11-12).

cepts sont répétés avec insistance, les exemples fréquents et choisis avec grand soin font toujours référence à des événements historiques) nous semble être encore aujourd'hui d'une actualité brûlante.

Le thème central est l'analyse des causes de la guerre et de la nature de la paix : la mise en évidence des racines de la guerre dans l'anarchie internationale et l'identification de la paix avec l'État, avec l'ordre légal, placent Reves dans le courant de pensée des Anglais de *Federal Union*. Autour de ce noyau central, on trouve aussi toute une série d'observations et d'intuitions qui, bien qu'elles ne parviennent pas au niveau d'une définition rigoureuse, n'en sont pas moins d'un grand intérêt.

Le livre commence par une dénonciation efficace : toute interprétation des événements historiques qui se développe à partir d'un point d'observation strictement national est une mystification et de ce fait, les solutions proposées par les doctrines politiques et économiques traditionnelles pour des problèmes qui dépassent la dimension nationale sont inadaptées, dans un monde que la révolution industrielle a rendu interdépendant. Une analyse claire et minutieuse des contradictions qu'engendre cette interdépendance entre des États nationaux qui prétendent maintenir intacte leur souveraineté conduit Reves à mettre en évidence les conséquences de l'existence d'un système d'États anarchique : une situation de conflit permanent ; la tendance à la centralisation du pouvoir au sein de chaque État (au détriment de la liberté, de la démocratie et de la justice sociale), l'impossibilité pour l'État national d'atteindre les buts pour lesquels il a été créé (garantie de la sécurité, de l'indépendance) ; l'impossibilité de progresser sur la voie du développement qui s'était ouverte grâce au processus d'industrialisation, en l'absence d'un pouvoir qui puisse aménager la nouvelle dimension du marché et donner le jour à une seule monnaie, retirant du même coup leur compétence monétaire aux différentes souverainetés nationales qui la préservent jalousement.

Après un examen critique de toutes les théories se rapportant aux causes de la guerre, qui l'amène à affirmer que la seule véritable cause est la division de l'humanité en États souverains, Reves examine les solutions envisageables pour assurer la paix : il écarte, car il les estime inefficaces, tant la réduction ou la limitation générale des armements que l'accroissement de l'arsenal militaire ; il ne croit pas à l'utilité des traités et des ligues pour la sécurité collective (*Société des Nations*, *ONU*) qu'il considère même comme « un pas en arrière »⁴ ; il remet

⁴ « Un pas qui nous éloigne du but... Un conseil de nations souveraines nous ramène en arrière ; il prolonge artificiellement la vie de la structure du monde en États-

en cause le bien fondé des théories internationalistes⁵ ; il juge anachronique, « ptolémaïque », l'idée de favoriser l'autodétermination des peuples⁶. Il affirme que la paix est un ordre basé sur la loi et organisé en institutions de type fédéral, les seules capables de garantir démocratie et liberté⁷. Un tel ordre doit nécessairement s'étendre au monde entier : « Pour parler net, la crise du vingtième siècle signifie que notre planète doit être placée, à un certain degré, sous un contrôle unifié. Notre tâche, notre devoir, est d'essayer d'instituer ce contrôle unifié d'une manière démocratique »⁸.

Qui doit mener cette bataille ? « Laisser le problème aux gouvernements nationaux serait sans espoir, une entreprise condamnée à l'échec avant même d'avoir commencé. Les représentants des États nationaux souverains sont incapables de penser et d'agir autrement que d'après leurs conceptions natio-centriques... De gens qui sont les bénéficiaires du vieux système — incapables de penser par eux-mêmes et victimes de la méthode scandaleuse dont on enseigne l'histoire dans

nations, et c'est par suite un pas vers la guerre. » *Anatomie de la paix*, éd. Tallandier, Paris, 1947, p. 263.

⁵ « Au moment où les travailleurs socialistes organisés des différents pays eurent à choisir d'une part entre la fidélité envers leurs camarades des organisations internationales, pour la lutte de classes internationalement organisée au sein des nations, et la fidélité envers leurs compatriotes dans la lutte nationalement organisée entre nations d'autre part, ils choisirent invariablement cette dernière » (*ibid.*, p. 193) ; et encore : « L'internationalisme renferme le nationalisme... Il reconnaît comme suprêmes les institutions de l'État-nation souverain et empêche l'intégration des peuples dans une société supranationale » (*ibid.*, p. 203-204).

⁶ « Parce que cet idéal fut autrefois considéré comme bon — dans un monde plus étendu, plus simple, moins enchevêtré —, il garde une formidable puissance d'attraction... Le chaos actuel du monde... Il n'y sera pas remédié le moins du monde par la création de nouvelles unités souveraines... Tout au contraire, le mal qui ravage aujourd'hui notre globe s'intensifierait puisqu'il est, dans une large mesure, le résultat direct du mythe de l'indépendance politique totale dans un monde de totale interdépendance économique et sociale » (*ibid.*, p. 209-210).

⁷ La souveraineté démocratique du peuple ne peut être vraiment exprimée et instituée effectivement que si les affaires locales sont aux mains d'un gouvernement local, les affaires nationales aux mains d'un gouvernement national, et les affaires internationales aux mains d'un gouvernement international mondial. C'est seulement si le peuple, en qui repose tout pouvoir souverain, délègue une partie de sa souveraineté à des institutions créées spécialement pour résoudre des problèmes spécifiques, que nous pouvons dire que nous avons un gouvernement de forme démocratique... C'est seulement dans un ordre mondial fondé sur la séparation des souverainetés que la liberté individuelle peut être une réalité... La démocratie a besoin de la séparation des souverainetés et d'institutions séparées pour régler les affaires aux différents degrés, afin d'exprimer d'une manière adéquate la souveraineté de la communauté » (*ibid.*, p. 152-153).

⁸ *Ibid.*, p. 290.

tous les pays civilisés —, nous ne pouvons attendre des idées constructives »⁹. L'entreprise revient donc à un « mouvement conduit par des hommes qui ont appris des Églises et des partis politiques comment on diffuse les idées et comment on met sur pied une organisation dynamique à l'appui d'une idée »¹⁰. Et c'est cela qui sera la vraie révolution : « Au milieu du vingtième siècle, aucun mouvement ne peut être considéré comme révolutionnaire s'il ne concentre son action et sa puissance sur la destruction de cette institution tyrannique (l'État national) qui transforme les hommes en meurtriers et en esclaves, pour sa propre préservation et sa propre glorification »¹¹.

Texte choisi et présenté par Maria Luisa Majocchi

POST-SCRIPTUM

Quelques semaines après la publication de ce livre aux États-Unis, la première bombe atomique explosait sur Hiroshima. Elle mit fin à la seconde guerre mondiale. Mais ce fut une fin qui ne causa ni joie ni soulagement. Elle provoqua à la place la peur de la guerre atomique.

Que l'année 1945 de l'ère chrétienne ait produit la bombe atomique à des fins militaires et la Charte de San-Francisco à des fins politiques, c'est là un paradoxe qu'auront à méditer les historiens de l'avenir.

De toutes parts, des suggestions sont faites pour « mettre hors la loi », « abolir », « contrôler » ou « tenir secrète » cette incroyable force de destruction. Après plusieurs mois de débats entre savants, hommes d'États, industriels et journalistes, il semble que l'on peut convenir des faits suivants :

1) A présent et dans l'avenir immédiat on ne peut prévoir aucune défense sûre contre la destruction atomique.

2) Dans très peu d'années, plusieurs nations fabriqueront des bombes atomiques.

⁹ *Ibid.*, p. 280-281.

¹⁰ *Ibid.*, p. 282. Cette sollicitation semblait alors avoir été recueillie par le groupe des Étudiants fédéralistes américains qui, dans l'Appel précédemment cité, ajoutaient : « Si vous êtes d'accord avec nous... organisez-vous avec vos amis étudiants pour créer un mouvement actif dans toutes vos universités et vos *Colleges* comme nous l'avons fait aux États-Unis. Si cela marche, avertissez-nous, comme cela nous pourrions unir nos forces rapidement et créer un mouvement de jeunes mondial et fort qui fera connaître aux gouvernements concernés sa volonté de vivre et sa volonté d'unir les États nationaux en conflit, au sein d'un ordre légal mondial qui est pour nous le seul moyen de jouer notre rôle et de promouvoir le progrès humain ». A quarante ans de distance nous devons hélas constater que cela ne s'est pas produit.

¹¹ *Ibid.*, p. 292.

3) La bombe atomique n'est que l'aspect destructif de la physique nucléaire et les recherches en vue d'utiliser l'énergie atomique à des fins industrielles constructives peuvent et doivent être poursuivies sans relâche.

4) Le contrôle international des recherches atomiques ou de la fabrication des bombes atomiques est impraticable parce que :

a) dans les pays capitalistes un tel contrôle est contraire aux pratiques et aux usages de la libre concurrence ;

b) dans les pays totalitaires un tel contrôle serait illusoire ;

c) ce n'est que si les États-nations s'accordent mutuellement une liberté complète d'espionnage industriel et militaire (chose à peine concevable) qu'un tel contrôle pourrait être effectif ;

d) aussi longtemps qu'existe le danger de guerre entre les États-nations, plusieurs gouvernements, sinon tous, s'efforceront d'empêcher les organismes internationaux où sont représentés les États ennemis éventuels d'inspecter et de contrôler leurs laboratoires et leurs industries. Toute grande puissance fera toujours le maximum pour l'emporter dans le domaine de la science militaire. La production de la bombe atomique dans des régions éloignées de l'Ouest américain, de la Sibérie, du Sahara, de la Patagonie, dans des usines souterraines n'importe où, ne pourra jamais être efficacement contrôlée si, en dépit de leurs engagements, les gouvernements des États-nations respectifs décident de garder le secret. Tout contrôle efficace, la surveillance des armements et des recherches présupposent la collaboration sincère et cordiale des gouvernements des États-nations. Si cela était possible, il n'y aurait ni danger de guerre ni besoin de contrôle. Mais l'avenir ne peut reposer sur une pure hypothèse, la cause réelle de nos difficultés.

Dès que l'on reconnaît l'impossibilité, ou du moins la difficulté insurmontable d'un contrôle international efficace de la recherche scientifique et de la production industrielle, la question suivante se pose : un tel contrôle est-il nécessaire ou même désirable ?

Personne aux États-Unis n'a peur des bombes ou des fusées atomiques fabriquées à l'intérieur de l'État-nation souverain des États-Unis d'Amérique. De même aucun citoyen soviétique n'a peur des bombes atomiques ou autres armes destructrices fabriquées à l'intérieur de l'État-nation souverain de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques. Mais le peuple des États-Unis a le sentiment que les bombes atomiques fabriquées en URSS représentent pour lui un danger éventuel, et le peuple soviétique éprouve le même sentiment à l'égard des bombes atomiques fabriquées aux États-Unis.

Qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie qu'aucune bombe atomique, qu'aucune arme conçue par le génie de l'homme n'est dan-

gereuse en elle-même. Les armes ne deviennent dangereuses que lorsqu'elles sont entre les mains d'autres États souverains que le nôtre. Il s'ensuit que la source ultime du danger n'est pas l'énergie atomique, mais l'État-nation souverain. Le problème n'est pas technique, mais purement politique.

Le problème de la prévention d'une guerre atomique est le problème de la prévention de la guerre, ni plus ni moins. Dès que la guerre éclate et que les nations se battent pour leur existence, elles utilisent n'importe quelle arme concevable pour remporter la victoire.

La libération de l'énergie atomique et l'horrible cauchemar de la guerre atomique ont sérieusement intensifié le débat sur le gouvernement mondial. Beaucoup de gens ont changé d'idées du jour au lendemain, la Charte de San Francisco leur parut périmée et incapable de faire face au problème créé par la bombe atomique. Sans doute, cette découverte révolutionnaire en physique nucléaire n'a en rien modifié la nécessité, aujourd'hui impérative pour plusieurs décades, d'organiser la société humaine selon une loi universelle. Mais elle l'a incontestablement dramatisée et l'a fait paraître plus urgente aux millions de personnes débonnaires qui avaient besoin d'une explosion atomique pour les éveiller.

Ce nouveau fait physique n'a en rien changé la situation que traite ce livre. Bien qu'il ait été écrit et publié avant l'explosion de Hiroshima, rien en lui n'aurait à être exprimé différemment s'il avait été écrit après le 6 août 1945.

Il n'y a qu'une méthode pour créer la sécurité contre la destruction par la bombe atomique. C'est la méthode qui donne aux États de New York et de Californie (non producteurs de la bombe atomique) la sécurité de ne pas être balayés de la surface de la terre par les États de Tennessee et du Nouveau Mexique (producteurs de la bombe atomique). Cette sécurité est réelle. C'est la sécurité donnée par un ordre légal souverain pour tous. En dehors de cela, toute sécurité n'est qu'illusion.

Effrayés par les effets de cette force nouvelle, beaucoup de savants qui ont libéré l'énergie atomique nous avertissent des dangers qui se produiront si plusieurs États souverains possèdent des armes atomiques et ils réclament le contrôle par le Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Mais qu'est-ce que le Conseil de Sécurité des Nations Unies sinon « plusieurs États souverains » ?

Quelle est la réalité du Conseil de Sécurité hors de la réalité des États-nations souverains qui le composent ?

Qu'importe si le secrétaire d'État américain, le ministre des Affaires étrangères de l'URSS et le secrétaire du Foreign Office de sa Majesté britannique se réunissent en tant que membres du Conseil de Sécurité de l'ONU ou en dehors de cette organisation en une « conférence des ministres des Affaires étrangères » ? Dans l'un et l'autre cas, ils ne sont que les représentants attirés de trois États-nations souverains en désaccord ; dans l'un et l'autre cas, les décisions finales dépendent de Washington, de Londres et de Moscou. Ces représentants ne peuvent que signer des accords ou des traités et ils n'ont pas le pouvoir de créer la loi applicable aux individus de leurs États-nations respectifs.

Beaucoup de ceux qui se rendent compte du caractère inadéquat de l'organisation de San Francisco ont le sentiment que les peuples ne doivent pas être désillusionnés, que leur foi dans l'organisation ne doit pas être détruite. Si cette foi n'est pas justifiée, elle doit être détruite. Il est criminel de tromper les peuples et de leur apprendre à se reposer sur de faux espoirs.

Les diffuseurs pathétiques de l'ONU font valoir qu'elle est tout ce que nous avons, que nous devons être pratiques et partir de ce que nous avons. Suggestion raisonnable. Il n'est guère possible de partir d'ailleurs que de là où nous sommes. Si un homme a la rougeole, quels que soient ses projets, il doit partir avec la rougeole. Mais cela ne veut pas dire que la rougeole est un état agréable et qu'il ne pourrait pas faire mieux ses affaires sans la rougeole. Le seul fait d'avoir quelque chose ne donne pas automatiquement à cette chose de la valeur.

La Charte de San Francisco est un traité multilatéral. Cela et rien d'autre. Chaque partie peut se retirer au moment où elle le désire et la guerre seule peut forcer les États membres à remplir leurs obligations en vertu du traité. Pendant des milliers d'années, l'homme a donné aux traités entre puissances souveraines d'innombrables chances de prouver qu'ils peuvent prévenir la guerre. Mis en présence de la possibilité d'une guerre atomique, nous ne pouvons nous fier à une méthode qui a fait misérablement faillite des centaines de fois et n'a jamais réussi une seule fois.

La première condition de la paix est de comprendre que cette méthode ne peut jamais prévenir la guerre. La loi et la loi seule peut amener la paix parmi les hommes, mais jamais les traités.

Nous n'arriverons jamais à un ordre légal en amendement un système de traités. Pour comprendre la tâche qui nous incombe, il faudrait lire et relire dans chaque maison et dans chaque école les débats passionnés de Hamilton, Madison et Jay à Philadelphie, en 1781. Ils ont démontré que les articles de la Confédération (basés sur les mêmes

principes que les Nations Unies) ne pouvaient prévenir la guerre entre les États, que l'amendement de ces articles ne pouvait résoudre le problème, que les articles de la Confédération devaient être écartés et une Constitution nouvelle rédigée et adoptée, établissant un gouvernement fédéral ayant pouvoir de légiférer, d'appliquer et d'imposer la loi aux individus des États-Unis. C'était alors l'unique remède et c'est également l'unique remède aujourd'hui.

Une telle critique de l'ONU peut choquer ceux qui sont convaincus que l'ONU est un instrument propre à maintenir la paix.

La Ligue de San Francisco n'est pas un premier pas vers un ordre légal universel. Passer du traité à la loi constitue un seul pas, une seule opération et il est impossible de la décomposer en parties ou fractions. La décision doit être prise et l'opération effectuée d'un seul coup. Il n'y a pas de « premier pas » vers le gouvernement mondial. Le gouvernement mondial est le premier pas.

Certains remarquent paternellement : « Mais c'est là de l'idéalisme. Soyons réalistes, donnons à l'organisation de San Francisco la possibilité de travailler. »

Qu'est-ce que l'idéalisme ? Et qu'est-ce que le réalisme ? Est-il réaliste de croire que les traités — que l'on a maintes et maintes fois essayés et qui ont toujours fait faillite — vont maintenant opérer miraculeusement ? Et est-il idéaliste de croire que la loi — qui a toujours réussi partout et quand elle a été appliquée — *continuera* d'opérer ?

Chaque fois que nos ministres des Affaires étrangères ou les chefs de nos gouvernements se réunissent et décident de ne pas décider, se hâtent d'ajourner, s'engagent à ne pas contracter d'engagements, les hérauts officiels proclament triomphalement à l'univers : « Voilà un commencement plein d'espoir. C'est le premier pas dans la bonne direction. »

Nous sommes toujours au commencement... Nous ne continuons jamais, jamais nous n'exécutons, n'achevons ni ne concluons. Nous ne faisons jamais un second pas ni — Dieu nous en garde ! — un troisième. Notre vie internationale se compose d'une suite infinie de commencements qui ne commencent pas, de premiers pas qui ne mènent nulle part. Quand nous lasserons-nous de ce jeu ?

Il est d'une extrême importance d'examiner ces choses dans leur vraie perspective. Nous devons repousser les exhortations des réactionnaires qui disent : « Bien sûr, le gouvernement mondial est le but final. Mais nous ne pouvons l'atteindre maintenant. Nous devons procéder lentement, pas à pas ».

Le gouvernement mondial n'est pas un « but final » mais une nécessité immédiate. En fait, il s'impose depuis 1914. Les convulsions

des décades révolues sont les symptômes clairs d'un système politique mort.

Le but final de nos efforts doit être la solution de nos problèmes économiques et sociaux. Ce que deux milliards d'hommes et de femmes veulent réellement sur cette misérable terre, c'est assez de nourriture, l'amélioration du logement, du vêtement, des soins médicaux et de l'éducation, plus de jouissance de la culture et un peu de loisir. Tels sont les buts réels de la société humaine, les aspirations des hommes et des femmes ordinaires dans tous les pays. Nous tous pourrions avoir ces choses. Mais nous ne pourrions en avoir aucune si tous les dix ou vingt ans nous nous laissons entraîner par nos institutions à nous massacrer les uns les autres et à détruire nos richesses naturelles. Un système mondial de gouvernement n'est que la première condition pour atteindre ces buts sociaux et économiques à la fois pratiques et essentiels. Ce n'est nullement un but lointain.

Que le passage du système de traité à un ordre légal s'opère indépendamment des Nations Unies ou au sein de l'ONU, peu importe. Pour amender la Charte de San Francisco — si c'est la route que nous choisissons — nous aurons à la récrire si fondamentalement pour obtenir ce que nous désirons, que rien ne demeurera du document, sinon les deux premiers mots : « Chapitre premier. » Le changement doit se faire dans nos esprits, dans nos conceptions. Dès que nous savons ce que nous voulons, peu importe que la réforme soit exécutée au sommet de la Tour Eiffel, sur les bancs du Yankee Stadium ou sur le seuil de l'assemblée des Nations Unies.

La pierre d'achoppement pour transformer la Ligue de San Francisco en une institution gouvernementale est la conception fondamentale de la Charte exprimée à la première phrase du second chapitre : « Les membres sont les États ». Cela fait de la Charte un traité multilatéral. Aucun amendement du texte ne peut rien y faire, tant que la base elle-même ne sera pas changée de telle sorte que l'institution soit en relation directe non pas avec des États, mais avec des individus.

Mais, disent les défenseurs de la Charte, le préambule déclare : « Nous, les peuples... ».

Supposons que quelqu'un publie une proclamation commençant ainsi : « Nous, empereur de Chine... » cela ferait-il de lui l'empereur de Chine ? Cet acte l'enverrait probablement plutôt dans un asile d'aliénés que sur le trône de Chine. « Nous, les peuples... » — ces mots symboliques du gouvernement démocratique — ne conviennent pas à la Charte de San Francisco. Leur usage dans le préambule est en contradiction totale avec tout le reste, et seuls les historiens pourront décider s'ils ont été employés par ignorance ou par mauvaise foi. La simple vérité exige que « Nous, les peuples » du préambule de la

Charte soit lu plus exactement ainsi : « Nous, les Hautes Parties contractantes... ».

L'objection la plus courante de toutes est cette assertion absurde de tant d'« hommes publics » : « Les peuples ne sont pas encore mûrs pour une fédération mondiale ».

On peut se demander comment ils le savent. Ont-ils jamais eux-mêmes préconisé la fédération mondiale ? Croient-ils eux-mêmes en elle ? Se sont-ils jamais efforcés d'expliquer aux peuples ce qui provoque la guerre et quel est le mécanisme de la paix dans la société humaine ? Après avoir compris le problème, les peuples ont-ils rejeté la solution et décidé qu'ils ne voulaient pas la paix par la loi et le gouvernement, mais préféreraient la guerre par la souveraineté nationale ? Tant que cela n'aura pas eu lieu, personne n'a le droit de prétendre qu'il sait ce que les peuples sont prêts à accepter. — Les idéaux paraissent toujours prématurés — jusqu'à ce qu'ils deviennent périmés. Chacun a parfaitement le droit de dire qu'il ne croit pas dans le gouvernement fédéral mondial et qu'il ne le veut pas. Mais sans avoir la foi en lui et sans l'avoir tenté, personne n'a le droit d'anticiper sur la décision des peuples.

Certains hommes d'État disent qu'il est criminel de parler de la possibilité d'une guerre entre les sphères russe et anglo-américaine. Ce n'est qu'une opinion. Je crois, moi, qu'il est criminel de *ne pas* en parler. Personne n'a jamais sauvé la vie d'un malade en refusant de faire le diagnostic de son mal ou d'essayer de le guérir. Les peuples du monde doivent comprendre les forces qui les poussent vers le prochain holocauste. Cela n'a rien à faire avec le communisme ou le capitalisme, avec l'individualisme ou le collectivisme. C'est l'inévitable conflit entre des souverainetés non intégrées qui sont en contact. Nous pourrions mettre un communiste à la Maison-Blanche ou établir la démocratie jeffersonienne la plus pure en Russie, et la situation resterait la même. Si une organisation de gouvernement mondial ne peut être établie à temps par la persuasion et le consentement, aucun miracle diplomatique n'empêchera l'explosion.

Se précipiter vers un cataclysme parfaitement évitable est indigne d'hommes raisonnables. Des centaines de millions d'êtres civilisés, pleins de bonne humeur, amis de la musique et de la danse, des peuples laborieux qui pourraient collaborer en paix et jouir de la vie au sein d'une seule souveraineté, sont comme des esclaves enchaînés de leurs États-nations souverains et, guidés par la crainte et la superstition, ils sont poussés les yeux bandés dans une guerre insensée. Aucun effort de négociation, de « bonne volonté » ou de bonne pensée, ne changera rien. Seule une compréhension claire par les peuples

de ce qui les pousse vers ce conflit pourra amener sa suppression et la guérison.

Quelle chance avons-nous de créer un gouvernement mondial avant la prochaine guerre ? Pas beaucoup. — Supposons que nous rendions le problème clair aux peuples démocratiques — est-il *probable* que la Russie soviétique accepte la proposition d'entrer avec nous dans une organisation gouvernementale commune ? Je crois que la réponse sera non. Est-il *possible* ? Peut-être. Mais l'alternative — une nouvelle guerre mondiale aboutissant à la destruction de toutes les libertés individuelles et au règne d'un État totalitaire, soit le nôtre soit celui de la Russie — c'est une perspective qui ne permet pas d'hésiter au sujet de l'action à entreprendre.

Si la guerre, l'horrible guerre entre les deux groupes de nations souveraines dominées par les USA et l'URSS doit éclater, que ce soit au moins la guerre civile. N'allons pas à la bataille pour des bases, des territoires, pour le prestige, pour des frontières. Combattons au moins pour un idéal. La fin d'un tel combat doit automatiquement terminer les guerres entre nations et donner la victoire à la fédération mondiale.

La réalité que nous devons constamment avoir à l'esprit en luttant pour la paix est clairement exprimée par Alexandre Hamilton dans son *Federalist* n° 6 : « Envisager la continuation de l'harmonie entre plusieurs souverainetés indépendantes, sans liens, situées dans le même voisinage, serait méconnaître le cours uniforme des événements humains et se défier de l'expérience accumulée des âges ».

L'histoire prouve combien Hamilton avait raison et combien avaient tort ces « partisans du premier pas » qui pensaient que le peuple américain pourrait prospérer et vivre en paix sous une lâche confédération d'États souverains. [...]

Sans aucun doute, si les habitants de Mars ou d'une autre planète descendaient soudain sur la Terre et menaçaient de nous conquérir, toutes les nations de notre petit monde se coaliseraient immédiatement. Nous oublierions toutes nos ridicules querelles internationales et nous consentirions avec joie à nous mettre sous une même loi, rien que pour survivre. Sommes-nous certains que l'utilisation sans frein et nationale de l'énergie atomique, l'apocalypse d'une guerre atomique mondiale, ne constituent pas une égale menace à notre civilisation et à l'humanité, une menace qui nous oblige impérativement de nous élever au-dessus de nos conflits inter-nationaux périmés et d'organiser politiquement la société humaine de telle sorte qu'une guerre mondiale atomique puisse être évitée ?

Nous avons très peu de temps pour empêcher la prochaine guerre et arrêter notre glissement vers le totalitarisme. [...]

Une requête populaire irrésistible devrait être formulée dans chaque pays le plus tôt possible. Et quand, dans deux ou plusieurs pays, les peuples auront clairement exprimé leur volonté, le processus de fédération devra commencer. Naturellement, si tous les peuples du monde étaient persuadés simultanément, ce serait la solution idéale. Mais un tel événement est improbable. Le processus doit commencer le plus tôt possible, même avec un minimum de deux pays, parce qu'aucun argument ne peut rivaliser avec la force persuasive énorme des faits. Il est absolument certain qu'une fois que le processus d'intégration inter-nationale aura commencé, son attraction sera si grande que des nations de plus en plus nombreuses y adhéreront jusqu'à ce que, finalement, par la force des événements, nous arrivions à un gouvernement fédéral mondial.

Si nous désirons sincèrement un ordre légal mondial, si nous abordons de plein cœur le problème de créer des institutions gouvernementales qui permettraient aux différents groupes nationaux de continuer d'organiser leurs vies à leur gré dans le domaine religieux, culturel, social et économique, qui les protégeraient, par la loi, de l'intervention des autres dans leurs affaires locales et nationales, nous n'avons aucune raison de supposer que la Russie refuserait obstinément sa participation. Si, à aucune condition, elle ne veut se joindre à nous, laissons-lui la responsabilité de sa décision. Mais ne faisons pas dépendre notre propre action de la conduite hypothétique d'autrui. Avec un tel manque de foi, avec un tel manque de courage, aucun progrès n'est possible.

Nous devons être aussi parfaits dans notre poursuite de la paix que Franklin D. Roosevelt, Winston Churchill et Joseph Staline le furent dans leur poursuite de la victoire pendant la guerre. Ils n'ont pas dit : « Construisons une centaine d'avions, gagnons une petite bataille, contentons-nous de cela et attendons. » Ils ont brandi les étendards et, quand ils eurent proclamé que nous voulions une victoire complète, totale, une capitulation sans conditions dans le plus court délai, des centaines de millions d'entre nous les suivirent avec enthousiasme.

Quand nous voulions la bombe atomique, nous n'avons pas dit que c'était « impossible », « impraticable », « non réaliste », nous n'avons pas dit que « les peuples n'étaient pas préparés à cela ». Nous avons dit : nous *voulons* cela, nous *avons* besoin de cela et nous *l'aurons*. Et nous nous sommes mis tous à y travailler avec le plus extrême « perfectionnisme ». Nous avons construit des villes entières, employé deux cent mille ouvriers, dépensé deux milliards de dollars et achevé en moins de quatre ans l'œuvre d'un demi-siècle. Le résultat de ce perfectionnisme a été un résultat parfait. L'« impossible »

est devenu réalité, l'« impraticable » a explosé au-dessus d'Hiroshima et le « non réaliste » a amené ce que nous voulions : la Victoire.

Aucun problème humain n'a jamais été résolu par une autre méthode que le perfectionnisme. [...]

Nous ne pouvons obtenir la paix — entreprise beaucoup plus ardue et même plus héroïque que la guerre — si nous devenons tous brusquement modestes et si nous nous contentons de ce que l'on se plaît à considérer comme un « premier pas », et si, au mépris de tout le passé, nous nous berçons de l'espoir sans espoir que quelque chose peut maintenant survenir, ce qui serait comme l'a dit justement Hamilton « méconnaître le cours uniforme des événements humains ». Nous n'aurons jamais la paix si nous n'avons pas le courage de comprendre ce qu'elle est, si nous ne voulons pas la payer à son prix et si, au lieu de travailler à sa réalisation avec la plus extrême énergie, nous avons la lâcheté de nous résigner nous-mêmes à subir le système impraticable dont nous avons hérité et qui nous réduit tous à l'esclavage. [...]

INDEX DU VOLUME XXVIII (1986)

Mario Albertini, *Altiero Spinelli, Héros de la Raison* . . . p. 3

ÉDITORIAUX

Tchernobyl p. 5

Les voies vers la fédération mondiale p. 75

ESSAIS

Giulio Andreotti, *Union européenne : un personnage en quête d'auteur* p. 12

Mario Albertini, *L'Europe au seuil de l'Union* p. 24

Guido Montani, *L'économie mondiale et le mode de production scientifique* p. 81

NOTES

La crise de la Méditerranée et la responsabilité de l'Europe (Mario Albertini) p. 38

La participation active à la gauche européenne, seule alternative au déclin du PCI (Guido Montani) p. 40

Les métamorphoses de l'Europe (Bernard Barthalay) p. 44

Jean Rous et le fédéralisme (Jean-Francis Billion - Jean-Luc Prevel) p. 122

Keynésianisme et Welfare à l'échelle internationale : à propos d'un plan mondial pour l'emploi et le développement (Franco Praussello) p. 134

« *La Rose blanche* » quarante ans après (Antonio Longo) p. 139

Lumières et ombres après Montego Bay (Francesco Mazzaferro) p. 144

L'ACTION FÉDÉRALISTE

L'union européenne et la communauté (Francesco Rossolillo) p. 149

LE FÉDÉRALISME DANS L'HISTOIRE DE LA PENSÉE

Lord Lothian p. 56

Emery Reves (texte choisi et présenté par Maria Luisa Majocchi) p. 157

ONT COLLABORÉ A CE NUMÉRO :

JEAN-FRANCIS BILLION, membre du Comité régional Rhône-Alpes du Mouvement fédéraliste européen.

ANTONIO LONGO, Movimento Federalista Europeo, Gênes.

MARIA LUISA MAJOCCHI, Movimento Federalista Europeo, Pavie.

FRANCESCO MAZZAFERRO, président national de la Gioventù Federalista Europea.

GUIDO MONTANI, membre du secrétariat du Movimento Federalista Europeo, professeur de théorie du développement économique, université de Pavie.

FRANCO PRAUSSELLO, membre de la direction nationale du Movimento Federalista Europeo, professeur d'économie internationale, université de Gênes.

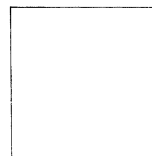
JEAN-LUC PREVEL, membre de la Commission française du Mouvement fédéraliste européen.

FRANCESCO ROSSOLILLO, vice-président de l'Union européenne des fédéralistes.

Les textes de cette livraison du *Fédéraliste* ont été traduits de l'italien par :

SERGE PIOLI (éditorial), BERNADETTE FIORETTO (G. Montani et M.-L. Majocchi), ANITA GARIBALDI (F. Praussello), ANNA FIORINI (A. Longo et F. Mazzaferro) et BERNARD LESFARGUES (F. Rossolillo).

LE



Le Fédéraliste
E D I F
Via Porta Pertusi 6
I-27100 Pavia

Monsieur,
Le Féd
Pavia depuis
ques et pr
rigueur scie
La rev
indispensab
Nous v
l'aide du
abonnement

CONDITION

Trois numéros
ou 175 F.F.;
Edité par EI
français: Pres
B.C.C.M. Lyc

Direttore responsabile: Mario Albertini - Editrice EDIF - Autorizzazione
Tribunale di Pavia n. 117 del 18-4-1962 - Tipografia Pi-Me, Pavia - Spedizione
in abbonamento postale - Gruppo IV (70%).